

Entreprises magazine

Numéro 119 – Mai/Juin 2023 – 9 EUR



Innovation

Dossier pages 30 - 59

SMART MANUFACTURING WEEK 2023

6-9 juin 2023

LUXEMBOURG

SMART MANUFACTURING FOR A SUSTAINABLE FUTURE

Découvrez comment



Renforcer

la compétitivité de
votre entreprise



Minimiser

vos coûts
de production et
d'énergie



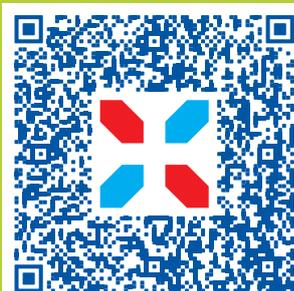
Réduire

l'impact
environnemental de
vos processus de
fabrication

Au programme

- Mot de bienvenue du ministre de l'Économie Franz Fayot
- Conférences
- Tables rondes thématiques
- Partage des meilleures pratiques
- Stands et démonstrations
- Mises en relation B2B
- Visites sur le terrain (Fanuc, IEE, Gradel, LIST, Avery Dennison)

Infos et inscriptions





News

- 4** Brèves
- 21** Dans quels pays envisagez-vous de faire vos études ? Résultats du sondage réalisé en avril sur le site lesfrontaliers.lu
- 22** Rétrospective économique 2018-2022 : principaux enseignements

Communication

- 24** Comment améliorer l'impact de vos événements grâce à la gamification (1^{ère} partie)

Entreprendre au féminin

- 26** Lola Valerius : « Je suis fière d'être une femme artisan »

Formation tout au long de la vie

- 28** INFPC : 30 ans au service du développement des compétences et lancement du nouveau portail lifelong-learning.lu

Dossier Innovation

- 30** Encourager la recherche et l'innovation
- 31** Innover pour ne pas se laisser surprendre ? Sans nul doute...
- 34** La participation des habitants est un moteur de l'innovation
- 36** Protection et valorisation de l'innovation
- 38** Les aides fiscales liées à l'innovation : comment en tirer le meilleur parti ?
- 40** Sécuriser nos échanges à l'ère de l'informatique quantique
- 41** Des cellules cérébrales dans l'espace pour lutter contre Parkinson
- 42** Technoport S.A. (1998-2023) : un voyage de 25 ans !
- 44** Programme FNR NCER : lancement du Centre national d'excellence en technologies financières (NCER-FT)

- 46** ParcLuxite – Un concept innovant qui séduit les entreprises
- 48** Telkea Academy, un pôle de formations innovant
- 50** 5 atouts de la digitalisation comptable pour gagner plus !
- 51** ALD Automotive – Une solution digitale pour configurer votre offre en leasing privé
- 52** Nouvelles technologies, l'Union européenne doit hiérarchiser ses priorités
- 54** House of Sustainability – Pour une transition durable des entreprises luxembourgeoises
- 56** SMW2023 : pour des processus intelligents et durables
- 57** Le portail BiBe encourage la transition
- 58** Fonds d'investissement verts ou comment user de supercherie...

Bon à savoir

- 60** La surveillance du salarié en télétravail

À nos frontières

- 62** Fermeture du tunnel Micheville : un mal pour un bien

À (re)découvrir !

- 64** Dans le reflet des Nymphéas – Visite du jardin impressionniste de Claude Monet

Auto

- 66** Peugeot 408 GT plug-in hybrid, la souplesse du félin

Étapes gourmandes

- 69** Évasion locale dans le cocon de la Grappe d'Or

70 Beauty case

72 Livres

74 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /

Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Marie Jacquemin, Sébastien Lambotte,
Michel Nivoix, Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : lesfrontaliers.lu, Ioana Pop, Netty Thines, INFPC, Martine Borderies, Laidebeur & Partners, Camila Calderon, Technoport, FNR, Philippe Docquier, House of Sustainability, Luxinnovation, M^e Céline Lelièvre et Danièle Henky

Mise en page / Tammy Berger / Imprimerie Reka

Impression / Imprimerie Reka

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2023 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.

Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AU DÉBAT

UNE DATA-DRIVEN ECONOMY COMPÉTENTE ET INNOVANTE



Source-Chambre de Commerce

La digitalisation est bien plus qu'un simple outil qui viendrait s'ajouter au fonctionnement des entreprises. Elle nécessite de repenser l'organisation en profondeur et requiert une main-d'œuvre spécialisée. Les entreprises ont besoin d'être soutenues et guidées pour relever les défis. Bon nombre de PME, qui constituent plus de 99 % du tissu entrepreneurial luxembourgeois, ne disposent pas encore des outils numériques nécessaires en comparaison avec d'autres pays européens. Un défi est ainsi l'intégration de ces outils comme préalable essentiel à l'émergence d'une véritable économie des données.

En vue des élections législatives, un **nouveau livret thématique de la Chambre de Commerce** vient stimuler les réflexions sur les fondations d'une **data-driven economy**.

Les mesures phares reposent sur de vastes consultations auprès des chefs d'entreprise et des organisations partenaires. Il s'agira notamment de : mettre en place, dans le cadre d'un partenariat public-privé, des ateliers gratuits pour faciliter la veille juridique des entreprises. Les entreprises obtiendraient des informations sur les dernières obligations et *best practices* en vue d'atteindre la conformité légale. Par ailleurs, les entreprises pourraient bénéficier d'une mise à disposition à titre gracieux d'outils d'autodiagnostic pour faire de rapides *fitness check* par rapport à une réglementation ; accélérer le développement de l'écosystème de la filière data en créant un « Data Campus ;

dynamiser l'écosystème des start-up et faciliter leur financement en introduisant un avantage fiscal (de type *tax shelter*) pour les personnes physiques investissant en numéraire dans une PME/start-up à caractère innovant. Le Luxembourg peut s'inspirer de pratiques de nombreux pays européens. Les mesures permettent aux investisseurs d'obtenir le remboursement partiel de leur mise (allant de 50.000 jusqu'à 150.000 EUR selon les cas) par un crédit d'impôt qui peut aller de 20 % à 50 % de l'impôt sur le revenu dû par l'investisseur ; développer un programme *Fit4Cybersecurity* destiné aux PME par le biais d'un partenariat public-privé, dans le but d'aider celles-ci à établir un diagnostic en matière de cybersécurité, de sécurité informatique et de renforcer leur protection, tout en finançant une partie de leurs dépenses ; accompagner les jeunes entreprises, start-up et spin-off sous la forme de prêts et de concours d'innovation dans les secteurs où le Luxembourg souhaite développer de nouvelles niches de croissance.

Le livret *Poser les fondations d'une data-driven economy compétitive et innovante* est disponible sur le site de la Chambre de Commerce et l'ensemble du dossier thématique sur <https://www.cc.lu/dossiers-thematiques/elections-2023>.

ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS



Le 27 mars dernier, une table ronde, organisée par la Chambre de Commerce, a réuni des candidats des partis politiques en lice pour les législatives. Photo-Chambre de Commerce

En mars dernier, la Chambre de Commerce avait organisé une **table ronde dédiée au marché du travail, et aux talents, en particulier**, qui a réuni des **candidats des partis politiques en lice pour les législatives** : Georges Engel (ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, et candidat pour le LSAP), Carole Hartmann (députée DP), Laurent Mosar (député CSV), Charles Muller (candidat Déi Gréng), Sven Clement (député Pirate-

parti), Alex Penning (secrétaire général de l'ADR), Carole Thoma (coporte-parole de Déi Lénk) et Christian Turk (candidat Fokus).

Attirer et développer les talents est une priorité absolue pour répondre à la pénurie grandissante de main-d'œuvre, et ainsi tendre vers un marché du travail durablement performant. Jusqu'à présent, le Luxembourg a pu compter sur l'afflux d'une main-d'œuvre frontalière et sur des talents extérieurs. Mais cette dynamique s'essouffle et le pays doit impérativement trouver de nouvelles voies pour continuer à faire tourner l'économie et assurer la croissance. D'ici à 2030 le besoin de recrutement au Luxembourg est estimé à quelque 300.000 salariés, départs en retraite inclus.

Lors de cette table ronde, la thématique de l'organisation du temps de travail a été vivement discutée, notamment les questions portant sur la durée du travail hebdomadaire, l'équilibre vie professionnelle et vie privée, les périodes de référence, le code du travail, les incitatifs pour la création de logements par l'employeur, la reconnaissance et les équivalences des diplômes...

Pour la **Chambre de Commerce, 5 solutions** sont à mettre en œuvre en priorité : adopter une stratégie nationale « talents » autour de 4 volets (promotion de l'apprentissage à tous les niveaux d'enseignement, revalorisation du cofinancement de la formation continue en entreprise, identification des besoins en compétences présents et futurs, et mise en place de régimes fiscaux attractifs pour les salariés (prime défiscalisée, etc.) ; réformer l'orientation en milieu scolaire, promouvoir les matières STEM (Science, Technology, Engineering, Mathematics) dès l'enseignement fondamental et mettre en place un programme d'accompagnement personnalisé dès le secondaire ; assouplir la législation sur l'organisation du temps de travail pour permettre une gestion au cas par cas dans le cadre du dialogue social en entreprise, en fonction des spécificités de chaque entreprise, et exclure toute réduction généralisée du temps de travail ; optimiser, coordonner et étendre les initiatives existantes pour promouvoir le Luxembourg auprès des talents étrangers et agir en faveur d'une mise en relation plus efficiente



**EY Entrepreneurs
de l'Année
2023**

© 2023 Ernst & Young S.A. All Rights Reserved.

Qu'est-ce qui fait
de votre entreprise



un chef-d'œuvre ?

Célébrons l'art
de l'entrepreneuriat.

Inscriptions jusqu'au 31 mai
eoy.lu

Gold sponsors



Luxemburger Wort

LUXEMBOURG TIMES

Silver sponsor

Bronze sponsors



entre entreprises et candidats ; créer une plateforme unique multilingue pour faciliter les démarches d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers, salariés, étudiants et chercheurs.

Le livret *Développer tous les talents au sein d'un marché du travail attractif, performant et ouvert* est disponible sur le site de la Chambre de Commerce et l'ensemble du dossier thématique autour des élections 2023 est à consulter sur <https://www.cc.lu/dossiers-thematiques/elections-2023>.

FACE AU MANQUE DE LOGEMENTS



La **Chambre de Commerce** consacre une publication thématique au développement territorial. Les planifications et gestions du territoire des dernières décennies n'ont pas été alignées avec une forte hausse de la démographie. **Sur 20 ans**, le Luxembourg est passé de 440.000 à quelque 650.000 habitants grâce à l'afflux important d'étrangers. Soit **une hausse de plus de 47 %** qui charrie son lot de défis pour l'aménagement du territoire et l'utilisation rationnelle des ressources.

L'offre de logements et la disponibilité d'infrastructures n'ont pas suivi le rythme de croissance. Chaque année, le pays devrait se doter de 3.000 logements supplémentaires par rapport aux constructions réalisées. Les besoins sont contraints par de longues procédures administratives, environnementales et d'urbanisme, par une densité de construction et une disponibilité de terrains à bâtir insuffisante, ainsi que des pénuries de main-d'œuvre et, plus récemment, de matériaux. Les prix des logements ont augmenté rapidement au cours des dernières années et les coûts de la construction ont connu une croissance record de + 15 % en 2022, selon le STATEC.

Si le logement mobilise toutes les attentions, c'est pour plusieurs raisons. L'explosion des prix de l'immobilier pèse sur la difficulté des salariés à se loger et par extension sur la mobilité professionnelle, notamment des talents venus de l'étranger. Actuellement, la hausse des taux d'intérêt impacte sensiblement la demande de biens immobiliers à tel point que les acteurs du secteur de la construction peinent à vendre des biens en futur état d'achèvement (VEFA). La crise du logement risque de devenir une crise de l'immobilier.

Pour les entreprises, cela se traduit par des obstacles dans le développement de leurs activités. Dans le récent *Baromètre de l'Economie* de la Chambre de Commerce, les entreprises estiment que le manque de logements constitue une des plus importantes menaces pour le développement et la diversification de l'économie luxembourgeoise. Les recrutements en sont directement impactés. Bon nombre d'employeurs expriment leur difficulté à convaincre de jeunes candidats à venir s'installer au Luxembourg. À ceci s'ajoutent des déficits au niveau de l'offre de transport en commun et de la mobilité, ce qui nuit de plus en plus à l'attractivité de postes à pourvoir et à la rétention de certains salariés qualifiés. De plus, les entreprises se sentent freinées dans le développement de leurs activités industrielles et artisanales à défaut de pouvoir s'agrandir. L'offre de foncier économique disponible (tous types de zones d'activités confondus) a baissé de 944 ha à 744 ha entre 2010 et 2020/2021. La disponibilité limitée de surfaces touche directement les PME qui sont impactées dans leurs projets d'extension et de relocalisation. Dans une approche de politique durable et d'allocation rationnelle des ressources, créer de nouvelles zones nécessitera une vision globale et cohérente pour éviter l'artificialisation du sol et la fragmentation des paysages.

Un état des lieux détaillé ainsi que les propositions prioritaires de la Chambre de Commerce sont rassemblés dans le livret thématique *Piloter le développement territorial pour répondre aux besoins de logement et de mobilité*. Ce livret est disponible en ligne et peut être commandé en version imprimée : www.cc.lu/toute-information/publications. ✓

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : LES TALENTS DURABLES AU COEUR DES PROPOSITIONS DE L'UEL

Pour l'**Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)**, la priorité sera la capacité du pays à attirer, former et mobiliser les talents de demain.

Afin d'assurer la prospérité future du Luxembourg, l'UEL oeuvre pour le développement des talents durables, en travaillant étroitement avec toutes les parties prenantes engagées. Un concept qui s'applique tant au talent individuel des dirigeants, salariés et indépendants qu'au talent collectif des entreprises créatrices de richesse ou au talent d'équipe des partenariats publics-privés.

Les propositions, rédigées par les équipes de l'UEL en collaboration avec ses membres, s'articulent autour de ses 3 piliers d'expertise que sont **l'emploi, la fiscalité et la sécurité sociale**. Les leviers activés visent à renforcer la compétitivité des entreprises face aux nombreux défis rencontrés et à développer un environnement plus attractif pour les employeurs et les collaborateurs.

L'UEL est un interlocuteur privilégié des partis politiques quant aux problématiques des employeurs, plus particulièrement en période pré-électorale. En tant qu'acteur-clé du dialogue social, l'UEL sera mobilisée jusqu'aux élections pour porter ses propositions au coeur du débat et des programmes.

Une vue d'ensemble des propositions de l'UEL, ainsi que les propositions en matière de fiscalité sont disponibles sur <https://www.uel.lu/fr/elections2023-fr>. ✓

VALORISATION DU STATUT DE L'INDÉPENDANT

LA CHAMBRE DES MÉTIERS SALUE L'ADOPTION UNANIME DE LA MOTION

En mars dernier, la Chambre des députés a adopté à l'unanimité une **motion visant à valoriser le statut de l'indépendant** et à réduire l'inégalité de traitement entre les travailleurs indépendants et les salariés. La **Chambre des Métiers** a salué cette motion qui trace le cadre en vue d'initiatives futures, notamment l'accès aux mêmes droits en ce qui concerne le cumul d'un revenu avec une pension de vieillesse anticipée.

En 2021, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce avaient élaboré des recommandations à l'attention du gouvernement destinées à éliminer les inégalités de traitement entre les travailleurs indépendants et les salariés. Sollicité en août 2021 par la députée Carole Hartmann, le sujet de l'inégalité de traitement entre les travailleurs indépendants et les salariés, et de la valorisation de l'entrepreneuriat n'a été placé à l'ordre du jour de la Chambre des députés que le 9 mars dernier. La motion a été adoptée à l'unanimité.

La Chambre des Métiers demande donc au gouvernement de mettre en œuvre un certain nombre de mesures qui s'avèrent centrales et où les inégalités détectées sont manifestes. Ainsi, l'accès aux mêmes droits en ce qui concerne le **cumul d'un revenu avec une pension de vieillesse anticipée** devrait encore rapidement faire l'objet d'un projet de loi sous l'actuel gouvernement. À titre d'exemple, un patron menuisier retraité touchant une pension anticipée et exerçant une mission de formateur dans les cours du Brevet de Maîtrise sera contraint de rembourser entièrement sa pension anticipée annuelle du moment où le revenu, réparti sur une année, découlant des formations dépasse par mois le 1/3 du salaire social minimum. Un salarié en revanche peut cumuler sa pension avec un revenu, aussi longtemps que ce cumul ne dépasse pas la moyenne des 5 revenus annuels cotisables les plus élevés de sa carrière, sinon la pension sera réduite proportionnellement. Dans ce cas précis, la Chambre des Métiers suggère au gouvernement de **s'appuyer sur la proposition de loi n° 7922** déposée en décembre 2021 par les députés Marc Spautz et Laurent Mosar, qui a été avisée positivement par le Conseil d'État. Une initiative similaire s'impose par ailleurs pour le volet chômage complet pour lequel la Chambre des Métiers a formulé des propositions. ☑

www.cdm.lu

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'ARTISANAT TIRE LA SONNETTE D'ALARME

L'inflation, la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation des coûts des matériaux et des salaires, et surtout la hausse des

taux d'intérêt ont entraîné une réduction massive des investissements dans la pierre avec pour conséquence un impact négatif au niveau du chiffre d'affaires et du niveau d'activité de l'ensemble des acteurs intervenant sur les projets de construction. La **Chambre des Métiers** juge donc les **perspectives peu encourageantes pour 2023**, d'autant plus que certaines décisions et annonces politiques récentes ont envoyé des messages négatifs aux investisseurs.

La dernière enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers a mis en évidence que 44 % des entreprises affichaient un carnet de commande de moins de 3 mois et 79 % un carnet de moins de 6 mois. Le secteur estime qu'en 2023 la production diminuera de 1.500 unités, passant de 3.800 à 2.300 logements achevés.

La Chambre des Métiers constate une multiplication de messages alarmants en provenance des différentes activités concernées par l'affaissement du marché privé des nouveaux logements. Une réorientation des équipes en place, surtout dans le domaine du gros oeuvre, vers d'autres marchés alternatifs, comme par exemple le marché de la rénovation et de l'assainissement ou les marchés publics, n'est souvent pas réaliste à brève échéance. De nombreuses entreprises de différents corps de métiers risquent donc de subir, dans les mois à venir, une situation sans commandes nouvelles et des équipes non affectées.

Étant donné la situation conjoncturelle très tendue, situation que le secteur de la construction n'a jamais connue dans le passé récent, l'Artisanat appelle à une prise de responsabilité de la part du gouvernement. Il importera dans les semaines à venir de préparer le terrain avec le secteur en vue d'adopter des mesures de soutien temporaires et ciblées avant les mois d'été, période qui risque d'être une phase décisive pour la survie des entreprises subissant pleinement le recul conjoncturel.

Même si à terme la relance est au rendez-vous, l'arrêt des projets de construction au niveau du gros oeuvre entraînera que les autres corps de métiers, notamment du parachèvement, devront attendre des mois avant d'avoir à nouveau un niveau d'activités acceptable. ☑

www.cdm.lu

L'ALEBA S'OUVRE À TOUS LES SECTEURS



Roberto Mendolia, président, ALEBA.

Le 21 mars 2023 a marqué le début d'un nouveau départ pour l'**ALEBA**, le syndicat historique de la place financière luxembourgeoise, qui est désormais **ouvert à tous** les secteurs.

Depuis le début de sa présidence, **Roberto Mendolia** n'a jamais caché sa volonté de s'ouvrir à d'autres secteurs d'activité professionnels. Beaucoup de salariés ayant quitté le secteur financier s'étonnent de ne pas pouvoir voter pour l'ALEBA et ces derniers souhaitent avoir de nouveau la possibilité de soutenir leur syndicat de coeur. En parallèle, les coordinateurs-membres constatent chaque jour que l'ALEBA est sollicitée par des professionnels de tous secteurs. Mais aussi et surtout parce que l'ALEBA soutient de nombreuses causes, comme celle des frontaliers, qui doivent pouvoir s'exprimer d'une seule voix.

Les délégués ALEBA sont des professionnels du secteur où ils travaillent. Ils en connaissent tous les rouages et ils sont les dirigeants de l'ALEBA. Les délégués des nouveaux secteurs qui rejoindront l'organisation seront de fait les dirigeants de ces branches au sein de celle-ci.

Actuellement, seuls certains salariés bénéficient de conventions collectives dans des secteurs spécifiques. L'ALEBA souhaite que chaque salarié bénéficie d'une convention collective. Afin d'y arriver, le syndicat collabore activement avec des juristes et des cabinets d'avocats qui seront une des chevilles ouvrières de son expansion.

Étant donné l'ouverture, l'acronyme ALEBA est dorénavant aussi connu comme étant l'**Association Luxembourgeoise de tous les Employés ayant Besoin d'Assistance** !

Sur son site, le salarié peut remplir son formulaire d'adhésion selon son profil.

L'ALEBA souhaite aussi conscientiser les jeunes sur le travail que réalise chaque jour le syndicat en offrant l'affiliation aux - de 30 ans.

<https://aleba.lu>

GOODYEAR

UN PROGRAMME DE MENTORAT POUR LES FEMMES LEADERS

Goodyear a annoncé son intention de lancer un **programme de mentorat et de développement pour soutenir les femmes leaders**. Dans le cadre de ce programme, baptisé **Wingfoot Women**, plusieurs collaboratrices de Goodyear participeront à une formation sur mesure sur l'image de marque personnelle. Elles encadreront ensuite des jeunes femmes désireuses de se lancer dans la technologie. Cette initiative permettra non seulement de renforcer les compétences des femmes au sein de Goodyear, mais aussi dans les communautés locales.

Développé par le Goodyear Women's Network EMEA, Wingfoot Women est en partenariat avec l'entreprise sociale **Know-WhyBrand Women**, qui défend l'égalité des sexes et donne aux femmes d'affaires les moyens de créer un avenir plus inclusif et plus équitable, et l'organisation à but non lucratif **Girls in Tech Luxembourg**, qui se consacre à supprimer l'écart entre les sexes dans la technologie en offrant des expériences et des possibilités d'éducation pour que les femmes se sentent inspirées, autonomes, connectées, préparées et sûres d'elles.

La 1^{ère} phase du programme durera 6 mois, l'objectif étant de l'étendre à long terme à des mentorées situées en dehors du Luxembourg, via d'autres Girls in Tech Hubs.

www.goodyear.com

IMS LUXEMBOURG

UN OUTIL POUR ÉVALUER LA PLACE DU HANDICAP DANS L'ENTREPRISE

IMS Luxembourg a lancé **Handi-Diag**, un outil pour évaluer la place faite au handicap en entreprise. Il a été réalisé en partenariat avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, le ministère du Travail, de l'Emploi et de

l'Économie Sociale et Solidaire et le Fond Social Européen.

Malgré les progrès constatés, les personnes en situation de handicap se confrontent encore à des obstacles lors de l'accès et la préservation d'un emploi. De leur côté, les entreprises manquent d'informations concernant l'inclusion de personnes en situation de handicap. C'est dans cette optique que l'outil Handi-Diag apporte des solutions aux entreprises en leur permettant de faire une auto-évaluation. Via une cinquantaine de questions, l'outil interroge 6 processus-clés pour connaître son indice de maturité : Recrutement et Carrière, Cadre Légal, Accessibilité de l'environnement de travail, Employabilité, Management, Performance. Une fois l'évaluation complétée, l'employeur bénéficie d'un bilan de son organisation qui comprend les points forts et les axes d'amélioration, ainsi qu'une comparaison avec la moyenne des employeurs du Luxembourg. À la suite de cette analyse, l'outil propose une sélection d'actions et de ressources adaptées au niveau de maturité de l'organisation, l'objectif étant de mettre en place un plan d'actions. Il est conseillé de refaire l'évaluation une fois par an.

L'outil est gratuit, disponible pour tous les employeurs du Luxembourg, accessible en français et anglais. Pour accéder à l'outil, il est nécessaire de créer un compte sur www.handidiag.lu.

HR ONE GALA

LES LAURÉATS DE SA 20^È ÉDITION



Géraldine Hassler, Head of People & Culture de KPMG, a été élue HR Manager of the Year. Photo-Farvest

Le **Gala HR One** qui s'est déroulé le 21 mars dernier en présence de quelque 400 professionnels était festif puisque HR One fête cette année ses **20 ans**. Les

lauréats de cette 20^e édition sont les suivants : HR Manager Award of the Year : **Géraldine Hassler** (Head of People & Culture, KPMG) ; Rising HR Tech of the Year : **Zortify** ; Recruitment Agency of the Year : **DO Recruitment** ; Learning and Development Award : **Cap4 Lab** ; HR Digital Partner Award : **Workday** ; People Experience of the Year : **Banque Raiffeisen** ; CSR Initiative Award : **Devoteam** ; Onboarding Experience Award : **Devoteam** ; Best Health and Well-being Strategy Award : **KPMG** ; Icebreaker Award : **CFL**.

www.farvest.com

GREAT PLACE TO WORK®

LES 15 ENTREPRISES OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER AU LUXEMBOURG EN 2023



Photo-Great Place To Work® Luxembourg

Lors de la soirée de la 13^e édition de **Great Place To Work® Luxembourg**, le nom des 15 sociétés labellisées **Best Workplaces™ Luxembourg 2023** a été dévoilé. Ces organisations sont élues par leurs collaborateurs grâce à une méthodologie mondialement reconnue.

Pour les **petites entreprises (10 à 49 employés)** : Salonkee et Fleetback. Pour les **moyennes entreprises (50 à 99 employés)** : AKABI, ONE, Cap4 Lab, Wavestone et INOWAI. Pour les **grandes entreprises (plus de 100 employés)** : CTG IT Solutions, Devoteam, InTech, Pictet Technologies, ATOZ, CTG Luxembourg PSF, Sword Luxembourg et Revantage Europe.

www.greatplacetowork.lu

WORKMONITOR DE RANDSTAD

SÉCURITÉ DE L'EMPLOI ET FLEXIBILITÉ : LES TRAVAILLEURS VEULENT LES DEUX

La 20^e édition du **Workmonitor** de **Randstad** révèle que les répondants au Luxembourg

ne sont pas aussi inquiets que dans les autres pays du monde quant à la sécurité de leur emploi (21 % contre 52 % à l'échelle mondiale). Seuls 14 % craignent de perdre leur emploi (37 % au global) mais cela préoccupe davantage la génération Z (21 % contre 43 % à l'échelle mondiale).

L'enquête montre que les travailleurs ne feront pas marche arrière sur certains acquis de ces 3 dernières années. Malgré le contexte économique, près de 2/3 des répondants au niveau mondial (46 % au Luxembourg) n'accepteraient pas un travail qui irait à l'encontre de l'équilibre entre leur travail et leur vie privée. La très grande majorité des travailleurs (83 % au global et 78 % au Luxembourg) a également indiqué qu'il est important de pouvoir disposer d'horaires de travail flexibles, une attente qui supplante l'attention portée à la politique de congé parental (65 % au Luxembourg et 62 % à l'échelle mondiale) et aux possibilités de formation (74 % au Luxembourg et 76 % à l'échelle mondiale). Au Luxembourg, la flexibilité en termes de lieu de travail est moins mise en avant (58 % contre 71 % au global), sans doute en partie à cause des contraintes concernant les travailleurs frontaliers.

Les salariés aspirent à exercer un emploi au sein d'une entreprise dont ils partagent les valeurs et la mission. Plus de la moitié d'entre eux (55 %) ont déclaré qu'ils quitteraient un emploi s'ils avaient l'impression de ne pas y avoir leur place. Cela est notamment vrai pour la génération Z (52 % au Luxembourg et 61 % à l'échelle mondiale). Plus de 40 % des personnes interrogées n'accepteraient pas un emploi s'il ne correspondait pas à leurs priorités sociales et environnementales (36 % au Luxembourg).

La conjoncture économique difficile pousse les travailleurs à chercher à accroître leurs revenus. Au Luxembourg, 10 % des répondants (25 % au niveau mondial) ont décidé de prendre ou de rechercher un nouvel emploi pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Ce chiffre passe à 16 % pour la génération Z (30 % au niveau mondial). 16 % des personnes interrogées prévoient de travailler plus dans leur job actuel (22 % à l'échelle mondiale). Là encore cette proportion est beaucoup plus importante chez la génération Z (26 % au Luxembourg et 37 % au global). Une part non négligeable de

répondants (14 %) serait prête à démissionner pour un emploi mieux rémunéré. C'est le cas pour 25 % des personnes issues des générations Y et Z mais cela ne concerne pas les baby-boomers (1 %).

La crise a aussi un impact sur les prévisions des travailleurs en matière de retraite. 26 % des baby-boomers, au Luxembourg comme au niveau mondial, retardent leur départ à la retraite en raison de leur situation financière et 78 % des travailleurs interrogés affirment ne pas pouvoir prendre leur retraite aussi tôt qu'ils le voudraient à cause de problèmes d'argent. Toutefois, au Luxembourg, 82 % des répondants pensent pouvoir prendre leur retraite avant 65 ans alors qu'ils ne sont que 51 % à être dans ce cas au niveau mondial.

Au Luxembourg, 50 % des répondants souhaiteraient une prime mensuelle pour compenser l'inflation (41 % à l'échelle mondiale). 41 % aimeraient percevoir une prime pour compenser l'augmentation du coût de l'énergie, des transports et des dépenses quotidiennes (28 % au niveau mondial). 40 % voudraient bénéficier d'une augmentation salariale en dehors du cadre des évaluations annuelles (39 % au global).

www.randstad.lu

HELIX NOUVEAU SIÈGE DE POST LUXEMBOURG



Vue de l'escalier monumental de 30 m de haut qui mène aux 8 étages.



Située au 8^e étage, D'Kantine offre une vue imprenable.

Photos-Entreprises magazine/IC

Après plusieurs années de travaux, le bâtiment **HELIX**, siège de **POST Luxembourg** place de la Gare, est désormais achevé et accueille quelque 850 de ses collaborateurs sur une surface de 27.700 m² totale hors-sol. C'est le cabinet luxembourgeois **Metaform Architects** qui a remporté l'appel à idées lancé par POST en 2017. Le défi était de taille, sachant qu'il fallait intégrer la façade d'Accinauto, datant des années 1940, à ce projet. Une façade constituée de lamelles en pierre qui basculent et se fondent dans le toit existant donne l'impression que les 2 bâtiments ne font qu'un.

L'atrium s'ouvre sur un escalier monumental de 30 m de haut qui mène aux 8 étages pourvus de zones de travail collaboratif, individuel, de salles de réunion, de salles de détente, d'une cantine avec terrasse et d'une salle de conférences avec une vue imprenable depuis le 8^e étage, d'espaces de verdure... Le choix du parquet, des tons feutrés, du mobilier écologique et modulable, de la lumière, de la végétation... ont été conçus dans un esprit de bien-être. Autre star de l'atrium, un lustre de 16 mètres de long, appelé Timeline, dont les éléments ressemblent à des feuilles d'arbres qui se composent de photographies liées à l'histoire de POST, de lettres, d'enveloppes... dont une partie comportent des QR codes que tout un chacun peut scanner.

Le bâtiment compte différentes sources d'énergie pour le chauffer ou le rafraîchir, notamment un bac à glace installé au sous-

sol de 2.763 m³ combiné à des pompes à chaleur ; des panneaux photovoltaïques et thermiques, des autoréfrigérants qui récupèrent de l'énergie à partir de l'air ambiant lorsque les températures extérieures sont supérieures à 5 ° C, etc.

À terme, la cour intérieure abritera 3 ruches ainsi qu'un rosier spécialement créé pour le bâtiment.

HELIX forme donc un écosystème durable où tout a un sens. Il est certifié Platinum de la DGNB, soit la plus haute distinction. ✓

www.post.lu

SQUARE METER

UN ESPACE DE BUREAUX À LOYERS ATTRACTIFS PRÈS DE L'AÉROPORT



SQUARE METER coordonne la commercialisation des surfaces restantes de l'immeuble de bureaux **Airport Center Luxembourg** situé 5, Heienhaff à Senningerberg, à proximité de l'Aéroport de Luxembourg.

L'immeuble compte 8 étages hors-sol dont un rez-de-chaussée et un rez-de-jardin, et 3 sous-sols qui offrent environ 17.000 m² de bureaux, 700 m² d'archives et plus de 350 parkings intérieurs. Il comporte 2 entrées distinctes comprenant chacune un hall d'entrée.

Une grande partie de l'immeuble est déjà occupée par de nombreuses entreprises et **3.800 m² de bureaux restent disponibles** pour accueillir de nouveaux locataires.

Le bâtiment est bien équipé en chauffage, climatisation, ventilation double flux, fenêtres ouvrantes en double vitrage et stores extérieurs. Un espace repas ainsi que des douches sont à la disposition des locataires, de même qu'un accueil et une garderie situés au rez-de-chaussée. ✓

www.square-meter.lu

CLOCHE D'OR DE NOUVEAUX LOCATAIRES



Le bâtiment **WHITE HOUSE**, situé boulevard F.W. Raffeisen en face du centre commercial Cloche d'Or.



Le bâtiment **EMERALD**, reconnaissable à sa couleur émeraude.

Les promoteurs **Nextensa** et **Promobe** ont annoncé avoir signé **un bail de 9 ans avec un locataire** triple AAA pour l'occupation de leur bâtiment **WHITE HOUSE** situé dans le nouveau quartier de la Cloche d'Or. Le futur locataire occupera l'entièreté du bâtiment **WHITE HOUSE** et le rez-de-chaussée ainsi que le 1^{er} étage dans le bâtiment situé juste à côté, **EMERALD**, soit une surface totale de 8.300 m². **WHITE HOUSE** sera livré au dernier trimestre 2023. La prise en location sera effective au 1^{er} trimestre 2024.

Le **WHITE HOUSE**, d'une surface totale de 6.500 m², bénéficie de la certification BREEAM excellent** et il est le 1^{er} bâtiment à utiliser la méthode CRREM® (Carbon Risk Real Estate Monitor ***) qui accélère la décarbonisation et la résilience au changement climatique du secteur immobilier au sein de l'UE.

Le bâtiment **EMERALD** sera livré au 3^e trimestre 2023. D'une surface totale de 6.800 m², cet immeuble de bureaux bénéficie de la certification BREEAM excellent**. 70 % du bâtiment sera pris en location au 1^{er} trimestre 2024. Des espaces sont donc encore disponibles. ✓

MANY MANY, LA NOUVELLE IDENTITÉ DE COCOONUT



De g. à dr. : **Nicolas Legay** et **Aurélien Dobbels**, fondateurs, Many Many.

Photo-Chambre de Commerce/Matthieu Freund-Priacel/ Priematt Photography

En 2020, **Aurélien Dobbels** et **Nicolas Legay** créent **Cocoonut** et proposent une offre de *coliving* qui allie flexibilité, design et technologie. Mais ils s'aperçoivent que l'offre de *coliving* seule – dont le développement est très contraint par la réglementation – doit s'élargir aux studios et appartements pour répondre à un besoin de logement grandissant.

Cocoonut se lance alors dans la gestion de 26 appartements à Belval. L'ensemble est booké avant même l'ouverture. Fin 2022, **INOWAI** prend une participation dans la start-up et lui confie la gestion de l'ensemble de son parc locatif. À cette nouvelle ambition s'ajoutent des projets en France et en Belgique. L'heure est venue de faire passer Cocoonut dans une nouvelle dimension et de **changer d'identité pour devenir Many Many**.

Ce nom marque avant tout l'élargissement de la gamme, notamment avec un immeuble de 49 unités qui verra le jour à la fin de l'année et un concours remporté pour le développement de 130 logements à la frontière française.

Many Many compte à présent plus de 500 unités de logement sous gestion tout en travaillant sur le développement de plusieurs centaines de nouveaux logements dans les prochaines années, en partenariat avec les clients investisseurs d'INOWAI. ✓

<https://atmanymany.com>

KODEHYVE

COLLABORATION AVEC KLEYR GRASSO POUR UN MODULE KYC/AML/BO/CTF



En bas, de g. à dr. : **Felix Hemmerling** (CEO) et **Véronique Ziliotto** (CPO), kodehyve.

En haut, de g. à dr. : **M^e Delphine Tempé** et **M^e Renata Jokubauskaite**, associées, KLEYR GRASSO.

La ConTech **kodehyve** a collaboré avec le cabinet d'avocats **KLEYR GRASSO** dans le cadre de son **module avancé de contrôles KYC/AML/BO/CTF** pour les **promoteurs immobiliers** et toutes les **parties prenantes de l'écosystème de la construction**.

kodehyve, société de technologie qui aide les acteurs de la construction à gérer et réduire les risques liés à leurs activités, a fait appel à l'expertise et aux conseils de KLEYR GRASSO – **M^e Delphine Tempé** et **M^e Renata Jokubauskaite** ont mené le projet au sein de l'étude – pour les aspects juridiques du module de conformité KYC (Know Your Customer), AML (Anti-Money Laundering), BO (Beneficial Owner) et CTF (Counter-Terrorist Financing), dédié à faciliter et automatiser les processus de mise en conformité des promoteurs immobiliers et des parties impliquées dans les transactions immobilières.

Les promoteurs et autres acteurs de l'immobilier tombant désormais dans le champ d'application de la loi du 12 novembre 2004 contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (loi AML/CTF) de 2020, ils sont tenus d'effectuer une évaluation des risques et une diligence raisonnable de leurs clients, et de mettre en place des politiques et procédures internes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La solution est disponible dans **kodehyve OS**, la solution phare de kodehyve, ainsi que dans une application autonome de conformité nommée **kodehyve comply**. Des kits de développement logiciel (SDK) sont disponibles pour les organisations souhaitant intégrer le module dans leurs solutions existantes. Au-delà des acteurs immobiliers, la solution est également disponible pour les clients juridiques tels que les notaires et les avocats afin d'automatiser leur processus de diligence. ✓

www.kodehyve.com

www.kleyrgrasso.com

LOW CARBON BUILDING INITIATIVE (LCBI)

1^{ER} LABEL BAS CARBONE PAN-EUROPEEN



Lancé au MIPIM en 2022, **Low Carbon Building Initiative (LCBI)** réunit des acteurs majeurs de l'immobilier européen afin de promouvoir les bâtiments bas carbone et réduire les émissions de CO₂ du secteur de moitié, en se basant sur l'Analyse du Cycle de Vie.

Après un an de travail collaboratif et d'analyse de données comparatives entre experts (membres du comité scientifique LCBI) et maîtres d'ouvrage, LCBI révèle aujourd'hui la méthodologie de la 1^{ère} version du label.

La pratique de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du bâtiment diverge au sein des pays européens. La méthodologie LCBI propose d'harmoniser la pratique de l'ACV en utilisant un indicateur exclusivement représentatif des émissions de CO₂ (kgCO₂eq/m²), compatible avec les réglementations locales. Prenant en compte la totalité du cycle de vie, le label LCBI mesurera l'empreinte carbone et la performance du bâtiment sur 3 plans : le **carbone gris** (*embodied carbon*, émissions liées aux éléments constructifs, mesuré en kgCO₂eq/m² sur 50 ans) ; le **carbone d'exploitation** (*operational carbon*, lié aux consommations et sources d'énergie, mesuré en kgCO₂eq/m²/an) ; et la mesure du

stockage de carbone biogénique contenu dans le bâtiment, mesuré en kgCO₂e/m².

3 niveaux de performance du label sont prévus, résultant de la mesure de l'empreinte carbone sur le cycle de vie et des critères suivants : complétude de l'étude d'ACV⁽¹⁾, respect de plafonds d'émissions exigeants, tant en ce qui concerne le carbone gris que le carbone d'exploitation.

LCBI capitalise sur l'expérience de l'Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA), fondée en 2015 et à l'origine des 1^{ères} méthodologies de mesure des émissions des bâtiments. À ce jour, plus de 450 projets, totalisant 3.000.000 m² ont été ou sont en cours de labélisation par BBCA. Cette expérience a permis de réduire de façon considérable les émissions de ces projets, qui sont de 30 % à 50 % moins émissifs que les constructions traditionnelles. La méthodologie développée par BBCA a inspiré la nouvelle réglementation environnementale française sur les bâtiments (RE2020), mise en application depuis début 2022.

Le label LCBI couvrira les principales classes d'actifs (en commençant par les bureaux, hôtels et le résidentiel) et s'appliquera aux immeubles neufs, en rénovation et en exploitation. La méthodologie permet de fixer une trajectoire claire pour les maîtres d'ouvrage et de les aider à progresser dans la mesure de l'empreinte carbone de leur patrimoine bâti sur tout son cycle de vie. La mesure du carbone gris, au-delà du seul carbone d'exploitation, permet notamment aux maîtres d'ouvrage d'anticiper et évaluer les rénovations et restructurations d'immeubles à venir.

Plus d'une dizaine d'opérations développées par les sponsors de LCBI seront évaluées comme « opérations pilotes » et permettront ainsi de publier une 1^{ère} version du LCBI label (sur les immeubles neufs dans un premier temps). Les résultats sont attendus d'ici fin 2023. ✓

www.lowcarbonbuilding.com

(1) Dans le cas où un immeuble ne serait évalué que partiellement par exemple sur son gros oeuvre, ses façades, mais en omettant les installations techniques, il sera ajouté des valeurs forfaitaires pour les lots manquants. Ainsi, tout immeuble sera évalué de façon complète, même si l'étude précise n'est que partielle. Cependant, seule une évaluation complète permettra d'obtenir le score maximal.

COSTANTINI

ACQUISITION DE MOLARO

Le groupe de construction et de génie civil **Costantini** a fait l'acquisition de la PME mosellane **Molaro** et conforte ainsi sa présence dans la Grande Région tout en enrichissant encore sa palette de métiers.

Créée il y a plus de 80 ans, l'entreprise Molaro est située à Hombourg-Budange et emploie 23 personnes. Elle est spécialisée dans les travaux de réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable et de glissières de sécurité. Avec cette acquisition, Costantini renforce sa présence dans la région Grand Est où le groupe est implanté depuis 2004. Il enrichit aussi sa palette d'activités et de métiers, Molaro ayant une expertise dans le domaine des glissières de sécurité, et que le groupe entend capitaliser pour se développer sur ce marché au Grand-Duché.

Le groupe Costantini emploie 775 collaborateurs au Luxembourg, en Belgique et en France. Il est actif dans 8 métiers complémentaires lui permettant de prendre en charge des projets de construction dans leur globalité : génie civil, construction, développement immobilier, déconstruction et désamiantage, promotion immobilière, travaux industriels et aux particuliers, électricité générale, mécanique poids lourds et engins de chantier. ☑

www.costantini.eu

LA START-UP MONÉGASQUE PINEAPPLI AU SEIN DE LUXTRUST



De g. à dr. : **Jean-Marc Rietsch** (président fondateur, Pineappli) et **Fabrice Aresu** (CEO, LuxTrust). Photo-LuxTrust

La start-up monégasque **Pineappli** – solution de services dématérialisés de gestion des documents – a rejoint le groupe **LuxTrust**, leader européen des services de confiance et d'identités numériques. Cette alliance a un double objectif : renforcer la position et le développement de LuxTrust en Europe

et permettre aux 2 entreprises de proposer de nouveaux services à leurs clients pour répondre de manière optimale à leurs besoins de transformation numérique.

En septembre dernier, LuxTrust a consolidé sa présence en Europe avec des bureaux à Monaco, 3^e implantation à l'international pour le groupe luxembourgeois. La collaboration avec Pineappli, start-up fondée à Monaco opérant à la fois sur les marchés français et monégasque, va donc permettre à LuxTrust de confirmer son implantation dans la principauté, mais également en Europe.

LuxTrust propose une des plus larges gammes de services de confiance qui inclut notamment les signatures et cachets électroniques conformes au règlement eIDAS, la validation de ces derniers, l'horodatage, la création d'identités numériques et l'authentification forte. Quant à Pineappli, elle propose une solution brevetée qui offre notamment plusieurs services de confiance, dont les coffres forts électroniques, l'archivage probant et certifié NF461 et les transferts sécurisés de documents. Les 2 offres se complètent, ce qui représente une combinaison gagnante pour les entreprises. Dorénavant, tous les services de confiance liés à la dématérialisation seront disponibles dans une seule intégration, ce qui aidera les entreprises à mieux gérer leur implémentation et utilisation.

Pineappli a été fondée par **Jean-Marc Rietsch** qui dispose d'une expertise internationale en matière de dématérialisation des processus, de signature et d'archivage électroniques. Il imagine un algorithme permettant de protéger les données de la manière la plus forte connue à ce jour. Sa solution sera brevetée et, en 2020, la start-up Pineappli voit le jour. ☑

www.luxtrust.com
www.pineappli.mc

LECUIT

REPRISE DES ACTIVITÉS DE CK IMAGE

Les activités de **CK Image** ont été reprises par l'entreprise luxembourgeoise **Lecuit**, spécialisée dans la photographie, l'impression FineArt, l'équipement studio, la microscopie ainsi que l'observation. Lecuit fête cette année ses 40 ans.

Cette reprise a pour objectif d'assurer la continuité des activités de CK Image et

de pérenniser l'idéologie de l'entreprise sous une nouvelle direction. Cette reprise n'affecte en rien la qualité des produits et prestations proposés.

La société Lecuit est bien connue au Luxembourg comme partenaire incontournable des marques Leica Camera et Leica Microsystems. Débutée en 1983, son activité n'a cessé d'évoluer vers un grand nombre de marques représentées en exclusivité sur le territoire luxembourgeois. Avec cette reprise, on trouve à présent, dans ses locaux d'Howald, toutes les grandes marques du monde de la photo mais aussi un studio de location, un atelier d'impressions FineArt, un grand choix en équipement seconde main ainsi que le stock qui garantit une livraison en 24h au Luxembourg et ses environs. ☑

www.lecuit.lu
<https://ck-group.lu>

FOYER S.A.

ACQUISITION DE GLOBALITY S.A. ET DÉVELOPPEMENT DE SYNERGIES



En mars dernier, **Foyer S.A.**, 1^{er} groupe financier privé luxembourgeois, a signé un accord pour l'acquisition de 100 % des actions de **Globality S.A.**, détenues par ERGO Reiseversicherung AG qui fait partie du groupe ERGO AG.

Avec cette acquisition, Foyer S.A. investit dans un secteur d'activité à haut potentiel et renforce sa position dans l'assurance santé internationale pour les expatriés, également appelée IPMI (International Private Medical Insurance), activité qu'elle développe depuis 2014 à travers sa marque Foyer Global Health.

L'équipe de Globality a intégré le Groupe Foyer et reste l'interlocuteur privilégié des distributeurs et des clients de Globality. L'expertise combinée des équipes de Globality et de Foyer Global Health permettra au Groupe Foyer de développer ses activités et d'accélérer sa croissance dans le domaine de l'IPMI.

À côté de cette acquisition, Globality, Foyer et ERGO vont développer un **partenariat dans le domaine de la distribution**

et des centres de services opérationnels.

Ainsi, les produits et solutions IPMI de Foyer Global Health/Globality continueront à être intégrés dans le vaste réseau de distribution international d'ERGO et de DKV, ce qui bénéficiera à l'ensemble de leurs clients. Foyer conservera également les relations actuelles de Globality avec les centres de services opérationnels d'ERGO afin d'assurer la continuité pour les clients actuels et offrir un niveau de service de premier ordre à tous ses clients dans le monde entier. ✓

<https://groupe.foyer.lu>

<https://www.foyerglobalhealth.com>

LA LUXEMBOURG WORKSPACE ASSOCIATION (LWA)

MEMBRE DE LA CLC

La **Luxembourg Workspace Association (LWA)** est à présent membre de la **Confédération luxembourgeoise du commerce (clc)**.

La LWA rassemble des propriétaires, des opérateurs et des membres d'espaces de travail partagés et de bureaux privés. Elle offre à ses membres une plateforme pour se partager de bonnes pratiques, des ressources et des connaissances. Elle vise à promouvoir l'innovation, la collaboration et la création d'emplois en facilitant la mise en réseau des espaces de travail partagés, bureaux privés et en offrant des ressources, des outils et des opportunités de développement professionnel à ses membres.

La LWA compte aujourd'hui 10 membres, ce qui représente 52.000 m² de surface de bureaux flexibles et 50 % de parts de marché. ✓

www.workspaces.lu

www.clc.lu

PROXIMUS ET GOOGLE CLOUD DES SERVICES DE CLOUD SOUVERAIN AU LUXEMBOURG ET EN BELGIQUE



Proximus et Google Cloud ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'un **contrat de 5 ans** visant à fournir des **services de cloud souverain au Luxembourg et en Belgique**. Ce partenariat permettra de déployer en toute

sécurité des activités sensibles et critiques, et de fournir des contrôles de souveraineté numérique de nouvelle génération aux gouvernements, entreprises réglementées et organisations internationales.

Dans le cadre de cet accord, les services de cloud souverain supporteront les activités déconnectées par le biais de Google Distributed Cloud Hosted, qui n'a pas besoin d'être connecté au Google Cloud pour la gestion de l'infrastructure, des services, des API ou des outils. Les solutions de souveraineté de Google Cloud sont conçues pour répondre aux exigences en matière de souveraineté opérationnelle, logicielle et des données, afin de renforcer le contrôle du client et la transparence des opérations sur les données sensibles migrées vers le cloud.

Proximus prévoit de collaborer avec **LuxConnect**, un fournisseur de services de centres de données détenu par l'État luxembourgeois, pour concrétiser ses solutions souveraines en Belgique et au Luxembourg. ✓

www.proximus.com

www.telindus.lu

ARVAL LUXEMBOURG

FORTE CROISSANCE DE SA FLOTTE EN 2022



Véronique Bourgois, directrice générale, Arval Luxembourg.

En 2022, **Arval** a enregistré une **augmentation solide de sa flotte de + 11 %**, portant à plus de 13.500 le nombre de véhicules loués.

La part des **véhicules électrifiés** (électriques et hybrides) a représenté en 2022 **près de 37 % du total des commandes** enregistrées par Arval Luxembourg (30 % en 2021).

Pour soutenir l'accompagnement de ses clients vers de nouvelles solutions de

mobilité, Arval a également lancé en 2022, **Arval Bike Lease**, la location en leasing de vélos électriques neufs et adaptés aux déplacements urbains.

L'offre de location pour des durées allant de 1 à 24 mois, **Arval Mid Term Rental**, confirme son succès sur le marché luxembourgeois avec une **augmentation de 38 % du nombre de contrats** effectués en 2022.

Arval Luxembourg a renforcé son engagement en termes de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) en rejoignant le projet **1 Electrified Vehicle = 1 Tree** lancé par Arval dans tous les pays où l'entreprise est présente. Cette initiative consiste à planter au Luxembourg un arbre pour chaque véhicule électrifié loué (électrique et hybride). ✓

www.arval.lu

BIL

UNE SOLIDE PERFORMANCE

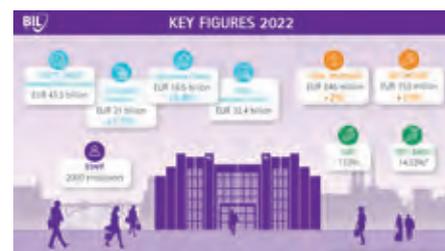


Illustration-BIL

Grâce à la résilience de ses activités commerciales et à un environnement de taux d'intérêt favorable, la **BIL** est parvenue à dégager un **résultat net de 153 millions EUR**.

Malgré le contexte difficile, la Banque a poursuivi le déploiement de son plan stratégique, baptisé **Energise Create Together 2025**. Les performances commerciales ont bien résisté en 2022. À **43,5 milliards EUR**, les **actifs sous gestion** ont légèrement reculé par rapport à 2021. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 1,7 % pour atteindre **21 milliards EUR**, dans un contexte de taux d'intérêt favorable et d'incertitude accrue ayant incité les clients à se montrer plus prudents. Les **prêts à la clientèle** se sont inscrits en hausse de 0,8 %, à **16,5 milliards EUR**. Cette croissance limitée s'explique par le ralentissement généralisé de l'octroi de prêts hypothécaires au Luxembourg, lui-même imputable à la hausse des taux

d'intérêt, aux retards accumulés dans les nouveaux projets de construction du fait de la hausse du coût des matières premières et aux tensions au niveau de la chaîne d'approvisionnement en raison du conflit russo-ukrainien.

La **performance commerciale** s'est traduite par un **chiffre d'affaires global** de **645 millions EUR**, en hausse de 2 %, et même de 8 % si l'on exclut les éléments non récurrents. Les **activités commerciales** de la Banque, limitées aux produits d'exploitation des activités principales, ont généré **589 millions EUR** (548 millions fin 2021). Les **dépenses** se sont élevées à **460 millions EUR**, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2021. Le recrutement et l'augmentation du coût de la main-d'œuvre ont contribué à l'accroissement des frais globaux de personnel. En outre, les frais généraux ont été affectés par la hausse des coûts de l'énergie et la reprise des voyages d'affaires. Il convient de noter que la Banque a géré activement son portefeuille de prêts en améliorant sensiblement la qualité de ses actifs, ce qui lui a permis de réduire le **coût du risque**, qui est passé de 38 millions EUR en 2021 à **19 millions EUR** en 2022. La Banque a publié un **résultat net après impôts** de **153 millions EUR**, en hausse de 13 %.

www.bil.com

BGL BNP PARIBAS

RÉSULTATS 2022

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 de **BGL BNP Paribas**, établis selon les normes internationales d'informations financières (IFRS), sont en **hausse de 4 %** par rapport à 2021 avec un **produit net bancaire à 1.689,4 millions EUR** (1.621,1 millions EUR en 2021). Cette hausse résulte d'une dynamique commerciale soutenue dans les différents domaines d'activité.

Dans la **Banque de Détail et des Entreprises**, les volumes moyens des dépôts **augmentent de 7 %**, tirés principalement par la clientèle des entreprises. La croissance des encours moyens de crédits atteint 6 %, portée par la progression des crédits tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Les actifs sous gestion du métier **Wealth Management** sont **en hausse**

de 1 %, bénéficiant d'un bon niveau de collecte partiellement contrebalancé par l'impact de la baisse des indices boursiers sur l'année 2022.

Au sein du **Leasing International**, l'année 2022 a été marquée par des retards de livraisons de matériels du fait de la rupture des chaînes d'approvisionnement, couplés à la hausse des coûts de financements ainsi qu'à une pression concurrentielle accrue. Le métier montre malgré tout une bonne résistance avec des volumes **en hausse de 1 %**.

Les **frais généraux** s'établissent à **854,4 millions EUR**, soit une hausse de 4 % par rapport à 2021

Le **résultat brut d'exploitation** atteint **835 millions EUR**, soit une hausse de 4 % par rapport à 2021.

Le **coût du risque** affiche une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente avec **72,5 millions EUR**.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**, qui correspond à la quote-part des résultats nets réalisés par des filiales dans lesquelles la Banque n'est pas majoritaire, s'établit à **16,9 millions EUR** (12,9 millions en 2021).

Le **résultat net consolidé part du Groupe** s'élève à **408,1 millions EUR**, en **hausse de 4 %** par rapport à 2021 (394,3 millions EUR).

Au 31 décembre 2022, le **total du bilan** s'élève à **61,9 milliards EUR** (62,1 milliards en 2021).

Le **ratio de solvabilité** est de **23,3 %** (selon les normes Bâle III) contre 23,5 % en 2021.

En 2022, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son plan **GTS 2025** (Growth, Technology, Sustainability) qui vise à réussir la transition du Groupe et de BGL BNP Paribas vers un nouveau modèle d'économie durable.

L'offre digitale s'est élargie avec de nouveaux services afin d'améliorer l'expérience client. Afin de soutenir les efforts d'innovation du pays, la Banque s'est associée, dans un projet financé par la Fondation Alphonse Weicker, à l'Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT) de l'Université du Luxembourg pour créer un modèle d'intelligence artificielle fondé sur la technologie de pointe BERT. Le Grand-Duché dispose ainsi de son propre modèle de langage, **LuxembERT**, en open source et accessible en ligne au public.

Ses efforts en matière de RSE et de finance durable ont permis le lancement d'un nouveau produit de **Financement à impact**, un crédit dont le taux dépend de la réalisation d'objectifs ESG bien définis. Ce produit vise à accompagner et encourager les entreprises luxembourgeoises dans le développement de leur démarche RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) et dans leur transition énergétique.

BGL BNP Paribas a aussi lancé en 2022 une **offre rénovation énergétique** qui s'étend du diagnostic énergétique et des conseils techniques jusqu'au financement du projet, en passant par l'accompagnement des clients dans leurs démarches administratives pour obtenir les aides que l'État met à disposition.

Depuis l'an passé, la Banque propose des **cartes bancaires plus respectueuses de l'environnement**.

Avec la Fédération Luxembourgeoise de Tennis, elle est engagée dans le projet **Tennis Responsable** qui consiste à récupérer les balles de tennis usagées pour les transformer en sols sportifs.

Début 2022, BGL BNP Paribas a reçu la **certification ISO 50001** pour ses bâtiments au Kirchberg.

www.bgl.lu

LUXAIR

DES APPAREILS PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



Luxair investit dans sa future flotte avec l'achat de **2 Boeing 737-8**, dont la livraison est prévue en 2026. Entretemps, en tant que solution provisoire, la compagnie aérienne va louer temporairement, auprès de Boeing, 2 autres 737-8, via un contrat de leasing qui entrera en service en juillet 2023. Les 2 avions seront opérés par des équipages Luxair et permettront à la compagnie aérienne de mieux atténuer les impacts financiers de la crise énergétique grâce à l'efficacité accrue de ces avions de nouvelle génération. De plus, Luxair

et Boeing sont en cours de négociation pour l'achat de 2 appareils supplémentaires de même type pour une livraison prévue en 2027, à l'échéance du contrat de leasing.

Les 737-8 offrent une capacité allant jusqu'à 186 sièges. À bord, les passagers bénéficient d'une cabine plus spacieuse, d'un meilleur confort d'assise, d'un espacement entre les sièges supérieur à la moyenne des autres compagnies (30 inches) ainsi que de plus grands compartiments à bagages pour plus d'espace de stockage dans la cabine.

Avec un rayon d'action atteignant les 3.100 miles nautiques (soit 5.740 km), les Boeing 737-8 vont étendre le rayon actuel des opérations de Luxair. Ces avions seront utilisés pour les vols les plus longs, tels que ceux opérés actuellement vers Dubaï, le Cap-Vert et le Sénégal, mais également sur le reste du réseau Luxair. Grâce à ces nouveaux appareils, Luxair pourra même, dans un avenir proche, étendre son réseau de destinations pour des voyages toujours plus lointains et ainsi offrir de nouvelles perspectives à ses passagers.

Les Boeing 737-8 offriront également plus de flexibilité sur l'ensemble du réseau Luxair tout en réduisant considérablement la consommation de carburant et les émissions de CO₂, jusqu'à 20 % par rapport aux générations d'avions précédentes.

Cet investissement va dans le sens de l'engagement de Luxair à assurer des vols durables d'ici 2050. ✓

www.luxair.lu

HIFI INTERNATIONAL OFFRE UNE SECONDE VIE AUX APPAREILS USAGÉS

Hifi International, spécialiste des équipements de la maison en électroménager et multimédia, propose à ses clients de racheter leurs appareils usagés grâce à la plateforme CircularX développée par Recommerce pour leur offrir une seconde vie. Ainsi, les appareils sont reconditionnés et réinjectés dans l'économie circulaire.

Smartphones, tablettes, ordinateurs portables, macbooks et consoles de jeux sont les 1^{ers} produits concernés par cette opération, qui s'étendra par la suite à d'autres catégories d'appareils. Les clients peuvent revendre en ligne en

toute autonomie ou choisir de se rendre en magasin pour réaliser le diagnostic et obtenir l'estimation de rachat. La simulation de reprise et l'ordre d'achat peuvent se faire sur <https://rachat.hifi.lu>. Recommerce et les autres partenaires de Hifi récupèrent ensuite les produits afin de les diagnostiquer, réparer et repackager pour les remettre en vente en produits reconditionnés.

Hifi International propose des dispositifs complémentaires pour les produits n'ayant plus de valeur marchande et hors d'usage grâce au dispositif Big Collecte qui permet de collecter et recycler ces articles. ✓

www.hifi.lu

MALT – INNOVATIVE FACTORY UN NOUVEAU CONCEPT ÉVÉNEMENTIEL À LUXEMBOURG-VILLE



Photo-Shinealight



Photo-Shinealight

Malt - Innovative Factory propose un lieu multifonctionnel doté de hautes technologies immersives à destination des entreprises et professionnels qui souhaitent organiser des conférences, dîners de gala, lançements de produits, *team buildings* ou autre événement *corporate*.

Situé au **1, rue de la Tour Jacob**, dans le quartier historique de Clausen, cet espace, qui abrite aussi le Luxembourg Center for Architecture (LuCA), tire son nom de son passé industriel. Ancienne usine de mise en bouteille de bières, Malt - Innovative Factory est l'un

des rares lieux événementiels pouvant accueillir, en plein cœur de la capitale, plus de 340 personnes assises. Dans un esprit architectural moderne, l'espace conjugue patrimoine et modernité afin d'offrir de multiples possibilités scénographiques immersives au sein d'un espace lumineux de 510 m². Avec une surface de projection vidéo de 47 m² parfaitement modulable, Malt - Innovative Factory donne la possibilité d'ouvrir une fenêtre digitale grandeur nature à travers 3 écrans grand format sans bordures, qui peuvent s'utiliser seuls ou en différentes combinaisons. Équipé de vidéoprojecteurs haute performance et d'un système audio haut de gamme, le nouveau concept événementiel propose des possibilités de narration multiples en intégrant l'audience au cœur du contenu.

Malt - Innovative Factory apporte également aux entreprises et professionnels une organisation d'événements clés en main, prenant en charge tous les aspects techniques et logistiques nécessaires au bon fonctionnement du projet. Le référencement des traiteurs Julien Cliquet et Steffen Traiteur permet de proposer une offre culinaire éclectique.

Malt - Innovative Factory adopte une démarche responsable lors de ces événements : éclairage LED, scène brute réutilisable, circuit court pour le choix du mobilier et des prestataires. ✓

www.malt-events.lu

L'HÔTEL KAZAKIWI A OUVERT SES PORTES



L'Hôtel Kazakiwi est situé au 13, rue de Strasbourg, dans le quartier de la Gare.

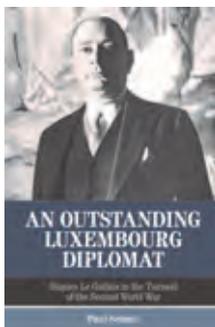
Situé à 300 m de la Gare de Luxembourg, l'**Hôtel Kazakiwi**, dernier-né de Flexiroom (groupe REAM), a ouvert ses portes le 1^{er} avril. Il compte 31 chambres de 4 types (supérieur, standard, cosy et mini), toutes disposant d'une literie premium et d'un linge haut de gamme pour un sommeil 5*. Côté salle de bains, ce boutique-hôtel met également l'accent sur la qualité en s'associant à la Maison italienne Ortigia. Savons, crèmes, lotions et bougies sont formulés à partir de produits naturels, et les parfums sont distillés à partir de fleurs de Sicile par le maître parfumeur italien, Lorenzo Villonesi.

La philosophie de l'Hôtel se base sur une expérience mêlant confort, détente et découvertes, visant à satisfaire hommes et femmes d'affaires, touristes et tous ceux désireux de séjourner dans un hôtel haut de gamme à un prix accessible.

REAM EU Balanced Real Estate Fund est un fonds spécialisé dans la promotion immobilière et la gestion d'un portefeuille locatif diversifié, d'ancrage belgo-luxembourgeois. REAM investit dans le *smart living*, l'immobilier innovant et responsable à travers 3 métiers : le *coliving* via la marque Flexiroom, la promotion de projets résidentiels via Devlop et l'investissement dans l'immobilier à haut rendement locatif via Invest. ✓

www.kazakiwi.lu

UN DIPLOMATE LUXEMBOURGEOIS HORS PAIR L'AMBASSEUR HUGUES LE GALLAIS DANS LA TOURMENTE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Paul Schmit signe ici une biographie de **Hugues Le Gallais**, 1^{er} ambassadeur luxembourgeois qui a résidé aux États-Unis. Se basant sur des sources en grande partie non encore publiées,

l'auteur retrace la vie de ce personnage haut en couleurs.

Issu de la bourgeoisie luxembourgeoise, Hugues Le Gallais a entamé sa carrière en tant que représentant de l'Arbed à

l'étranger, avant d'entrer dans la diplomatie. De 1940 à 1958, il a représenté les intérêts du Luxembourg à Washington, un poste-clé pour la diplomatie luxembourgeoise, surtout pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce fut lui qui œuvra avec succès pour faire venir la Grande-Duchesse Charlotte et ses ministres en Amérique. Sa mission sur place pourrait se résumer à la devise « *Put Luxembourg on the map* ». Avec verve et habileté, Hugues Le Gallais a plaidé la cause du Grand-Duché, occupé pendant plus de quatre ans par l'envahisseur allemand.

La biographie a été publiée en 2019 en français et récemment en version anglaise. Elle est disponible aussi en version électronique sur www.editions-schortgen.lu. ✓

BIL

LUC FRIEDEN REMPLACÉ AD INTERIM PAR JING LI À LA PRÉSIDENTIE DU CA

Luc Frieden ayant remis sa démission suite à sa décision de se présenter comme tête de liste de son parti aux prochaines élections législatives, le conseil d'administration de **BIL** a décidé, en mars dernier, qu'il serait **remplacé ad interim par Jing Li**, membre du conseil d'administration et présidente du comité stratégique du conseil, jusqu'à ce que le processus de nomination en cours d'un nouveau président soit finalisé.

Luc Frieden avait rejoint le CA de la BIL en tant que président en 2016. Sous sa présidence, la Banque a renforcé son cadre de gestion des risques, s'est engagée dans sa démarche de développement durable et a fait progresser la diversité au sein de ses organes de direction.

LAURENT COOREMAN CEO DU FAMILY OFFICE DE LA BIL



Laurent Cooreman, CEO, Belair House, BIL.

Belair House, une filiale de la **Banque Internationale à Luxembourg (BIL)**, est un Family Office axé sur l'immobilier qui offre ses services aux clients désireux d'investir dans ce secteur. Depuis le 13 mars dernier, c'est **Laurent Cooreman** qui en est son **CEO**.

Laurent Cooreman possède une connaissance approfondie du marché immobilier. Il dispose d'une solide expérience dans la gestion de grands projets acquise tout au long de sa carrière. Il a dirigé CBRE Luxembourg pendant 9 ans, filiale qu'il a ouverte et dont il était membre du conseil d'administration. Il a aussi fondé sa propre société, **SQUARE METER**, active dans le développement de partenariats immobiliers au Luxembourg, dont la gestion d'actifs, la coordination des locations et des ventes, les expertises, la promotion immobilière et le conseil.

« *C'est une formidable opportunité de réunir capitaux, dettes, connaissance du secteur immobilier, réseau et expérience au sein d'une plateforme destinée à la préservation et à la croissance du patrimoine des clients. Dans le contexte actuel, le déploiement stratégique et pratique des actifs sur le marché de l'immobilier est essentiel* », a commenté Laurent Cooreman. ✓

www.bil.com

www.belairhouse.lu

LOYENS & LOEFF LUXEMBOURG

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION BICÉPHALE



De g. à dr. : **Marc Meyers** et **Frédéric Franckx** codirigeant Loyens & Loeff Luxembourg.

Afin de soutenir la croissance du cabinet **Loyens & Loeff Luxembourg**, **Frédéric Franckx** a rejoint **Marc Meyers** en tant que **Managing Partner**.

Frédéric Franckx, Partner, dirige le Corporate/M&A Practice department et codirige le Corporate/M&A Practice Group. Fort de plus de 15 ans d'expérience acquise à Bruxelles, New York et

Luxembourg, il est régulièrement impliqué dans les plus importantes transactions liées au private equity.

Marc Meyers, Partner, est impliqué dans la gestion de la société depuis de nombreuses années et était l'unique Managing Partner depuis novembre 2020. Il dirige l'équipe Luxembourg Investment Management et est spécialisé dans la structuration de fonds d'investissement alternatifs. ✓

www.loyensloeff.lu

M^E HENRI WAGNER REJOINT ELVINGER HOSS PRUSSEN



M^E Henri Wagner, associé, départements Corporate et Financial Services Regulatory, Elvinger Hoss Prussen.

M^E Henri Wagner a rejoint le cabinet d'avocats luxembourgeois **Elvinger Hoss Prussen** en qualité d'**associé**, au sein de ses départements **Corporate et Financial Services Regulatory (FSR)**.

Avant de rejoindre l'étude, M^E Wagner dirigeait le département bancaire du cabinet Allen & Overy à Luxembourg, où il a exercé les fonctions de Managing Partner de 2008 à 2018. Il est spécialisé en matière de réglementation internationale des services bancaires et financiers, y compris en création de banques, de professionnels du secteur financier et d'établissements de monnaie électronique, mais aussi dans les questions relatives aux CRR, MiFID et CRD, et réglementations connexes. Il possède plus de 30 ans d'expérience dans ces domaines.

M^E Wagner est membre des comités Bancaire et Marchés de Capitaux de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) ainsi que du MiFID Steering

Committee, du Legal Affairs Committee et du Banking Supervision Committee de l'ABBL. Il assure par ailleurs la coprésidence du groupe de travail PSF et des groupes de travail sur les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique du Haut Comité de la Place Financière (HCPF). Il est également membre de plusieurs groupes d'experts au ministère des Finances traitant de propositions de législation sur les trusts, les fondations, les établissements de monnaie électronique, la résolution de défaillance bancaire et les titres dématérialisés.

Il est l'un des rares praticiens à être classés dans le *Hall of Fame* du Legal 500 pour le secteur Banking, Finance and Capital Markets. ✓

www.elvingerhoss.lu

SIMMONS & SIMMONS LUXEMBOURG LLP

M^E ELENA BASSI, COUNSEL



M^E Elena Bassi, Counsel, Investment Funds, Simmons & Simmons Luxembourg LLP.

Simmons & Simmons Luxembourg LLP poursuit l'expansion de son équipe des **Fonds d'investissement** avec l'arrivée de **M^E Elena Bassi** en tant que **Counsel**.

M^E Bassi est une avocate chevronnée en fonds d'investissement, qui conseille ses clients sur les questions juridiques et réglementaires relatives aux fonds d'investissement et aux services financiers réglementaires. Elle possède une vaste expérience dans l'assistance aux clients institutionnels et non institutionnels dans un large éventail d'activités liées

aux fonds de toutes les classes d'actifs. Son champ d'expertise couvre les opérations de constitution, de structuration et de restructuration, les liquidations, la commercialisation et la distribution de fonds. Elle s'intéresse particulièrement aux fonds réglementés (OPCVM et FIS, mais aussi aux RAIF). Elle conseille également les sociétés de gestion et les AIFM sur le respect de leurs obligations réglementaires.

Avant de rejoindre Simmons, M^E Bassi a travaillé pour des cabinets d'avocats de premier plan au Luxembourg et en Irlande, et dans le département de distribution de fonds d'un Big Four au Luxembourg où elle a commencé sa carrière. ✓

www.simmons-simmons.com

DSM AVOCATS À LA COUR 2 NOUVEAUX RECRUTEMENTS



M^E François Michel (Senior Associate-Avocat à la Cour), et M^E Anne Bodin (Associate-Avocat), DSM Avocats à la Cour.

DSM Avocats à la Cour a accueilli **M^E Anne Bodin** en qualité d'**Associate-Avocat** au sein des départements **Digital, Droit bancaire et financier** ainsi que **Droit commercial et Droit des affaires**. M^E Bodin a prêté serment au Barreau de Luxembourg en décembre 2022. Elle a suivi les cours complémentaires de droit luxembourgeois et est titulaire d'un master I en Droit privé de l'Université de Metz ainsi que d'un master II (DESS) en Gestion des entreprises de l'IAE de Nantes. Avant de rejoindre DSM Avocats à la Cour, elle a travaillé dans l'industrie des fonds d'investissement.

M^E François Michel a rejoint l'étude en qualité de **Senior Associate-Avocat à la Cour** au sein des départements **Droit commercial et Droit des affaires, Droit immobilier et Droit de la construction** ainsi que **Règlement des litiges** (en matière civile et commerciale/arbitrage). M^E Michel a passé l'examen d'avoué en

2022 et a prêté serment au Barreau de Luxembourg en juin 2020. Il a suivi les cours complémentaires de droit luxembourgeois, est titulaire d'un master II Droit de l'entreprise – finalités droit bancaire & financier, et Droit fiscal de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve ainsi que d'une licence en Droit de l'Université de Namur. Avant de rejoindre DSM Avocats à la Cour, il a travaillé pendant plus de 3 ans dans d'autres études d'avocats au Luxembourg. ☑

www.dsm.legal

LINKLATERS LLP LUXEMBOURG

2 NOUVEAUX ASSOCIÉS ET 2 NOUVEAUX COUNSELS



De g. à dr. : **M^e Danièle Buchler** (Partner), **M^e Raoul Heinen** (Partner), **M^e Florence Forster** (Counsel) et **M^e Adrien Timmermans** (Counsel), Linklaters LLP Luxembourg.

Photo-Linklaters LLP Luxembourg

Linklaters LLP Luxembourg a renforcé son équipe senior avec l'élection de **M^e Danièle Buchler** et **Raoul Heinen** au rang d'**associés**, et la nomination de **Florence Forster** et **Adrien Timmermans** au rang de **Counsels**.

M^e Danièle Buchler, avocate au sein de la pratique fiscale, a rejoint Linklaters Luxembourg en 2009. Elle assiste les gestionnaires d'investissement dans la mise en place et la structuration fiscale de joint-ventures et de fonds d'investissement. Elle conseille également sur les aspects fiscaux luxembourgeois liés à des réorganisations transfrontalières. Elle participe activement à de nombreux groupes de travail et comités.

M^e Raoul Heinen est spécialisé dans la structuration, la mise en place et la distribution d'une large gamme de fonds d'investissement, avec un accent particulier sur les fonds alternatifs. Il conseille aussi des institutions financières de renommée mondiale sur une multitude de questions réglementaires. Il est également actif dans le secteur FinTech. Il est membre de plusieurs groupes de travail au Luxembourg.

M^e Florence Forster a rejoint le département Droit des sociétés et Fusions-acquisitions de Linklaters Luxembourg en 2011 et a travaillé dans les bureaux de Paris et Francfort. Elle intervient en matière de restructurations d'entreprises, de fusions et acquisitions, de joint-ventures et d'opérations de private equity. Elle travaille en étroite collaboration avec les bureaux allemands du réseau Linklaters pour le compte de clients germanophones.

M^e Adrien Timmermans a rejoint le département des Fonds d'investissement de Linklaters Luxembourg en 2014. Il est spécialisé dans le domaine des fonds de capital-risque, de private equity, de fonds immobiliers et d'infrastructure, et également en matière de levées de fonds de crédit. Il représente aussi des investisseurs dans le cadre de leurs investissements dans une multitude de catégories d'actifs alternatifs. Il conseille également ses clients afin que ces derniers se conforment à leurs obligations légales et réglementaires.

Linklaters est un cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et organisations gouvernementales. Il compte actuellement plus de 2.800 avocats dans le monde. Le bureau de Luxembourg comprend 112 avocats et se compose en tout de plus de 160 personnes. ☑

www.linklaters.com

JLL

CHANGEMENT DE LEADERSHIP AU SEIN DE JLL LUXEMBOURG



Kasper Deforche, Managing Director et Head of Markets Luxembourg, JLL Luxembourg.

Après 9 années passées à la direction de **JLL Luxembourg**, **Angélique Sabron** a souhaité poursuivre d'autres projets professionnels. Depuis mars dernier, c'est **Kasper Deforche**, actuel CEO de JLL Luxembourg et Belgique, qui assure à présent les fonctions de **Managing Director et Head of Markets Luxembourg**, aidé par une équipe talentueuse composée d'Emna Rekik (Head

of Tenant Representation), Vincent Van Brée (Head of Capital Markets), Jonathan Morand (Bureaux), Robby Cluyssen (Résidentiel), Dimitri Collignon (Retail), Pascal d'Amico (Project & Development Services), Alain Clarinval (Tétris Design x Build) et Rod Scrivener (Valuations).

Kasper Deforche a rejoint JLL en novembre 2021 en tant que CEO de JLL Belux. Il était auparavant CEO de Wereldhave Belgium, Société Immobilière Réglementée (SIR) cotée sur Euronext Brussels. Précédemment, il a également été en charge du portefeuille Retail et Résidentiel chez AG Real Estate, l'un des principaux acteurs immobiliers en Belgique et au Luxembourg.

SÉBASTIEN GIORDANO, HEAD OF PROJECT & DEVELOPMENT SERVICES POUR LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG



Sébastien Giordano, Head of Project & Development Services, JLL Belux.

Dans un contexte d'évolution des normes et de la fiscalité (taxonomie européenne) couplée à une contraction du marché et une hausse des prix de l'énergie, la question de la pérennisation des actifs immobiliers dans la durée est au centre des préoccupations.

La haute performance ESG des actifs est le principal, voire l'unique levier de création de valeur durable. À actif équivalent, celui avec les meilleures performances ESG se commercialisera mieux (bonus vert), aura une phase d'exploitation beaucoup moins risquée (moins de vide locatif) et atteindra, in fine, une valorisation bien plus élevée (jusqu'à + 20 % selon les études de JLL⁽¹⁾).

Face à ces défis, JLL se positionne en nourrissant l'ambition de créer de la valeur durable et responsable tout en contribuant à la décarbonation de l'immobilier et du secteur de la construction.

Pour accomplir cette mission, JLL continue de renforcer ses équipes et a nommé **Sébastien Giordano** comme **Head of Project & Development Services pour la Belgique et le Luxembourg**. Il apporte son expérience dans la construction et le conseil en proposant une approche très pragmatique qui lui a permis de diriger avec succès des programmes ambitieux dans des secteurs variés à l'international.

(1) <https://www.jll.co.uk/en/newsroom/environmentally-sustainable-real-estate-attracts-higher-prices#.Y8gvUGl1MwM.linkedin>

GREET HEX, NOUVELLE DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT VALUATION ADVISORY POUR LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG



Greet Hex, Head of Valuation Advisory, JLL Belgique et JLL Luxembourg.

JLL a nommé **Greet Hex** au poste de **Head of Valuation Advisory** chez **JLL Belgique** et **JLL Luxembourg**. Basée à Bruxelles, elle vient renforcer la position de l'entreprise en tant qu'expert de confiance en matière de conseils et d'évaluations immobilières sur ces marchés.

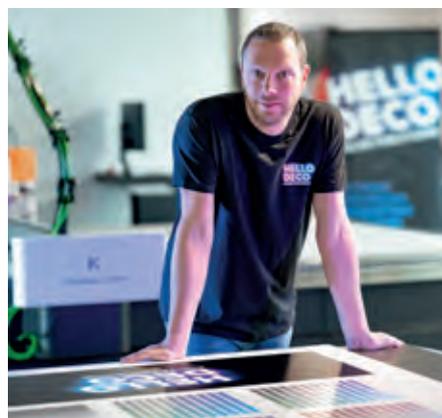
Forte de son expérience de 20 ans en immobilier chez JLL et précédemment au poste de Head of Healthcare Valuations EMEA, Greet Hex confirme le niveau d'excellence requis pour toutes les évaluations RICS confiées par les clients. Elle travaille avec une équipe expérimentée – dont Rod Scrivener, un expert de renom qui engrange plus de 34 années d'expérience dans le domaine – qui accompagne également les clients de JLL dans la valorisation d'actifs immobiliers ou de portefeuille quelle que soit la typologie de ces derniers, qu'il s'agisse d'une valorisation documentée dans le cadre de projets d'acquisition ou de cession, de

développement immobilier, de rapports financiers, de financement, etc.

JLL réalise des évaluations pour des REITs (Real Estate Investment Trusts) belges, des sociétés d'assurances et des investisseurs internationaux, ainsi que des missions de conseils dans tous les segments de marché. ✓

www.jll.lu

HELLO DECO UN NOUVEAU DIRECTEUR OPÉRATIONNEL ET DES INVESTISSEMENTS



Jean-François Bossicart, COO, Hello Deco.

Au départ rattaché à l'agence de communication & marketing **NOOSPHERE Brand Strategy**, l'atelier a pris son envol en octobre 2021 sous la forme d'une S.à r.l. et sous le nom de **Hello Deco**, l'objectif étant de se séparer totalement de NOOSPHERE Brand Strategy, de s'étendre davantage sur le Benelux et de répondre aux demandes croissantes des autres agences de communication. Hello Deco appartient à **DG Group**.

Un an et demi après sa création, Hello Deco S.à r.l. accueille **Jean-François Bossicart**, son nouveau **directeur opérationnel**. Passionné de design et d'imprimerie, il a occupé plusieurs postes de responsable de production au cours de ces 15 dernières années.

D'autre part, l'acquisition de **4 nouvelles machines** va permettre à l'atelier publicitaire d'étendre ses services pour des projets innovants et personnalisables : **imprimante à plat, CNC, machine à impression textile et machine latex HP 800W sans solvant** viennent en renfort du parc machines existant. À hauteur de

400.000 EUR, cet investissement technique montre les ambitions de l'entreprise, déjà experte dans le *retail*/grande distribution, horeca et construction. ✓

<https://hello-deco.com>

BALOISE LUXEMBOURG CHRISTINE THEODOROVICS VA REMPLACER ROMAIN BRAAS



Christine Theodorovics, CEO, Baloise Luxembourg.

À partir du 1^{er} juin, c'est **Christine Theodorovics** qui va prendre les fonctions de **CEO** de **Baloise Luxembourg**, Romain Braas prenant sa retraite, après 18 ans chez Baloise Luxembourg, dont près de 12 à sa tête. Le conseil d'administration a proposé également que Mme Theodorovics reprenne les fonctions de **dirigeant agréé** et d'**administrateur** de Baloise Assurances et Baloise Vie Luxembourg.

Christine Theodorovics a plus de 23 ans d'expérience dans les services financiers, plus récemment au sein du Groupe AXA (2019-2022) en tant que Chief Strategy Officer en charge du pilotage de la stratégie de distribution, innovation et solutions digitales et, avant cela, au sein du Groupe Zurich Insurance (2011-2019) où elle a occupé différentes fonctions (membre du conseil d'administration de Zurich Allemagne, directeur de la distribution bancaire, directeur Vie pour Zurich Suisse, directeur Général Global Life Autriche...) et ainsi fait ses preuves dans le domaine de la gestion, de la transformation des activités, de la distribution et du développement stratégique. Entre 2000 et 2010, elle travaillait pour le Groupe Swiss Life. Elle a évolué sur différents marchés en Asie, Moyen-Orient et Europe à travers différentes fonctions. Elle a commencé sa carrière en 1996 en tant que consultante pour le groupe Kantar en Allemagne (étude de marché et marketing – Europe, États-Unis et Afrique du Nord).

Elle est également membre indépendant et non exécutif de 2 conseils d'administration au sein d'institutions financières et d'une organisation non gouvernementale politiquement indépendante. Christine Theodorovics est titulaire d'un master Business Administration de l'Université de Vienne (Autriche) réalisé en partenariat avec les universités d'Alberta (Canada) et de Guadalajara (Mexique), d'un master of Arts in European Economic Studies du Collège d'Europe de Bruges (Belgique) et d'un diplôme d'Études Supérieures en Banque de l'Institut Financier Suisse. Elle dispose également d'un doctorat en Business Administration de l'Université de Gloucestershire (Royaume-Uni). ✓

www.baloise.lu

ACA

CHRISTIAN STRASSER, NOUVEAU PRÉSIDENT



Christian Strasser, président, ACA.

Photo-ACA

À l'issue de la dernière assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration de l'ACA a procédé à l'élection de **Christian Strasser**, CEO de Lalux, au poste de **président** pour une durée de 2 ans.

Christian Strasser est titulaire d'une maîtrise en Sciences économiques et a débuté sa carrière professionnelle à la BIL en 1994. Il est passé par différents départements de la Banque dont les Marchés financiers, le Réseau des agences, les Ressources humaines, le Private Banking et le Personal Banking. Il est entré au comité de direction de la BIL en 2010 et a pris, en 2012, la responsabilité du Réseau des agences, du Direct Banking et du Marketing. Il a rejoint Lalux en juillet 2015 en tant que membre de la direction. En janvier 2016, il est nommé directeur général de Lalux Assurances et de Lalux Assurances-Vie et prend la présidence

des conseils d'administration de DKV Luxembourg et de Lalux Re. C'est son 2^e mandat de président de l'ACA.

L'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) est une association créée en 1956 pour défendre les intérêts professionnels et promouvoir le secteur de l'assurance et de la réassurance luxembourgeois. Elle compte actuellement 142 membres. ✓

www.aca.lu

FONDATION IDEA ASBL

VINCENT HEIN SUCCÉDRA À MURIEL BOUCHET À LA DIRECTION



De g. à dr. : Vincent Hein et Muriel Bouchet.

Après 9 années passées au sein de l'équipe d'**IDEA**, dont près de 5 en tant que directeur et 2 en tant que coordinateur général, **Muriel Bouchet** a annoncé qu'il souhaitait mettre un terme à son activité professionnelle et quitter son poste en septembre prochain.

Pour lui succéder à la direction de la Fondation IDEA asbl, le conseil d'administration a nommé **Vincent Hein**, qui prendra ses fonctions le **1^{er} septembre 2023** et dirigera l'équipe actuelle composée de **Michel-Édouard Ruben** (Senior Economist), **Ioana Pop** (économiste) et **Julien Mpia Massa** (chargé de Communication).

Muriel Bouchet continuera à rester associé à la Fondation IDEA asbl en tant que membre du conseil scientifique et contributeur occasionnel aux travaux de l'équipe.

Vincent Hein est titulaire d'un master en Sciences économiques de l'Université de Lorraine et a rejoint la Fondation IDEA asbl en 2016. Il a produit des contributions remarquées dans les domaines de la R&D, du suivi de la conjoncture macroéconomique, de la coopération transfrontalière et a récemment coordonné l'étude *Une vision territoriale pour le Luxembourg à long terme*.

Lors de l'assemblée générale de la Fondation IDEA asbl, il a été décidé de nommer au **conseil d'administration Isabelle Schlessler, Carole Retter et Marc Hostert**, qui était jusqu'à présent membre du conseil scientifique.

Le conseil d'administration a également décidé de renforcer le **conseil scientifique** de la Fondation IDEA asbl en nommant de nouveaux membres : **Jean-Jacques Rommes** comme président, **Étienne Reuter, Christel Chatelain, Romain Diederich** ainsi que **Muriel Bouchet** (à partir du 1^{er} octobre 2023).

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit : Michel Wurth (président, Fondation IDEA asbl et président honoraire, Chambre de Commerce), Pierre Ahlborn (administrateur délégué, Banque de Luxembourg), Stéphanie Damgé (directrice, Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl), Erna Hennicot-Schoepges (vice-présidente, Institute for cultural diplomacy), Marc Hostert (conseiller de gouvernement 1^{ère} classe), Carole Retter (secrétaire générale, Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg), Isabelle Schlessler (directrice, ADEM), Carlo Thelen (directeur général, Chambre de Commerce) et Marc Wagnier (Chief Operating Officer (COO) et Director Entrepreneurship, Chambre de Commerce).

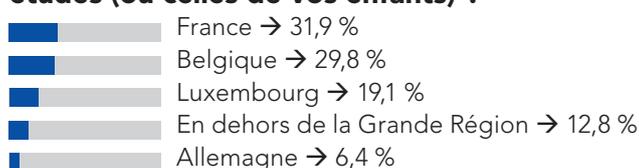
Quant au conseil scientifique, il se compose comme suit, avec, à la présidence Jean-Jacques Rommes (ancien directeur, ABBL, ancien administrateur délégué, UEL et ancien président, CES), Michel Beine (professeur d'Économie, Université du Luxembourg), Muriel Bouchet (économiste (à partir du 1^{er} octobre 2023)); Christel Chatelain (Director Economic Affairs, Chambre de Commerce), Romain Diederich, (géographe et enseignant), Lucien Hoffmann (Director of Environmental Research and Innovation Department, LIST), Michèle Finck (Professor of Law and Artificial Intelligence, Université de Tübingen), Wladimir Raymond (économiste et consultant); Étienne Reuter (directeur honoraire, Inspection générale des finances et président honoraire, Agora), Stéphanie Schmitz (attachée, Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'UE) et Rolf Tarrach (recteur émérite, Université du Luxembourg). ✓

www.fondation-idea.lu

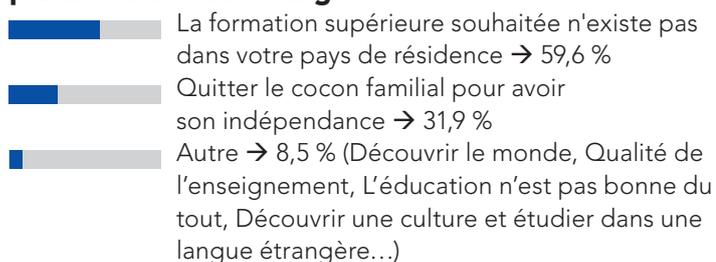
Dans quel pays envisagez-vous de faire vos études ?

Les départs à l'étranger repartent à la hausse pour les étudiants. Pourquoi sont-ils nombreux à vouloir faire leurs études dans un pays différent du leur ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et diffusé en avril sur le site lesfrontaliers.lu.

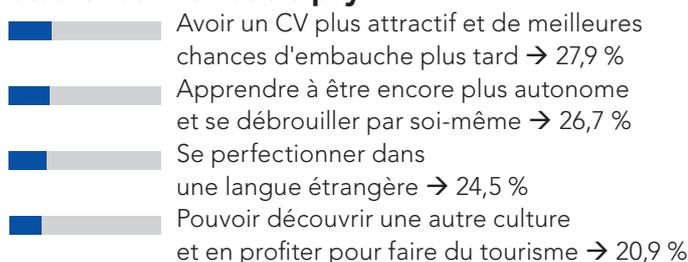
Quel est selon vous le meilleur choix pour vos études (ou celles de vos enfants) ?



Pour quelle(s) raison(s) pourriez-vous partir étudier à l'étranger ?



Selon vous, quel est le bénéfice le plus important à étudier dans un autre pays ?



Si l'école ou la faculté choisie se trouve à la frontière de votre pays, quelle organisation imaginez-vous au quotidien ?

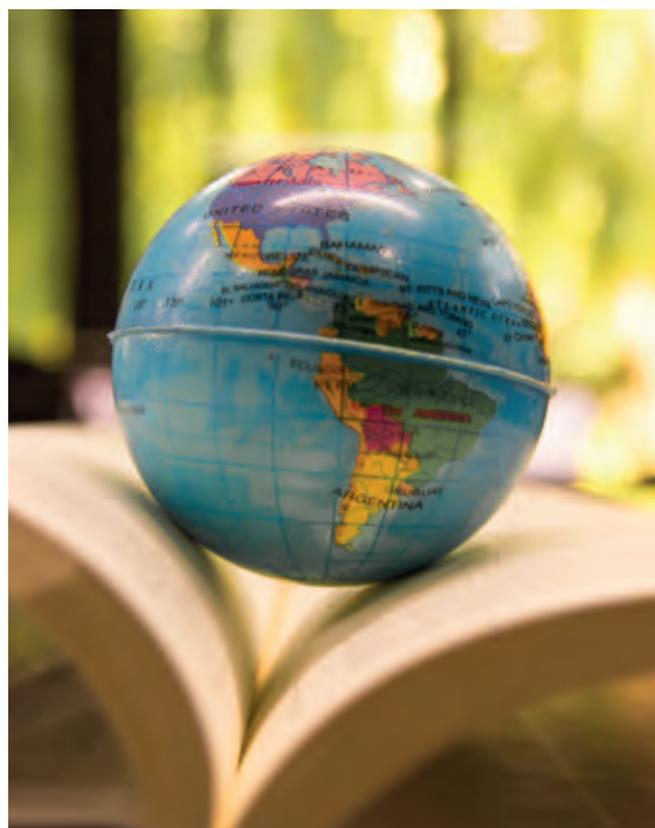
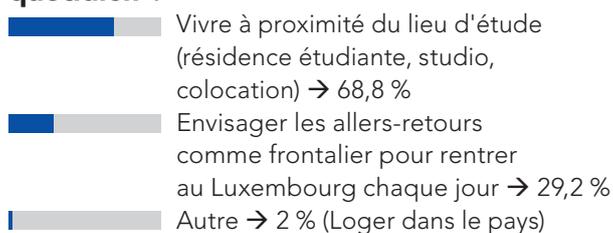
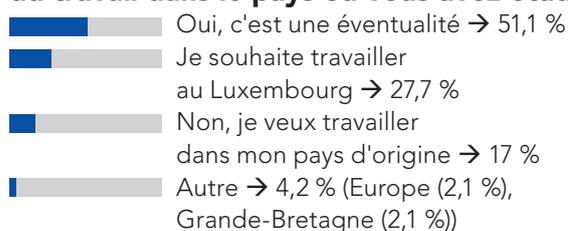


Photo-Tama2u/Shutterstock

Une fois diplômé.e, envisagez-vous de chercher du travail dans le pays où vous avez étudié ?



Rétrospective économique 2018-2022 : principaux enseignements

Au cours de ces 5 dernières années, dans un contexte de polycrise, le Luxembourg a montré sa résistance économique aux chocs externes, avec néanmoins de nombreuses interrogations sur les grands défis à l'avenir. Une rétrospective économique de la mandature qui s'achève⁽¹⁾ est l'occasion d'analyser les effets des crises et de mettre en lumière un certain nombre de défis pour le prochain gouvernement.

Une bonne résistance aux chocs, un petit miracle de l'emploi et des indicateurs sociaux préservés

Après un épisode de pandémie de coronavirus, suivi de tensions géopolitiques croissantes et d'une flambée des prix, l'activité économique luxembourgeoise a plutôt bien résisté grâce, entre autres, au soutien de la politique budgétaire, à la gestion sanitaire et aux spécialisations économiques du Grand-Duché. De cette manière, la récession a été contenue en 2020 (- 0,8 %), avec une forte reprise en 2021 (+ 5,1 %). Même s'il y a eu une hausse des prix énergétiques et des tensions sur les offres de certaines matières, l'inflation a été relativement contenue en comparaison européenne.

En regardant par branche d'activité en 2020, l'HORECA et le commerce ont été touchés par la crise, alors que la place financière, l'industrie et la construction sont a priori sorties indemnes de la pandémie – même si elles font face à des vents contraires actuellement. Quant à l'investissement et à la consommation des ménages, le premier a continué de progresser au ralenti, tandis que la seconde est repartie à la hausse dès les principales mesures de restriction sanitaires levées.

Une autre illustration de la tendance à la résistance aux chocs exogènes est le fait que le Luxembourg a créé 70.000 emplois en 5 ans, dont plus de 17.000 en 2022 (soit un record en nombre absolu) ! Au plus fort de la crise sanitaire, en 2020, seuls 3 pays de l'Union européenne (UE) ont vu une évolution positive de leur taux d'emploi : le Luxembourg, Malte et la Belgique. Une part élevée d'emplois éligibles au télétravail et la mise en place des dispositifs de soutien, comme le chômage partiel, ont permis de limiter la casse. En outre, même s'il avait atteint un pic à 6,8 % en 2020, le taux de chômage est



Photo-Brian A Jackson/Shutterstock

Après un épisode de pandémie de coronavirus, suivi de tensions géopolitiques croissantes et d'une flambée des prix, l'activité économique luxembourgeoise a plutôt bien résisté grâce, entre autres, au soutien de la politique budgétaire, à la gestion sanitaire et aux spécialisations économiques du Grand-Duché.

aujourd'hui inférieur à celui du début de la mandature (5,5 % il y a 5 ans et 4,8 % en février 2023). Depuis 2017, tous les grands secteurs de l'économie luxembourgeoise ont contribué à la reprise de l'emploi, avec au premier rang les activités spécialisées, scientifiques et techniques, et les activités financières et d'assurances.

Sur le plan social, comme sur le plan économique, les grands indicateurs ont été relativement positifs malgré les crises. De nombreuses mesures ont été prises tout d'abord pour limiter le chômage, mais aussi pour endiguer la poussée inflationniste, ou préserver le pouvoir d'achat. Il s'agit notamment de l'indexation des allocations familiales, de la mise en place de plusieurs crédits d'impôts nouveaux (pour le salaire social minimum, crédit d'impôt énergie pour les indépendants et pour les salariés, etc.), une volonté de montée en puissance de la subvention de loyer (hausse des montants de l'aide et augmentation du nombre de communautés domestiques éligibles), l'extension des domaines de la gratuité (transports publics,

repas scolaires, etc.) et même une petite révolution en termes de congés parentaux. À partir de 2017, ces derniers sont d'ailleurs devenus majoritairement masculins, avec 4.385 hommes contre 3.866 femmes et un écart qui continue de se creuser.

De nombreuses interrogations sur les grands défis pour l'avenir économique du Grand-Duché

Après avoir montré la résilience du Grand-Duché en temps de chocs externes imprévus, il s'impose aussi de souligner les défis auxquels le prochain gouvernement devra faire face dans les années qui viennent. Ainsi, 9 défis peuvent d'ores et déjà être distingués : le ralentissement de la croissance, la baisse du revenu national brut par habitant, la baisse de l'investissement public dans la recherche et le développement, le poids croissant du secteur non marchand, la hausse des prix immobiliers à un rythme plus soutenu que la hausse des revenus, la multiplication des congés spéciaux qui peuvent augmenter les coûts pour les entreprises, la hausse du



Photo-hxdbzxy/Shutterstock

Parmi les défis auxquels le prochain gouvernement devra faire face dans les années qui viennent, 9 défis peuvent d'ores et déjà être distingués : le ralentissement de la croissance, la baisse du revenu national brut par habitant, la baisse de l'investissement public dans la recherche et le développement, le poids croissant du secteur non marchand, la hausse des prix immobiliers à un rythme plus soutenu que la hausse des revenus, la multiplication des congés spéciaux qui peuvent augmenter les coûts pour les entreprises, la hausse du nombre de travailleurs frontaliers et, plus récemment, celle des néo-frontaliers⁽²⁾, les défis climatiques et la hausse de la dette publique.

nombre de travailleurs frontaliers et, plus récemment, celle des néo-frontaliers⁽²⁾, les défis climatiques et la hausse de la dette publique.

Tout d'abord, entre 2017 et 2021, en moyenne par an, la population a progressé de 1,8 % et le PIB de 1,9 %, tandis que le revenu national brut par habitant, indicateur de richesse nationale qui correspond au PIB corrigé des transferts nets de revenus primaires vis-à-vis de l'étranger, a affiché un repli de 0,5 %. À cette tendance s'ajoute le recul de l'investissement privé dans la recherche et développement (R&D). Alors qu'il progressait de 16 % en moyenne dans la zone euro sur la période considérée, il a marqué un repli de 15 % au Luxembourg, tandis que les dépenses publiques dans la R&D ont augmenté de 24 % ces 4 dernières années.

Bien que la politique budgétaire ait soutenu l'activité économique, il en a résulté une hausse de l'endettement public, problématique pour le futur dans un environnement de taux d'intérêt croissants et compte tenu du coût des mesures nouvelles (le *Solidaritétspak* en particulier), avec le risque d'une dette excédant le seuil gouvernemental des 30 % dès 2026. D'autant que les dépenses publiques ont déjà augmenté de 2,6 points de PIB entre 2018 et 2023. Quant aux recettes, moins dynamiques, elles ont surtout été soutenues par les impôts directs sur les ménages. La dette publique accrue constituera un défi à gérer par le prochain gouvernement. À

cela s'ajoutent les retombées dans les prochaines années des nombreuses mesures récemment prises sur le plan social et fiscal (l'adaptation des barèmes en particulier).

Sur le plan social, les inégalités de revenus semblent globalement en baisse : en comparant la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé et celle du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le moins élevé, le rapport interquartile a baissé. Néanmoins, les inquiétudes des ménages sur leur capacité à pouvoir rejoindre la classe moyenne s'accroissent de plus en plus, surtout en raison de la hausse des prix de l'immobilier, bien plus rapide que celle des revenus au cours de la législature. Par ailleurs, dans le même thème, même si les femmes sont en moyenne mieux rémunérées que les hommes en 2021 (une première dans l'UE), il y a toujours d'importants écarts salariaux suivant les branches d'activité.

En effet, en termes d'emploi et de salaires, les femmes sont présentes majoritairement dans les branches du secteur non marchand, surtout dans la santé (les autres étant l'administration publique et l'enseignement). Ce secteur a crû plus vite en moyenne par an durant les 5 dernières années, en comparaison avec le secteur marchand (4,3 % contre 2,6 %). Quant aux salariés frontaliers, sur les 5 dernières années, leur nombre a continué de s'accroître (dont des salariés fronta-

liers de nationalité luxembourgeoise, qui représentent 9 % des créations d'emploi nettes par an en moyenne).

Sur le plan énergétique, l'amélioration du bilan des émissions de CO₂ du Luxembourg pendant la mandature (une baisse de 2 % en moyenne par an entre 2017 et 2021) et la montée en puissance des énergies renouvelables (grâce à l'accroissement du parc photovoltaïque national) sont de bons signaux. Ils masquent cependant pour partie les effets de la crise sur la consommation (COVID et hausse des prix) et ne doivent pas faire oublier que le Grand-Duché demeure fortement dépendant en matière énergétique vis-à-vis de l'étranger.

Ioana Pop
Économiste

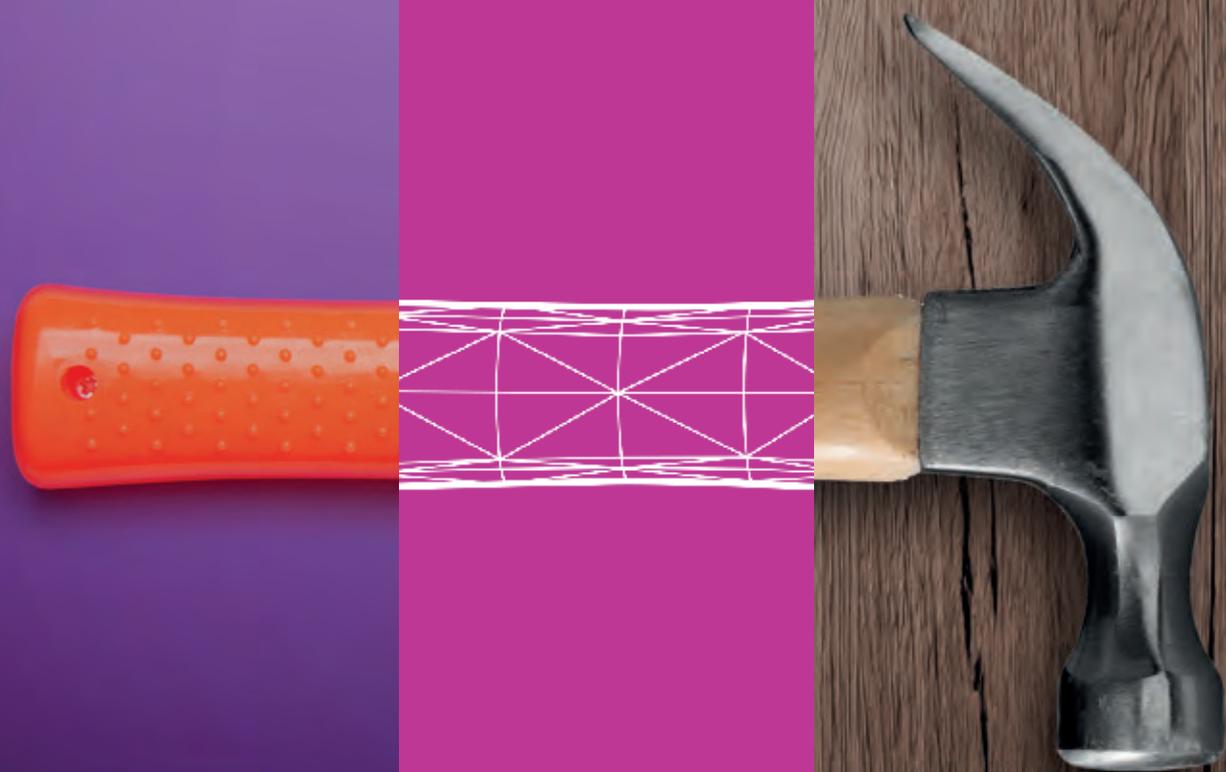
Fondation IDEA asbl



(1) Voir : Fondation IDEA asbl, *Rétrospective Économique 2018-2022*, mars 2023.

(2) Les néo-frontaliers : les salariés frontaliers de nationalité luxembourgeoise.

Développons ensemble
votre entreprise et
votre patrimoine privé.



BIL Business Owner



À vos côtés, de la création à la
transmission de **votre entreprise.**

www.bil.com/businessowner



Lola Valerius : « Je suis fière d'être une femme artisan »

Située au 37, avenue de la Gare à Esch-sur-Alzette, la chocolaterie de Lola Valerius est ouverte depuis deux ans. Tous ses produits sont faits main, des fourrages aux décors, réalisés avec des ingrédients de saison issus pour la plupart de productions locales. La jeune femme de 32 ans a reçu en mars dernier le Prix Jeune Entrepreneuse 2022 lancé et organisé depuis deux ans par le Soroptimist International de Luxembourg et le Fonds Soroptimist Luxembourg. C'est dans sa boutique aux bonnes odeurs de chocolat fondu que nous l'avons rencontrée.

Votre parcours est quelque peu atypique, pouvez-vous nous le retracer ?

J'ai fait mes études dans un lycée classique au Luxembourg, qui m'ont menée tout naturellement vers des études universitaires. J'ai choisi l'architecture, tout d'abord dans une université à Vienne puis à Copenhague. J'ai donc un bachelor en Architecture en poche malgré le fait que, durant mes études, j'ai compris que ce ne serait pas un métier pour moi, mais j'ai tenu à terminer ce que j'avais entrepris. Au cours de ma formation universitaire, je me suis rendu compte que j'avais besoin de voir immédiatement le résultat de mon travail. En architecture, les résultats sont longs et parfois les projets ne se réalisent jamais. J'ai donc bifurqué vers le graphisme en pensant devenir maquettiste, mais après un stage, j'ai compris que ma voie n'était pas là non plus, et comme le goût de la pâtisserie m'accompagne depuis très longtemps – j'ai d'ailleurs toujours réalisé des pâtisseries pour tous mes amis de fac, ma famille... –, j'ai pris conscience que c'était vraiment dans cette direction que je voulais aller. Et j'ai suivi ce que me dictait mon cœur. J'ai donc repris des études de CAP Pâtissier en formation adulte à l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris. Je me suis ensuite formée auprès de grands noms du métier à Paris. Décidée à créer ma boutique, j'ai cherché un local dans ma ville natale, Esch-sur-Alzette, et m'y suis installée en 2021.



Lola Valerius a reçu le Prix Jeune Entrepreneuse 2022 décerné par le Soroptimist du Luxembourg.

Quelle est votre marque de fabrique ?

Depuis le début, je pense qu'il faut choisir un seul métier et s'y tenir pour pouvoir se spécialiser. Trop d'enseignes proposent de la boulangerie/pâtisserie/chocolaterie/traiteur et je ne voulais pas suivre cette voie-là. Je voulais me concentrer sur un seul domaine et me perfectionner. Le chocolat étant une matière que l'on peut faire évoluer constamment, l'idée de le travailler me plaisait énormément. Ensuite, j'ai réfléchi à un nom pour mes produits afin de me démarquer des pays voisins qui

utilisent les mots pralines en Belgique et chocolats en France. J'ai donc opté pour bonbons chocolat que je peux moderniser à l'infini en les adaptant à toutes sortes de fourrages, de couches et de textures différentes, de couleurs... Actuellement, je travaille 4 produits : les bonbons chocolat, les dragées tout en chocolat, les pâtes à tartiner et les tablettes de chocolat. Tout est créé et réalisé dans notre laboratoire avec des produits sans conservateurs, sucrés un minimum, de saison – on ne trouvera pas de framboise dans mes chocolats en hiver, par exemple – et locaux quand

« La passion est un socle qui me permet de supporter de longues journées de travail, de chercher constamment de nouvelles formules, de m'améliorer à chaque étape... »



Photo-Tom Jungbluth

c'est possible. Dans ma chocolaterie, vous pouvez déguster mes créations avec un café, un thé ou un chocolat chaud, du mardi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 9h à 18h30. Nous confectionnons également des créations personnalisées pour tout type d'événement (mariages, cadeaux d'entreprises, etc.).

En mars dernier, le Soroptimist International de Luxembourg et le Fonds Soroptimist Luxembourg vous ont attribué le Prix Jeune Entrepreneuse 2022, c'est une belle récompense...

En effet, je suis très heureuse d'être la lauréate de ce Prix car il m'a déjà donné et me donne une belle visibilité pour mettre mon travail en valeur et le faire connaître. Ce Prix, doté de 5.000 EUR, a pour but de récompenser une jeune entrepreneuse en mettant en valeur son engagement, sa créativité, sa contribution au monde économique et son respect des valeurs sociétales. Je suis donc très honorée de cocher toutes ces cases, qui sont très importantes pour une jeune entrepreneuse et tout particulièrement pour une femme artisan, car un tel prix permet de mettre un coup de projecteur sur mon travail et mes créations, c'est une belle publicité

pour toute entrepreneuse artisanale qui travaille depuis peu. Ce Prix me permet aussi d'élargir mon horizon en rencontrant des personnes par d'autres canaux que celui de ma boutique.

Vous défendez l'artisanat d'une belle manière avec votre chocolaterie. Avez-vous des messages à faire passer, alors que l'artisanat souffre d'un manque de reconnaissance, de main-d'œuvre...

Je déplore que beaucoup de jeunes qui veulent embrasser une carrière artisanale en soient dissuadés dès le lycée. J'en ai fait moi-même l'expérience ! Si je n'avais pas écouté les uns et les autres, j'aurais opté plus vite pour un métier artisanal. Au Luxembourg, particulièrement, l'image de l'artisanat est encore trop souvent écornée par les parents, les professeurs qui essaient toujours de pousser les jeunes à suivre une autre voie, c'est-à-dire à continuer dans l'enseignement supérieur ou obtenir un poste à l'État. Qu'y a-t-il de dégradant à être artisan ? Et que serait la société sans tous les métiers manuels ? Les entreprises artisanales sont souvent des petites structures nées de la passion des entrepreneurs qui les dirigent. Qui peut dire qu'il aime vraiment son métier quand il n'y a pas de passion au départ ? Je suis donc très fière d'appartenir au monde artisanal et d'être une femme artisan. La passion est un socle qui me permet de supporter de longues journées de travail, de chercher constamment de nouvelles formules, de m'améliorer à chaque étape... Il est vrai que créer son entreprise n'est pas facile, il faut assumer beaucoup de risques en même temps, d'autant plus dans le contexte économique actuel. Il faut faire preuve d'un courage à toute épreuve. Je pense que pour inciter plus de jeunes à créer leur

entreprise il faudrait faire évoluer le statut de l'indépendant, qui ne fournit aucune protection en cas de coup dur.

Avez-vous connu des problèmes dans votre milieu professionnel, qui reste très masculin ?

Oui, dans le monde de la pâtisserie, comme dans celui de la cuisine, où les hommes sont plus nombreux que les femmes, il y a encore trop souvent un manque de respect qui passe par des blagues sexistes, des insultes ou quelques humiliations. Mais, depuis que je suis à mon compte, j'ai connu également quelques différends avec des fournisseurs qui ne me prennent pas pour la gérante, me tutoie d'emblée... Il faut rester constamment sur la défensive, c'est dommage. Quand on débute, il faut se battre aussi avec cette réalité.

Que peut-on vous souhaiter pour l'avenir ?

Actuellement, il est très compliqué de se projeter. Comme tout artisan/entrepreneur qui débute, je vis au jour le jour. Mais si je devais faire un vœu, ce serait celui d'ouvrir un 2^e point de vente à Luxembourg-Ville. Les loyers y sont élevés, mais c'est surtout le recrutement de personnel qui poserait problème, notamment pour la vente. J'ai déjà des problèmes pour recruter pour ma boutique, donc je sais que ce personnel est très difficile à attirer. Aujourd'hui, les collaborateurs exigent de la flexibilité, un bon équilibre vie professionnelle/vie privée, du télétravail..., ce qui est difficilement conciliable avec un commerce, mais surtout avec quelqu'un qui ne compte pas ses heures et est passionnée par son métier... ✓

Propos recueillis par Isabelle Couset

www.lolavalerius.com





INFPC : 30 ans au service du développement des compétences et lancement du nouveau portail lifelong-learning.lu

L'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue a célébré son 30^e anniversaire et les 20 ans du portail lifelong-learning.lu, le 16 mars dernier, en présence de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et de Georges Engel, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. Cet événement, organisé sur le thème de l'*upskilling*, du *reskilling* et du *lifelong learning* a fédéré plus de 300 personnes, professionnels de la formation et de l'emploi, entreprises et institutionnels. À cette occasion, le nouveau portail lifelong-learning.lu a été officiellement lancé.

Le service public dédié à la formation tout au long de la vie

Depuis sa création en 1992, l'INFPC, établissement public sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, s'emploie à soutenir le développement des compétences au Luxembourg. Ses services s'adressent aux entreprises et aux particuliers. Ils visent à promouvoir la formation tout au long de la vie, à informer et à faciliter l'accès à la formation à travers ses trois grands axes d'activité que sont le portail lifelong-learning.lu, le cofinancement de la formation en entreprise et l'Observatoire de la formation.

« L'INFPC a, au cours de ces 30 années, apporté une contribution essentielle au développement de la formation tout au long de la vie au Luxembourg. Aujourd'hui, l'Institut est résolument tourné vers l'avenir et propose un service public dédié à la formation tout au long de la vie toujours plus accessible, dynamique et performant pour soutenir le développement des compétences de tout un chacun », a souligné Tom Müller, président du conseil d'administration de l'INFPC.

Dans ce contexte, en tant qu'acteur central du *lifelong learning* au Luxembourg, l'Institut sera doté d'un nouveau département dédié au « Développement

stratégique de la formation professionnelle continue ». Ce nouveau pôle d'activité aura pour mission d'élaborer, en collaboration avec les acteurs de la formation et de l'emploi, une stratégie tournée vers l'avenir pour la formation.

Le nouveau portail lifelong-learning.lu pour faciliter l'accès à la formation

Le portail lifelong-learning.lu a été créé en 2003 afin de proposer une plateforme d'information unique pour la formation professionnelle continue au Luxembourg.

En 20 ans, le portail a considérablement évolué, il est devenu le portail de la formation tout au long de la vie pour répondre à l'évolution du secteur de la formation, aux nouvelles tendances et aux évolutions digitales qui ne cessent de s'accélérer.

Aujourd'hui, lifelong-learning.lu référence plus de 12.000 formations proposées par plus de 300 organismes de formation membres de la plateforme. Ces formations couvrent tous les secteurs d'activité de l'économie luxembourgeoise. Le portail a

« L'INFPC a, au cours de ces 30 années, apporté une contribution essentielle au développement de la formation tout au long de la vie au Luxembourg. Aujourd'hui, l'Institut est résolument tourné vers l'avenir et propose un service public dédié à la formation tout au long de la vie toujours plus accessible, dynamique et performant pour soutenir le développement des compétences de tout un chacun »



De g. à dr : **Georges Engel**, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, et **Claude Meisch**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.



Tom Müller, président du conseil d'administration, INFCP.

enregistré, en 2022, plus de 670.000 visites et près de 2.900.000 pages consultées.

Fort de son rôle d'information majeur dans l'écosystème de la formation tout au long de la vie au Luxembourg, le nouveau portail lifelong-learning.lu, a été lancé lors de l'événement. Cette nouvelle version vise à proposer un accès facilité à l'offre de formation et à toute l'information utile aux démarches de formation avec une expérience utilisateur optimisée.

L'aide de l'État pour la formation en entreprise

En 1999, la loi réglementant la formation professionnelle continue et instaurant le soutien financier de l'État à la formation en entreprise a été promulguée. Ce support législatif permettant aux entreprises du secteur privé de bénéficier d'une aide de l'État pour le financement de leur plan de formation a largement contribué au développement de la formation en entreprise. Ainsi, en 20 ans, de 2000 à 2020, l'État a contribué à hauteur de 697 millions EUR au financement de la formation professionnelle continue en entreprise.

L'INFCP accompagne les entreprises qui sollicitent cette aide et instruit, pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, les demandes de cofinancement émanant des entreprises. Un projet pilote d'accès digitalisé sera proposé dès 2024 pour les demandes de cofinancement afin que les entreprises puissent bénéficier d'une démarche en ligne pour solliciter l'aide financière de l'État pour le développement des compétences de leurs salariés.

Fournir des éclairages avec l'Observatoire de la formation

Créé en 2009, l'Observatoire de la formation de l'INFCP propose des études et des analyses visant à guider les politiques publiques et à fournir une information-clé aux stratégies privées afin d'optimiser la qualité des compétences destinées au marché du travail.

Les travaux de l'Observatoire portent sur l'analyse des pratiques de formation en entreprise, l'offre de formation proposée par les organismes de formation actifs sur le territoire et, avec l'étude TEVA, l'analyse du début de carrière et de l'insertion professionnelle des jeunes sortant de la formation professionnelle initiale.

Un événement sur le thème de l'upskilling, du reskilling et du lifelong learning pour soutenir la montée en compétences et relever les défis d'aujourd'hui et de demain

Le coup d'envoi de l'événement du 16 mars a été donné par Tom Müller, président du conseil d'administration de l'INFCP,

avec un discours mettant l'accent sur les actions-clés menées par l'INFCP tout au long de ces 30 années ainsi que les projets à venir. Les allocutions officielles se sont poursuivies avec l'intervention du ministre Claude Meisch, soulignant l'importance de la formation, pour les entreprises et les particuliers, afin de répondre aux besoins accrus en nouvelles compétences dans un environnement en constante mutation. À la suite de ces discours, Cécile Dejoux, professeur des universités au Conservatoire national des arts et métiers a animé une conférence sur *Les nouvelles façons de se former*. La séance s'est conclue par la présentation du nouveau portail lifelong-learning.lu. ☑



Fort de son rôle d'information majeur dans l'écosystème de la formation tout au long de la vie au Luxembourg, le nouveau portail lifelong-learning.lu, a été lancé lors de l'événement. Cette nouvelle version vise à proposer un accès facilité à l'offre de formation et à toute l'information utile aux démarches de formation avec une expérience utilisateur optimisée.

Encourager la recherche et l'innovation

Tout au long des dernières décennies, le Luxembourg s'est démarqué en favorisant l'innovation. La stratégie nationale de la recherche et de l'innovation développée par le gouvernement est une façon de continuer à soutenir cette démarche qui a d'importantes répercussions sur le développement économique du pays.

Au cours de son histoire, le Luxembourg a dû se réinventer à plusieurs reprises. À partir du 20^e siècle, le pays est devenu l'un des principaux producteurs d'acier au monde. Toutefois, le milieu des années 1970 a marqué le déclin de cette industrie. C'est à cette période que le secteur financier s'est développé pour devenir le moteur de l'économie luxembourgeoise. Tout au long de ces périodes, le gouvernement a toujours encouragé l'innovation et la recherche, avec de beaux résultats à la clé.

Pour continuer sur cette lancée, le gouvernement a établi la *Stratégie nationale de la recherche et de l'innovation*. Dévoilée en 2020, elle définit des objectifs en matière d'innovation et de recherche à atteindre d'ici 2030. En parallèle, des aides et des subventions sont proposées et sont accessibles sous certaines conditions.

Un plan stratégique pour structurer l'innovation

L'innovation, dans son ensemble, est concernée par ce plan stratégique. Toutefois, afin de structurer les recherches qui sont menées, quatre domaines interdépendants ont été privilégiés en raison de leur importance dans le développement sociétal, économique et écologique du pays. L'une des autres volontés exprimées dans ce plan est de soutenir des innovations qui permettront de garantir un développement continu et durable du bien-être de la population luxembourgeoise.

Le premier champ d'action identifié par le plan est la transformation de l'industrie et des services. Dans le domaine industriel, ce sont principalement la recherche dans les sciences des matériaux, l'industrie spatiale ou encore le domaine de l'automatisation qui seront soutenus. Considérée comme un indicateur-clé du bien-être, la santé est le deuxième domaine prioritaire



Photo-Lightspring/Shutterstock

Au cours de son histoire, le Luxembourg a dû se réinventer à plusieurs reprises. Pour continuer sur cette lancée, le gouvernement a établi la *Stratégie nationale de la recherche et de l'innovation*. Dévoilée en 2020, elle définit des objectifs en matière d'innovation et de recherche à atteindre d'ici 2030. En parallèle, des aides et des subventions sont proposées et sont accessibles sous certaines conditions.

pointé dans la stratégie nationale. Base de l'emploi, de l'intégration sociale et du fonctionnement de notre démocratie, l'éducation est un autre pilier de la société qui sera soutenu par le plan national. Une attention particulière, en la matière, sera portée à la formation continue, en prenant

en compte l'égalité des chances. Enfin, le développement durable et responsable est également un élément prioritaire au sein de la stratégie nationale dédiée à la recherche et à l'innovation. À l'heure où chacun est invité à changer ses habitudes, l'accent sera mis sur la transition écologique dans différents domaines.

Financer l'innovation

Ce plan stratégique n'aurait pas beaucoup d'impact si des pistes n'étaient pas identifiées pour financer les innovations développées dans ces différents domaines. De manière régulière, le STATEC dresse un état des lieux des performances en R&D et en innovation du Luxembourg. En 2019, 1,19 % du PIB a été dédié à cette thématique, tant pour des structures publiques que privées. Cela représente 757 millions EUR, soit un montant inférieur à celui qui y était consacré en 2010. En effet, 9 ans plus tôt, c'était 1,50 % du PIB qui était alloué au financement de la recherche et de l'innovation.

Concrètement, ce financement passe par l'octroi d'une série de primes et de subventions. Pour obtenir ces aides accordées par le gouvernement, les PME doivent, par exemple, démontrer leur caractère innovant. Il est également possible d'introduire une demande de prime dès les balbutiements du projet, lors de l'étude de faisabilité.

Différents programmes permettent également aux jeunes pousses de prétendre à des aides et des accompagnements afin de mener à bien leur projet. C'est notamment le cas de *Fit 4 Start*, un programme d'accélération de start-up géré par Luxinnovation, acteur majeur du soutien à l'innovation au Luxembourg. ✓

Marie Jacquemin



Innover pour ne pas se laisser surprendre ? Sans nul doute...

Nouvelles technologies, nouvelles approches organisationnelles, nouveaux modèles économiques, pratiques informelles et intuitives de la part des RH, conditions de travail améliorées... l'introduction de changements au sein de l'entreprise joue un rôle-clé dans la fabrique de l'innovation.



Photo-chanpipat/Shutterstock

Les contours et détours de l'innovation méritent toutefois d'être explorés afin de sortir de la langue de bois utilisée autour de l'innovation, qui serait, selon certains, technologique bien entendu.

Il est entendu que l'innovation est un atout essentiel pour rester dans la course. Innover permet à l'entreprise de se démarquer sur son marché en améliorant sa productivité, en réduisant ses coûts et en établissant de nouveaux partenariats. Pourtant, sans stratégie pertinente, l'engagement d'un projet d'innovation sera voué à l'échec quelles que soient la taille et la forme de l'entreprise.

Les contours et détours de l'innovation méritent toutefois d'être explorés afin de

sortir de la langue de bois utilisée autour de l'innovation, qui serait, selon certains, technologique bien entendu.

Les petites entreprises innover à leur manière

Toutes les structures peuvent être à l'origine d'innovations, pas forcément technologiques. Les micro-entreprises sont particulièrement fragiles et ne peuvent, sans s'exposer, se permettre d'innover au sens où on l'entend communément. Le

propriétaire du garage situé à proximité de chez vous, le propriétaire de votre épicerie préférée ne s'y risqueront certainement pas tant ils se méfient du changement et de l'innovation; autrement dit, tant que les clients leur sont fidèles, ils ne voudront pas se démarquer de leur marché. La transmission de l'entreprise – un membre de la famille, ou un repreneur – sera bien souvent le détonateur. Volonté d'amélioration, nouvelles idées... la génération aux manettes est préoccu-

pée d'augmenter la valeur de la petite entreprise familiale face à un marché qui se transforme. Ainsi, ce garage de réparation de véhicules automobiles (cité dans le journal *Le Monde*) dont les fils, en accord avec leur père, ont décidé de tabler sur le développement du véhicule électrique ; pour ce faire, ils ont mis en place la réorganisation de l'atelier familial et se sont tournés vers de nouveaux fournisseurs. Ils ont su rebondir et assurer la survie de la micro-entreprise.

Du côté des grandes entreprises, développer l'innovation nécessite une vision à long terme, un travail acharné sur plusieurs années, voire des décennies, un budget et des gens formés à l'innovation qui s'accompagnent le plus souvent d'une réorganisation managériale et organisationnelle.

Le nez dans le guidon, la plupart d'entre elles se retrouvent dans l'obligation d'une rentabilité à court terme les rendant vulnérables face à la concurrence internationale.

À l'opposé, des entreprises multinationales américaines comme Google et IBM s'y investissent de manière massive, recrutant des profils hautement spécialisés qui maîtrisent des technologies-clés. À l'heure actuelle, Google, par exemple, explore et teste très concrètement le potentiel de l'informatique quantique, dont les applications fonctionnelles ne sont vraisemblablement pas pour demain. Selon Greg Satell, blogueur reconnu en matière d'innovation et « déconstructeur » de mythes, il faut généralement 30 ans pour innover.

L'écosystème des start-up

Aides publiques, fiscalité avantageuse et accès à de riches investisseurs privés, les micro-entreprises sont incitées à se projeter dans une stratégie de développement de technologies innovantes sans avoir à se préoccuper de rentabilité... jusqu'à aujourd'hui. Flexibles, elles sont actives dans de nombreux domaines tels que l'assurance, la santé, le commerce, le numérique, etc. Ainsi, en France, les dispositifs de soutien de l'État aux start-up (la French Tech composée de 20 licornes) ont représenté un investissement d'environ 1 milliard USD ces 3 dernières années et généré des levées de fonds considérables auprès d'investisseurs – 13 milliards USD (début 2022), selon le cabinet EY.

Ces jeunes pousses ont permis de faire bouger les lignes dans des secteurs comme l'assurance santé (ALAN) qui avait bien du mal à basculer vers le numérique ; révolution numérique également introduite dans le secteur du commerce indépendant par la start-up Angkorstore. En connectant quelque 200.000 détaillants indépendants et 15.000 marques (épicerie, beauté, maison, mode, enfants, etc.) via sa plateforme, cette *marketplace* française a boosté de manière significative le commerce indépendant (e-commerce).

Au Luxembourg, en promouvant la *Start-up Nation*, ce sont quelque 700 micro-entreprises qui se sont développées sur le territoire, opérant dans de nombreux domaines tels que réalité virtuelle, blockchain, monnaies cryptées, sécurité des informations, développement de logiciels, biotechnologies, FinTech...

Cette stratégie économique européenne, initiée par la Commission européenne dans les États membres, vise à relever les grands défis de notre époque, à la fois sur la scène européenne et sur la scène internationale. Elle est conçue comme alternative aux écosystèmes américains et chinois.

Les États-Unis, berceau de la culture des start-up, où la technologie, l'économie et les investissements sont des éléments-clés du pays, sont des concurrents redoutables. L'Europe doit donc rattraper son retard.

Les énergies renouvelables et le retard pris dans l'innovation technologique

En ne prenant pas les bonnes décisions pour sortir des combustibles fossiles, en ne pariant pas sur l'innovation, les États européens se sont éloignés de la transition écologique. La France, par exemple, s'est retrouvée dépendante d'autres pays parce qu'elle n'a pas cherché à subventionner le développement innovant du photovoltaïque (les Chinois sont les principaux fournisseurs), des grandes pales éoliennes (fabriquées jusque récemment par General Electric à Cherbourg), ni de technologies nucléaires (le Canada est un chef de file mondial en technologies nucléaires dans le domaine de la santé).

D'autres États européens ont également pris du retard, tel le voisin allemand qui, scandaleusement, se retrouve obligé de

réouvrir ses mines de charbon par manque de vision et par clientélisme politique.

Il a fallu, comme chacun le sait, l'invasion de l'Ukraine par la Russie pour que soit reconnue l'urgence qu'il y a à agir.

Se tromper de logiciel économique...

Innover comporte des risques économiques pour toutes les entreprises, y compris les grandes entreprises ; une analyse erronée de la situation de son entreprise, des menaces et des opportunités venant de l'extérieur et/ou des forces et des faiblesses internes, peuvent se révéler fatales pour sa survie.

Lorsque Kodak et Nokia ont essayé de se réinventer, il était déjà trop tard, n'ayant pas su évoluer au même rythme d'innovation technologique que leurs marchés. Les nouveaux concurrents sont nombreux et plus efficaces car ils ont su développer des modèles économiques adaptés aux nouvelles technologies et, surtout, aux nouvelles attentes des consommateurs. Il est clair qu'une grande entreprise comme Kodak n'était pas dispensée de développer une vision (une culture) sur le long terme. Nokia, de son côté, a pris les mauvaises décisions stratégiques que l'on sait. S'agissant de l'ARN messenger qui a créé une rupture d'innovation, de grandes entreprises, telle Sanofi Pasteur, n'ont pas su ou voulu voir venir. On pourrait multiplier ainsi les exemples.

L'innovation, ce n'est pas que la technologie

Toutes les innovations qui comptent ne sont pas technologiques, loin s'en faut. L'innovation sociale dans le domaine de l'habitat, par exemple, offre des solutions intéressantes et qui changent la donne.

Ainsi, dans le canton de Genève, sous la pression des citoyens et avec l'appui des pouvoirs publics, un habitat écologique, convivial et antispéculatif a vu le jour. Le Canton de Genève se retrouve ainsi à la tête de 12.000 logements à loyer abordable dans des immeubles aux équipements modernes et facilitant la vie en commun (*Le Monde* 22/09/22). En associant les habitants à la gestion et parfois à la conception, on rend sans nul doute le citoyen conscient des conséquences directes et indirectes de ses actions.



En matière d'innovation managériale/communicationnelle, on peut citer le papetier finno-suédois Stora Enso dont le patron a publié sur l'intranet du groupe un appel aux salariés, les incitant à rejoindre un programme de changement interne baptisé *Pathbuilder*. Le papetier finno-suédois, qui doit fermer 5 sites de production de papier, envisage en effet de se reconvertir dans la production de cartons d'emballages ondulés recyclés, très utilisés dans l'e-commerce (mobilier, électronique...), un créneau hautement porteur pour son entreprise dont il entend profiter, mais qui nécessite une réorganisation de l'entreprise à différents niveaux.

Travailler en réseaux (e-réseaux) dans le domaine de l'innovation est une nouvelle forme d'organisation de l'activité Innovation, qui devient peu ou prou la règle. De nombreux acteurs, laboratoires privés ou publics, entreprises, clients, fournisseurs, organismes financiers participent ainsi collectivement à la conception, à l'élaboration, à la fabrication et à la diffusion d'une innovation, là où jusqu'à présent l'innovation se fabriquait en interne, dans le département de R&D d'une entreprise.

Conclusion

La nature des mutations en cours (sociales/économiques/environnementales) ne doit ni être sous-estimée, ni romancée. Occulter l'effet rebond de la technologie, par exemple, entraîne une augmentation de la consommation de pétrole, d'électricité (la voiture électrique versus la mobilité en question), de charbon. En l'absence de régulation, les énergies fossiles tendent de toute évidence à se substituer aux énergies renouvelables. Dès lors, l'innovation technologique (le mythe) dont on nous rebat les oreilles dans les médias (Mark Zuckerberg, Elon Musk) permet surtout de ne pas penser le changement.

Dans le même temps, faire confiance à l'intelligence collective, c'est-à-dire à la mobilisation de groupes d'individus qui, au sein des entreprises, des organisations construisent une réflexion partagée est une posture essentielle pour le maintien de la paix sociale. Tenir à distance les individualismes montants pour avancer est la clé.

Martine Borderies



ALD Switch

Un besoin ? Une envie ? Changez de véhicule !

Utiliser son véhicule électrique et changer à tout moment pour un SUV ou un cabriolet ?
C'est possible avec **ALD Switch** !

En ce moment, dès 645€/mois htva*,
ALD Switch c'est :



Une Volkswagen ID.3 disponible immédiatement ⁽¹⁾



Un déménagement imprévu ? Des vacances bien méritées sur la Côte d'Azur ?
Une provision **Switch** ⁽²⁾ c'est :

- ▶ Voyager pendant 2 semaines en Crossover Luxury
- ▶ Partir à l'aventure en SUV 1 semaine
- ▶ Déménager sans stress une semaine en 11m³
- ▶ Et bien plus encore...

Ou **modulez votre Switch** comme bon vous semble parmi un vaste choix de véhicules.

Intéressé ?



ALD
Automotive

*conditions sur www.aldautomotive.lu

La participation des habitants est un moteur de l'innovation

Dans le Canton de Genève, en Suisse, face à la forte spéculation immobilière, des coopératives d'habitants sont montées au créneau avec l'appui des pouvoirs publics. Le canton de Genève compte quelque 128 groupements collaboratifs, à la tête de 12.000 logements. Encore peu connues, ces coopératives pourraient servir d'exemple pour leur rôle innovant.

Dans un contexte de spéculations à haut risque et de développement durable, ces coopératives d'habitants suisses proposent des logements à loyer abordable dans des immeubles ou divers équipements facilitent la vie en commun ainsi que des solutions écologiques. Outre des loyers moins chers, elles offrent une solution de logement à des profils très différents : familles, personnes seules, personnes âgées, étudiants, ainsi qu'une sécurité de bail.

Une gestion démocratique

En impliquant les résidents, les décisions qui se prennent influent sur la vie sociale, économique et écologique. Parmi les solutions innovantes : l'association des habitants à la gestion des bâtiments, parfois dès leur conception. Les locataires/coopérateurs ont vraiment leur mot à dire et agissent en coopération avec les instances municipales. Sans l'effort public sur le foncier, elles ne pourraient pas se développer.

Le foncier et le droit de superficie

Pour les aider, villes et cantons mettent à disposition de ces coopératives des terrains que celles-ci louent et sur lesquels les biens immobiliers qui leur appartiennent sont construits. En Suisse, les droits de superficie s'étendent entre 30 et 100 ans. Comme tout mouvement collaboratif, ces coopératives d'habitants souhaitent partager un immeuble autour de valeurs communes (solidarité, participation, écologie). L'autre aspect, qui est une de leurs forces, est de permettre à leurs membres de façonner leur lieu de vie selon leurs besoins et leurs envies. Les résidents achètent ainsi des parts plutôt que des murs. De manière générale, les coopérateurs entretiennent mieux leurs

bâtiments puisque l'objectif recherché est le maintien de la valeur de leur parc immobilier sur le long terme.

Ces groupements représentent aujourd'hui 4,8 % du parc immobilier suisse et sont en augmentation constante ces dernières années ; leurs préoccupations sociales et écologiques sont de plus en plus marquées.

Innovation et développement durable

À Genève, Luciole et Équilibre représentent deux coopératives d'habitants exemplaires qui gèrent quelque 24 logements. La coopérative Équilibre demande à ses membres-habitants de renoncer à la voiture individuelle pour se tourner vers une démarche d'autopartage. Les deux coopératives ont adopté de concert une démarche écologique en mettant en place l'isolation de la façade avec des caissons préfabriqués remplis de bottes de paille, un enduit en terre pour le revêtement intérieur, un crépi à la chaux pour le revêtement extérieur, des panneaux photovoltaïques en consommation directe, une récupération de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude. Des recherches sont en cours sur la question des eaux usées (gestion des évacuations des toilettes (filtre biologique à lombricompostage), filtres à sable, récupération des eaux de toitures).

À Zurich, le projet *Mehr als wohnen*, construit sur une friche à l'abandon, a associé 55 coopératives pour la construction durable de 13 bâtiments.

En fin de compte, le modèle de la coopérative n'est pas une nouveauté mais un héritage des luttes sociales du début du XX^e qui refait surface dans un contexte de crise du logement, lequel aujourd'hui ne touche pas que les plus démunis.



Photo-Nelosa/Shutterstock

Il ne s'agit donc plus d'utopie mais de pragmatisme, une formule d'habitat qui vient contrecarrer les logiques spéculatives immobilières tout en redonnant un coup de fouet à la notion de collectif.

Martine Borderies

Sources

Le blog de Romande Énergie, *Le rôle innovant des coopératives d'habitation*, 20 décembre 2021, <https://blogs.letemps.ch/romande-energie/2021/12/20>.

www.fonder-construire-habiter.ch

CAIRN Info, *Coopératives de logement et Community Land Trusts*, Nicolas Bernard, Geert De Pauw et Loïc Géronnez, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2010/28 (n° 2073), <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2010-28-page-5.htm>.

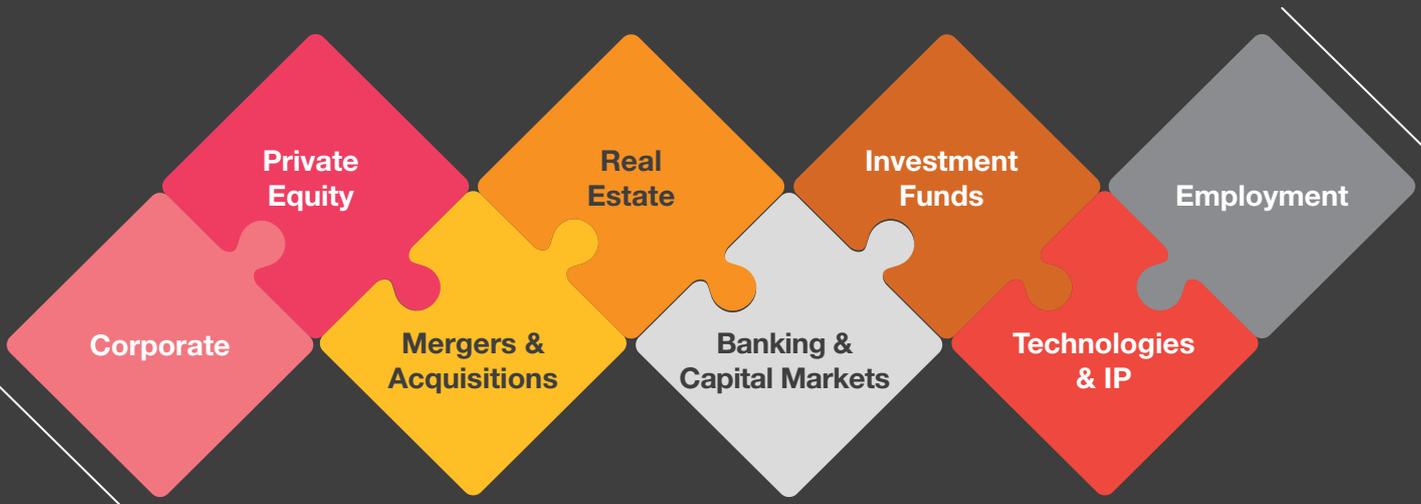
OCDE, *Synthèses sur l'emploi, le travail et les affaires sociales – Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain*, 2020, <https://www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable/logement-social-synthese-2020.pdf>.



Legal expertise Business understanding It's all connected

We take you from complexity to execution

Acting as a business partner, we deliver relevant, innovative and smart business solutions through our key expertise of business law.



Being a member of the PwC network, our international reach allows us to ensure global coordination and offer integrated advice to a wide base of domestic and international clients, like you, whose business activities extend well beyond Luxembourg.

Contact us
+352 26 48 42 1
info@pwclegal.lu

pwclegal.lu



pwc

PwC Legal

PwC Legal, SARL, independent law firm registered at the Luxembourg Bar and subject to the ethical rules of the legal profession in Luxembourg - member of the PwC network.

© 2022 PwC Legal, SARL. All rights reserved.

In this document, "PwC Legal" refers to PwC Legal, SARL which is a member firm of PricewaterhouseCoopers International Limited («PwC IL»), each member firm of which is a separate legal entity. PwC IL cannot be held liable in any way for the acts or omissions of its member firms.

Protection et valorisation de l'innovation

L'innovation est essentielle pour les entreprises puisqu'elle leur permet de créer de la valeur et de rester compétitives sur un marché en constante évolution.

Afin d'encourager l'innovation et, par conséquent, l'investissement dans la recherche et le développement, il faut permettre aux entreprises innovantes de bénéficier d'un avantage concurrentiel – là est tout l'objet de la propriété intellectuelle.

Quels sont les éléments protégeables d'une innovation ?

La propriété intellectuelle est composée de plusieurs droits qui protègent tous une partie de l'innovation :

- les marques protègent les signes distinctifs comme les noms ou les logos ;
- les dessins et modèles protègent des créations esthétiques, la forme de vos innovations ;
- les brevets protègent les inventions techniques comme les produits, les procédés de fabrication ou encore les machines ;
- Les droits d'auteur protègent les créations originales comme le code source d'un logiciel, par exemple.

Tous les éléments de vos innovations peuvent donc bénéficier d'une protection optimale grâce à la combinaison de ces différents droits de propriété intellectuelle.

Pourquoi protéger mon innovation ?

La propriété intellectuelle permet de récompenser vos investissements en recherches et développement.

Les titulaires de droits de propriété intellectuelle bénéficient de droits exclusifs pour sécuriser les investissements relatifs à l'innovation : les acteurs qui copient ou s'inspirent de vos innovations, si elles sont protégées, peuvent s'en voir interdire l'usage. Il s'agit alors d'un acte de contrefaçon, qui peut entraîner jusqu'à des sanctions pénales.

Si ces risques peuvent sembler abstraits, ils peuvent concrètement mener

à la perte de vos investissements, par exemple : se voir interdire l'usage du nom d'un produit ; se voir interdire l'usage du code source de votre logiciel, devoir changer de procédé de fabrication...

La propriété intellectuelle constitue donc un véritable avantage concurrentiel mais aussi un élément d'une importance économique considérable.

Comment se protéger ?

Pour se protéger, aux meilleurs coûts et le plus efficacement possible, il faut se poser plusieurs questions :

- Quels sont les éléments-clés de mon innovation ? Il est essentiel de définir les éléments-clés de votre innovation afin de la protéger efficacement ;
- Quel territoire est concerné par mon activité aujourd'hui ? À moyen terme ? La propriété intellectuelle doit être agencée dans l'espace et le temps, afin de protéger efficacement vos innovations. Il faut définir le territoire de protection en considérant le territoire concerné par votre activité et celui qui sera concerné par votre développement ;
- Qui doit être le titulaire des droits de propriété intellectuelle ? Selon les projets ou la structure de votre entreprise, il est important de définir si les droits devront être placés sous la titularité d'une holding, d'une personne physique ou de l'entreprise exploitante directement.

La stratégie de protection est donc primordiale

En somme, la propriété intellectuelle constitue un élément phare pour la protection et la valorisation de l'innovation. Elle permet de s'assurer que les coûts investis pour l'innovation seront récompensés par un avantage concurrentiel et donc que l'utilisation, la copie ou l'imitation seront



L'équipe de Laidebeur & Partners est à votre disposition pour tous vos projets.

La propriété intellectuelle est composée de plusieurs droits qui protègent tous une partie de l'innovation.

contrôlés. Il est donc essentiel de consulter des spécialistes en propriété intellectuelle qui peuvent vous accompagner de l'idée même de votre innovation jusqu'à sa mise sur le marché et sa gestion.

Les experts de Laidebeur & Partners sont à votre disposition pour tous vos projets. N'hésitez pas, la première réunion est gratuite ! ☑

 **LAIDEBEUR & PARTNERS**
Intellectual Property Experts

www.laidebeur.com



**LAIDEBEUR
& PARTNERS**
Intellectual Property Experts

IP ASSETS CREATE VALUE!

Improve your competitive position to foster the local and international development of your projects!

Smart expert support for protection of your trademarks, patents, designs or software generates operational and financial advantages.



FIND OUT MORE

Les aides fiscales liées à l'innovation : comment en tirer le meilleur parti ?

Le régime fiscal luxembourgeois de la propriété intellectuelle (PI) permet aux contribuables éligibles de bénéficier d'une exonération partielle des impôts directs dans certaines industries qui créent, ou dont la valeur ajoutée est basée sur la PI – telles que l'industrie des jeux vidéo et des solutions de paiement. Bien que ce nouveau régime fiscal soit en vigueur depuis cinq ans, peu d'entreprises éligibles profitent de ces avantages. Cependant, des conseils appropriés peuvent les aider à bénéficier d'allègements fiscaux substantiels.

La dernière version du régime fiscal de la propriété intellectuelle a été introduite au Luxembourg en mars 2018. Ce dernier accorde aux contribuables luxembourgeois une exonération partielle des impôts directs (80 % des revenus de PI éligibles), avec une application limitée aux logiciels, brevets et autres actifs de PI, pour un montant de revenus proportionnellement équivalent au niveau des coûts de recherche et de développement engagés par le contribuable.

Bénéficier des avantages fiscaux du régime de PI en surmontant les fausses idées reçues

Cinq ans après sa mise en œuvre, nous constatons que les avantages fiscaux ne sont pas toujours utilisés par les entreprises qui y ont droit, telles que les développeurs de logiciels ou les entreprises dont l'activité repose en grande partie sur des logiciels innovants. De nombreuses sociétés du secteur des TMT (Télécommunications, Médias et Technologies) par exemple, dont les logiciels sont entièrement ou au moins partiellement développés au Luxembourg, n'appliquent pas le régime de propriété intellectuelle, alors qu'elles sont en mesure de prouver qu'elles remplissent toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'une déduction fiscale.

Certaines entreprises ignorent en effet que le régime de la propriété intellectuelle est une option pour elles. Elles estiment par exemple que, parce que leur logiciel n'est pas explicitement concédé sous licence à leurs clients ou partenaires, le régime de la propriété intellectuelle ne peut pas être appliqué. Toutefois, l'un des aspects remarquables du régime est justement la définition exhaustive des « revenus

Bien que les conditions du régime de propriété intellectuelle ne soient pas dépourvues de complexité, les coûts ne sont guère significatifs par rapport aux économies que le régime de propriété intellectuelle permet de réaliser sur le long terme.

éligibles », qui permet d'inclure non seulement la contrepartie de l'octroi effectif de licences de propriété intellectuelle, mais aussi les revenus liés aux actifs de propriété intellectuelle qui sont inclus dans le prix de vente d'un produit ou d'un service (« revenus de propriété intellectuelle incorporés »). La porte est donc ouverte aux entreprises luxembourgeoises qui vendent des produits ou fournissent des services contenant de la propriété intellectuelle développée en interne, comme les fournisseurs de solutions de paiement, les sociétés d'authentification d'identité ou les sociétés de jeux vidéo, pour n'en citer que quelques-unes.

D'autres contribuables estiment que le régime de PI est très complexe et supposent que ses avantages ne suffiront pas à couvrir les frais liés aux efforts de mise en place. Cette hypothèse n'est toutefois pas tout à fait exacte. Bien que les conditions du régime de propriété intellectuelle ne soient pas dépourvues de complexité, les coûts ne sont guère significatifs par rapport aux économies que le régime de propriété intellectuelle permet de réaliser sur le long terme.



Photo-garagestock/Shutterstock

Quantifier les économies réalisées sur le plan fiscal

Il est recommandé aux entreprises de procéder à une analyse de faisabilité afin d'identifier et de quantifier les avantages fiscaux du régime. Cette étape comprendra l'identification des actifs de propriété intellectuelle détenus par l'entreprise, leurs dépenses et les revenus éligibles.

La deuxième étape est celle de la mise en œuvre. Lors de la première année, l'entreprise devra s'adapter et se familiariser avec les exigences de la loi en termes de dépenses et de revenus soumis au régime. Cet effort de lancement sera toutefois récompensé, puisque les coûts de mise en œuvre seront réduits à partir de la deuxième année, notamment grâce aux gains réalisés sur la trésorerie.

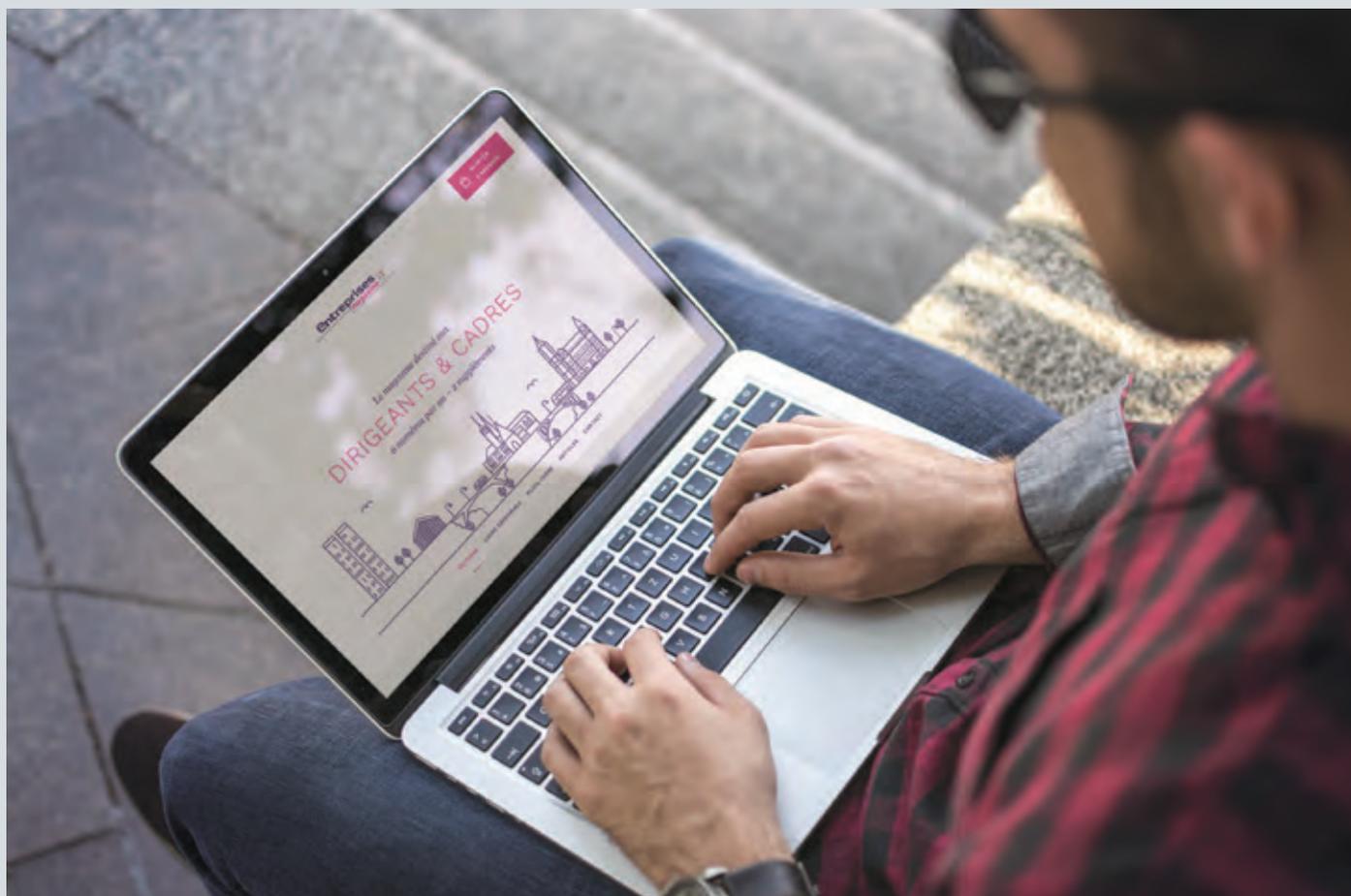
Camila Calderon

Partner
International
and Transaction Tax
Services

EY Luxembourg



Entreprises *magazine*



Retrouvez toutes nos éditions et
une sélection d'articles sur

www.entreprisesmagazine.lu



Sécuriser nos échanges à l'ère de l'informatique quantique

L'informatique quantique et sa puissance de calcul phénoménale pourrait facilement mettre à mal nos techniques de chiffrement actuelles et mettre à nu tous nos échanges. Pour répondre à cet enjeu de sécurité, un consortium d'acteurs, dont plusieurs organisations luxembourgeoises, cherche à valider au niveau opérationnel des solutions de distribution de clés quantiques.

La sécurité et la confidentialité de nos communications, de la multitude d'échanges que nous réalisons via les réseaux fixe, mobile, téléphonique... sont aujourd'hui garanties grâce à la cryptographie. Entre un émetteur et un récepteur, les opérateurs chiffrent le contenu de nos communications. Si bien que toute personne à même d'intercepter un échange, en se greffant sur le réseau par exemple, serait tout simplement dans l'incapacité de le déchiffrer sans disposer des clés cryptographiques... ou d'un ordinateur suffisamment puissant pour casser le chiffrement.

Et c'est bien là le problème. Alors que l'on annonce l'émergence de l'informatique quantique, dont la puissance de calcul devrait largement dépasser la puissance des machines les plus performantes dont nous disposons aujourd'hui, les techniques cryptographiques traditionnelles pourraient rapidement être balayées. Nos échanges les plus confidentiels pourraient dès lors être mis à jour. La menace est réelle et préoccupe aujourd'hui de nombreux acteurs, opérateurs, autorités, acteurs de la cybersécurité.

Difficile de dire, à l'heure actuelle, quand cette informatique quantique deviendra réalité. Le développement de ces supermachines exige de disposer de moyens conséquents. Dans un contexte géopolitique extrêmement tendu, il n'est pas impossible que des États y consacrent des moyens conséquents. De grandes entreprises du numérique, en outre, possèdent des moyens supérieurs à ceux de certains États et travaillent sans nul doute activement sur de tels projets.

Distribuer des clés quantiques

Aussi, au Luxembourg, si l'on ne travaille pas sur le développement de superordina-

teurs, on s'attache à trouver des solutions visant à sécuriser nos échanges dans cette nouvelle ère informatique annoncée. Un consortium d'entreprises, RHEA System, POST, HITEC et le SnT, met notamment en œuvre un projet ambitieux de distribution opérationnelle de clés cryptographiques quantiques. Le projet, baptisé *INT-UQKD*, bénéficie notamment du soutien de l'Agence Spatiale Européenne.

Si l'ordinateur quantique dispose d'une puissance de calcul phénoménale, à même de casser les clés de chiffrement traditionnelles, cette nouvelle approche explore à son tour les propriétés quantiques pour sécuriser les échanges. Parmi ces propriétés, le théorème de non-clonage établit qu'il est impossible, pour un adversaire, de créer une réplique exacte d'une particule dans un état inconnu. Sur base de ce principe, une clé quantique, en raison de sa nature, ne peut être reproduite. Son interception, en outre, en changerait l'état et la rendrait de facto inopérante.

Démontrer que cela fonctionne

« Notre ambition vise un déploiement opérationnel d'un service de distribution de ces clés de chiffrement quantiques », explique Pascal Rogiest, CEO de RHEA Group, société qui porte ce projet. Celles-ci permettront d'assurer l'intégrité des communications et des flux numériques. « Cependant, cette distribution nécessite des réseaux en fibre optique, spécialement équipés, ainsi que des réseaux hybrides satellites et terrestres pour les communications longue distance », poursuit-il. À travers ce projet, il s'agit de démontrer que cela peut fonctionner.

L'ambition, pour RHEA Group, leader du projet, et ses partenaires, est de valider

cinq démonstrations pilotes de cas d'usage transfrontaliers de gestion et d'intégration de clés quantiques dans des infrastructures et applications IT existantes.

Sécuriser les applications existantes

« Au final, il s'agit de parvenir à déployer de nouveaux outils de sécurisation des échanges, à les intégrer aux applications business existantes, et que cela se fasse de manière transparente pour les utilisateurs, commente Pierre Zimmer, directeur général adjoint de POST Luxembourg. Au travers de ce projet, nous anticipons la généralisation de l'informatique quantique, avec pour objectif à long terme de fournir des niveaux de cybersécurité toujours plus élevés. »

L'un des premiers cas d'usage vise la distribution de clés quantiques à l'échelle transfrontalière, entre Luxembourg et Redu, de l'autre côté de la frontière belge, grâce à la fibre optique. Pour cela, les partenaires déploient une infrastructure spécifique. Pour les échanges longue distance, le projet se prolonge avec des partenariats à Singapour et au Canada, s'appuyant sur le programme *Secured Connectivity (IRIS-2)* de l'ESA et les futurs satellites *EAGLE-1* de SES, dédiés notamment à la distribution des clés cryptographiques quantiques.

Ce programme ambitieux doit permettre de positionner le Luxembourg à la pointe dans ce domaine. Il contribuera à renforcer les compétences, les connaissances et le savoir-faire de l'écosystème luxembourgeois en matière de distribution de clés quantiques, au service de la sécurité des échanges de demain. ☑

Sébastien Lambotte



Des cellules cérébrales dans l'espace pour lutter contre Parkinson

Le projet *BRAINS*, mené par l'Université du Luxembourg, vise à mieux comprendre le fonctionnement des cellules nerveuses et cérébrales, dans le but de lutter contre les maladies dégénératives comme Alzheimer ou Parkinson. Le 16 mars dernier, des échantillons de cellules cérébrales ont rejoint la Station Spatiale Internationale (ISS) pour une série de tests scientifiques.

Comment se développent nos cellules cérébrales et nerveuses ? Répondre à cette question est l'un des principaux objectifs du projet *BRAINS* (Biological Research using Artificial Intelligence for Neuroscience in Space) mené par plusieurs doctorants de l'Université du Luxembourg. Même si cela peut paraître étonnant de prime abord, on peut mieux comprendre la structuration de ce type de cellules en observant leur développement dans des conditions de microgravité. Or, celles-ci ne peuvent être obtenues que dans l'espace.

C'est donc avec l'ambition de réaliser toute une série de tests sur le développement des cellules cérébrales dans l'espace que les porteurs de *BRAINS* ont participé à l'appel à projets *Überflieger* de l'ISS. Celui-ci mettait en compétition une série d'expérimentations spatiales innovantes portées par divers acteurs. Au terme du processus de sélection, le dispositif de recherche luxembourgeois a été retenu. Le 16 mars dernier, un échantillon de cellules cérébrales s'est donc envolé pour l'ISS, à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX, une scène à laquelle les doctorants ont assisté en direct, au sein du Kennedy Space Center, en Floride.

Un scénario plus précis que sur Terre

Pour les doctorants qui supervisent cette recherche, l'opportunité est belle. « Nous sommes très heureux d'avoir la chance de pouvoir étudier la croissance de nos cultures de cellules en 3D dans l'espace, a commenté Elisa Zuccoli, Team Leader du projet *BRAINS*, dans un communiqué de l'Université. La microgravité fournit un scénario plus précis que sur Terre,

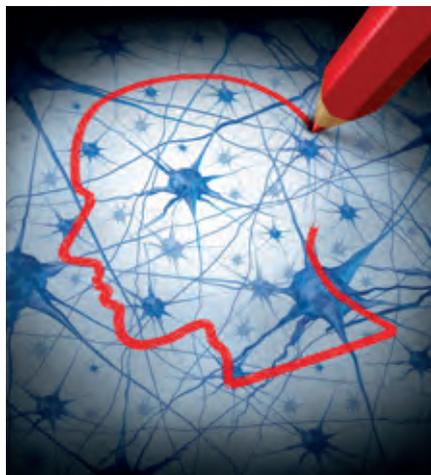


Photo-Lightspring/Shutterstock

puisque'elle offre des conditions proches de celles que connaissent ces cellules lors de leur développement embryonnaire. Leur organisation physiologique, dans ces conditions, est donc plus pertinente que ce qu'on pourrait obtenir sur Terre. »

L'intérêt de ces cultures de cellules en 3D est multiple. Elles permettent notamment de mieux modéliser l'évolution des maladies neurodégénératives comme Parkinson ou Alzheimer, mais aussi d'évaluer l'impact des médicaments utilisés pour les traiter. Le projet mené par l'Université du Luxembourg pourrait donc accélérer le développement de traitements pour ces maladies qui, aujourd'hui, restent incurables.

Un recours à l'intelligence artificielle

Évidemment, les doctorants qui mènent cette recherche n'ont pas embarqué à bord de la station spatiale internationale. Comment, dès lors, ont-ils pu conduire

Les cultures de cellules en 3D permettent notamment de mieux modéliser l'évolution des maladies neurodégénératives comme Parkinson ou Alzheimer, mais aussi d'évaluer l'impact des médicaments utilisés pour les traiter.

leurs expérimentations ? En réalité, la recherche s'articule principalement autour d'une observation fine de l'évolution de ces structures cellulaires dans l'espace, comparée à celle du même type de cellules sur Terre. Un recours à l'intelligence artificielle a été nécessaire pour y parvenir. Dans le cadre de ce projet, un système autonome capable de travailler sans intervention humaine a été mis au point. Il est encore mis à profit depuis le retour des échantillons sur Terre, le 16 avril dernier, afin d'analyser rapidement les images prises au cours du séjour dans l'espace et ainsi objectiver l'évolution des cellules.

Ces développements autour de l'intelligence artificielle pourront, en retour, aider à développer de nouveaux systèmes intelligents, notamment en matière de détection d'objets, de reconnaissance faciale ou de conduite autonome.

Quentin Deuxant

Technoport S.A. (1998-2023) : un voyage de 25 ans !

Été 1998. Au beau milieu de la première crise Internet, le Technoport est lancé en tant que projet pilote au sein du Centre de Recherche Public Henri Tudor (aujourd'hui partie intégrante du LIST). L'idée de base : favoriser les interactions et collaborations entre des sociétés technologiques en phase de création et la recherche publique.

Trois ans plus tard, en 2001, un panel d'évaluateurs internationaux valide la pertinence d'une telle structure de support au sein de l'écosystème luxembourgeois (la seule à l'époque). Le projet devient un département du Centre.

La consolidation

Entre 2001 et 2012, la structure développe et affine ses processus, ses services et son positionnement. Les premières sociétés sortent de l'incubateur. À titre d'exemple, l'une des premières est LuxScan Technologies, spécialisée dans le développement et la commercialisation de scanners industriels pour analyser la qualité du bois et en optimiser sa découpe. La société, qui fête également ses 25 ans d'existence cette année, a toujours son activité de base au Luxembourg et se positionne aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux dans son secteur d'activité. Elle a été rachetée, en 2007, par le groupe allemand Weinig. D'autres suivront : Spiece Technologies, Securewave, Neovalens, Conostix ou encore Neofacto avec son projet phare *lesfrontaliers*.

Le tournant

L'année 2012 marque un grand tournant dans l'histoire du Technoport avec la décision stratégique de fusionner avec Ecostart, centre d'entreprises géré à l'époque par le ministère de l'Économie avec le support de Luxinnovation, et de créer une entité indépendante sous la forme d'une société anonyme avec deux actionnaires (le ministère de l'Économie et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement).

Depuis, l'incubateur a su renforcer son positionnement dans un écosystème en constante évolution et croissance. Écosystème qui a vu l'arrivée d'une multitude de

L'incubateur a su renforcer son positionnement dans un écosystème en constante évolution et croissance.

nouvelles initiatives destinées à soutenir les entrepreneurs désirant se lancer dans des activités innovantes.

Le Technoport commence à jouer un rôle de laboratoire pour tester de nouveaux concepts au niveau national tels que des hackathons, un laboratoire de fabrication numérique (FABLAB), des *living labs* transfrontaliers, pour n'en citer que quelques-uns. Certains de ces concepts deviennent de vraies marques de fabrique, d'autres sont transférés à des partenaires, voire arrêtés pour être remplacés par de nouveaux plus pertinents.

2017 voit la création de Tomorrow Street, une joint-venture avec Vodafone Procurement Company (VPC), qui vise à attirer des scale-up au Luxembourg tout en les aidant à se positionner dans des gros groupes internationaux comme l'est Vodafone.

D'autres sociétés quittent avec succès l'incubateur sur cette période. Sans pouvoir être exhaustif, on peut citer Wordbee, Tadaweb, Trendiction, Open Assessment Technologies, Neopixl, Jamendo, ITTM, RCDevs, Passbolt ou ANote Music. L'incubateur commence à développer son expertise dans certains secteurs spécifiques comme le spatial, mais toujours en gardant sa spécificité de rester générique et de créer des synergies entre secteurs.

Le futur...

Cette année le Technoport fête ses 25 ans avec notamment l'accueil en septembre du

congrès annuel de l'Association Internationale des Parcs Scientifiques (www.iasp.ws) qui rassemblera plus de 500 experts internationaux actifs dans la conception, la gestion et le développement de telles zones. L'opportunité idéale de pouvoir confronter les réflexions nationales autour du développement de campus thématiques (en santé, mobilité et espace) dans les années à venir. Dans chaque concept, la fonction d'incubation d'entreprises technologiques va jouer une composante primordiale. Le support à la création de spin-off issues de la recherche publique sera un autre sujet phare sur lequel le Technoport se concentrera avec les acteurs nationaux.

En conclusion

Ce voyage n'en est qu'à ses débuts et il n'aurait pas été possible sans la confiance de tous ces entrepreneurs rencontrés au fil des années ainsi qu'à nos innombrables partenaires qui nous ont historiquement toujours soutenus dans notre activité. Un grand merci à tous ! 

Quelques chiffres

- Nombre de sociétés acceptées depuis la création : **175**
- Nombre de sociétés sorties avec succès : **101 (57,7 %)**
 - o dont rachetées : **18 (17,8 %)**
 - o toujours actives : **70 (69,3 %)**
- Sociétés hébergées : **25 (14,3 %)**

www.technoport.lu



IASP 2023
Luxembourg

40th IASP World Conference
on Science Parks
& Areas of Innovation

Megatrends in Innovation Ecosystems

What are the impacts for STPs & A0Is?



hosted by:

technoport[®]
technology business incubator



12-15 September

Programme FNR NCER : lancement du Centre national d'excellence en technologies financières (NCER-FT)

Mené par des chercheurs du Centre interdisciplinaire pour la sécurité, la fiabilité et la confiance (SnT) de l'Université du Luxembourg et de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance (FDEF), le NCER-FT met en œuvre une approche interdisciplinaire singulière en matière de recherche et d'innovation, combinant l'expertise de la technologie, de la finance et du droit.

Fin mars, l'Université du Luxembourg a inauguré le National Centre of Excellence in Financial Technologies (NCER-FT), avec un cofinancement important du Fonds National de la Recherche (FNR) et le soutien des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et des Finances. Le NCER-FT est une initiative interdisciplinaire qui se concentre sur les défis et les opportunités technologiques de l'industrie financière.

Cette approche de recherche interdisciplinaire reste rare dans le monde, mais elle est essentielle pour développer des solutions pratiques et durables aux défis de la digitalisation dans la finance. Cette nouvelle initiative renforcera la position du Luxembourg en tant que *hub* financier innovant en attirant des talents et en fournissant une recherche et une éducation de classe mondiale pour le secteur au Luxembourg.

4 thèmes en point de mire

La feuille de route de la recherche du NCER-FT s'articule autour de 4 thèmes :

- les nouvelles frontières de la finance numérique et automatisée ;
- la technologie réglementaire (RegTech) et la conformité dès la conception ;
- l'inclusion financière ; ainsi que
- la confiance et la sécurité.

Les projets qui composent le NCER-FT fournissent un cadre pour développer une recherche de haute qualité, des idées novatrices, des produits et des services pour l'industrie financière de demain. En stimulant la recherche avec des approches innovantes pour l'industrie financière au Luxembourg, la relation entre l'écosystème



De g. à dr. : **Claude Meisch** (ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), **Catherine Léglu** (vice-Rector for Academic Affairs, Université du Luxembourg), **Arnaud Dupuy** (professeur d'Économie, Université du Luxembourg) **Yuriko Backes** (ministre des Finances), **Marc Schiltz** (CEO, FNR), **Herwig Hofmann** (professeur de Droit, Université du Luxembourg) et **Yves Le Traon** (Deputy Director, SnT). Photo-Uni.lu

de la recherche et le secteur financier s'approfondira et s'étendra. Le NCER-FT a pour mission de favoriser la croissance de la finance numérique au Luxembourg en tirant parti des technologies de pointe. À cette fin, l'initiative s'efforcera de maintenir un équilibre entre les initiatives de recherche axées sur la demande, la mise à l'essai des résultats de la recherche dans le monde réel et les efforts de recherche fondamentale qui offrent des contributions significatives à l'innovation à long terme.

Les solutions TIC sécurisées, conformes et dignes de confiance sont une composante essentielle des secteurs de la gestion d'actifs financiers et de l'assurance. SnT et FDEF rassemblent l'expertise dans ces sujets, y compris la cybersécurité, la blockchain, la finance décentralisée, l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, le droit et la finance. Ensemble, les partenaires introduiront de nouvelles

directions passionnantes à explorer pour l'industrie financière.

14 projets interdisciplinaires lancés au cours des deux premières années

Pour lancer rapidement l'initiative, 14 projets interdisciplinaires seront lancés au cours de la phase de démarrage de deux ans. Cette approche ambitieuse et collaborative de la recherche en technologies financières favorise une culture dynamique de l'innovation technologique dans l'industrie luxembourgeoise la plus forte, couvrant les acteurs de la banque, de la gestion d'actifs, de l'assurance et des FinTechs. ☑

Infos sur le programme NCER : <https://www.fnr.lu/funding-instruments/ncer>.

www.fnr.lu

RESEARCH MEETS INDUSTRY

Financial support for
collaborations between
public research and
companies.

fnr.lu/ **BRIDGES**

Support for industry
partnerships between
public research
institutions in
Luxembourg and
national or international
companies.



fnr.lu/bridges

2023 deadline: 5 October 2023
Proposals accepted from late July

ParcLuxite

Un concept innovant qui séduit les entreprises

À deux pas de la capitale et du nouveau quartier d'affaires de la Cloche d'Or, le domaine de la Poudrerie de Luxembourg offre à de nombreuses entreprises un cadre idyllique pour travailler. Depuis 2016, l'équipe ParcLuxite travaille sans relâche à l'aménagement du site et à la commercialisation des terrains. Et le concept séduit. Rencontre avec Nicolas Soriot, responsable commercial ParcLuxite.

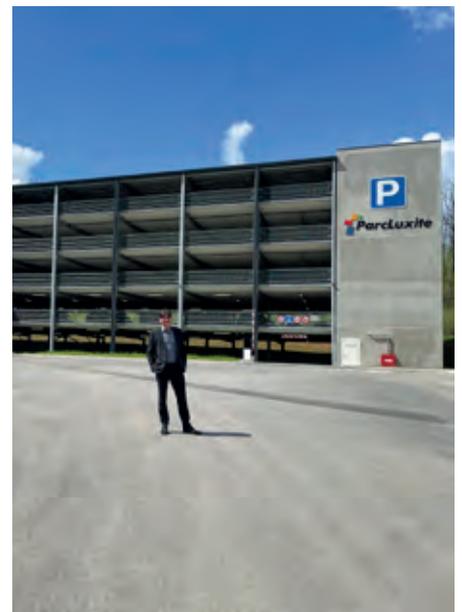
Votre projet comprend 3 Phases. Où en est le développement de chacune d'entre elles ?

La Phase I, dédiée aux hautes technologies, affiche presque complet même si tous les occupants n'ont pas encore pris possession de leurs locaux, certains bâtiments étant toujours en cours de construction. Il reste actuellement 2 parcelles disponibles de 3.200 et 5.000 m² modulables et cumulables. Les infrastructures de la Phase II sont réservées à l'artisanat et les parcelles modulables à partir de 2.000 m² séduisent déjà de nombreux artisans et, là aussi, il ne reste que 2 parcelles libres d'environ 3.500 m² chacune. Quant à la Phase III, les 38.000 m² qui la composent ont été retenus pour la LSA (Luxembourg Space Agency). Kleos Space étant déjà présente sur le Parc, le ministère de l'Éco-

nomie, qui abrite actuellement la LSA, souhaite développer un site entièrement dédié à l'espace, regroupant la LSA et ses partenaires.

De quels aménagements récents ParcLuxite bénéficie-t-il ?

Depuis la fin 2022, le site est desservi par la ligne de bus 20 qui part de Hollerich (P+R Bouillon) en passant par la Gare centrale, ce qui facilite l'accès à de nombreuses personnes. Après de longs travaux de rénovation des anciennes écuries de Poudrerie de Luxembourg, la Brasserie de l'Écurie a ouvert ses portes en octobre 2022. Avec en cuisine le chef Damien Gress et son équipe, la Brasserie accueille une petite centaine de personnes du lundi au vendredi de 11h45 à 15h et de 17h30 à 23h. Elle est ouverte à tout public et les



Nicolas Soriot, responsable commercial, ParcLuxite.

Accumalux S.A., une entreprise pionnière dans l'éco-responsabilité

La société Accumalux S.A. affiche, depuis sa création en 1976, un engagement fort en faveur de l'environnement. Elle utilise notamment de la matière recyclée dans la fabrication de ses produits et réduit depuis toujours au maximum son empreinte écologique.

Une entreprise engagée socialement

Accumalux S.A. ne se contente pas d'être éco-responsable, elle est aussi socialement responsable. Elle valorise ses salariés en leur offrant des conditions de travail optimisées, des formations pour le développement continu des compétences, et des récompenses annuelles

pour leur engagement professionnel et leur fidélité. Elle organise également d'autres événements festifs internes qui renforcent la cohésion d'équipe et le bien-être au travail.

Aussi, en mars 2023, avec le précieux concours de la nouvelle Brasserie de

L'Écurie à Kockelscheuer, Accumalux S.A. est parmi les premières entreprises au Luxembourg, à obtenir le tout nouveau logo officiel *Green Business Events* pour sa fête du personnel. Cette fête s'est déroulée dans un respect de déontologie et des nombreux principes du développement durable (selon le projet de la Direction générale du Tourisme du ministère de l'Économie lancé en février 2023).

Accumalux S.A. se positionne ainsi comme un acteur de la Place responsable et durable, soucieux de préserver le bien-être de ses salariés, la planète et ses ressources.





lieux peuvent même être privatisés pour des événements privés ou professionnels. Le parking aérien situé dans la Phase II de notre projet est terminé et dispose de 474 places et, à terme comportera quelque 180 bornes de recharge pour voitures électriques. Il a été doté de nombreux panneaux photovoltaïques capables d'offrir la puissance requise. Les places de parking peuvent être louées au mois pour toutes les sociétés du Parc qui n'en disposent pas ou pas assez. Enfin, le projet de crèche a bien avancé. Les intéressés doivent encore peaufiner les dernières formalités de leurs plans et celle-ci devrait ouvrir ses portes d'ici 2 ans. Ici encore, la crèche ne sera pas réservée qu'aux personnes travaillant sur le site. L'implantation d'autres infrastructures est également dans nos projets, car les besoins évoluant avec le site, nous sommes constamment dans l'amélioration et la réflexion, ce qui est très motivant.

Hormis la location disons « classique », votre projet est basé principalement sur un concept innovant qui réside dans le bail emphytéotique, encore peu connu au Luxembourg. Quels sont les avantages pour les deux parties ?

À ParLuxite, aucun terrain n'est vendu, mais uniquement disponible en bail emphytéotique pour une durée de 35 ans. Cela signifie que, durant toute cette période, une entreprise dispose d'un droit immobilier réel, c'est-à-dire qu'elle dispose de la jouissance du terrain et du bien qu'elle a construit et qu'elle exploite. L'entreprise est donc libre de construire le bâtiment qu'elle souhaite, en respectant bien sûr les critères liés à la préservation de notre site et du PAP (Plan d'Aménagement Particulier) communal qui impose par exemple de limiter les constructions à 14 mètres de hauteur... ParLuxite étant classé en

zone d'activités économique communale type 1, c'est-à-dire principalement voué à des activités industrielles légères et artisanales, cela impose également d'autres limitations liées aux transports, nuisances, déchets, etc. Au terme des 35 ans, le bail peut éventuellement être prolongé sous certaines conditions, mais pour un maximum de 15 ans supplémentaires, car les baux ont une durée de vie maximum de 50 ans. Le grand avantage pour le preneur est de bénéficier d'un terrain et d'un bâtiment sur un site exceptionnel à des coûts nettement plus bas que s'il était propriétaire dans une autre zone d'activités ou quartier, puisqu'il ne doit pas acheter le terrain. Pour nous, l'atout principal est de pouvoir mettre à disposition ce superbe environnement tout en gardant la main sur le bon fonctionnement du site.

Propos recueillis par Isabelle Couset



Business & Industrie ■ ■ ■ ■

Technologie & Innovation ■ ■ ■ ■

Restauration & Services ■ ■ ■ ■



www.parluxite.lu

15 allée de la Poudrerie

L-1899 Kockelscheuer

Telkea Academy, un pôle de formations innovant

En créant en 2019, la Telkea Academy, centre de formations professionnelles agréé, Telkea a souhaité renforcer son engagement auprès de ses clients. Le slogan du groupe, *HumanConnected*, s'applique autant à son département RH qui veille à la montée en compétences, en adéquation avec les attentes de ses collaborateurs, qu'à l'offre de formations proposées, sur catalogue ou sur mesure, à ses clients. Entretien avec Evelyne Ferreira, Telkea Academy Business Line Manager, et Valérie Mayer, directrice des Ressources Humaines de Telkea Group.

Dans un groupe de 160 personnes, quelle place occupe la formation ?

Valérie Mayer – Considérant notre environnement technologique, qui évolue constamment, la formation est en effet une priorité pour le groupe, car elle permet à nos salariés d'acquérir la maîtrise et de conserver l'expertise de toutes les solutions que Telkea met en place chez ses clients. Les formations sont donc suivies de très près par le département RH car elles sont d'une importance cruciale pour la cohésion de nos équipes, la compétitivité du groupe et l'image qu'il véhicule à l'extérieur. Par ailleurs, nous souhaitons que la personne qui entre chez Telkea s'y épanouisse, la formation continue est un bel outil pour conserver les talents et favoriser le bien-être en entreprise. Grâce à cet accompagnement, certains de nos collaborateurs ont par exemple fait le choix de faire toute leur carrière chez Telkea, en évoluant au sein de leur département ou de l'entreprise. Notre politique de formation continue est un critère qu'apprécient et considèrent les candidats lorsqu'ils évaluent les possibilités de rejoindre notre entreprise.

Comment est né le concept de Telkea Academy ?

Evelyne Ferreira – Puisque notre groupe offre toute une palette de solutions, souvent complexes à ses clients, pourquoi ne formerions-nous pas leurs collaborateurs ? C'est de ce constat qu'est née Telkea Academy en 2019. Notre Academy, agréée par le ministère de l'Économie, propose donc des formations conçues et assurées par des experts, ingénieurs et techniciens de notre groupe ainsi que par des formateurs externes. Les formations intègrent nos différents domaines



De g. à dr. : **Evelyne Ferreira**, Telkea Academy Business Line Manager, et **Valérie Mayer**, directrice des Ressources Humaines, Telkea Group. Photo-Emmanuel Claude/Focalize

d'expertise : ICT, Network & Cybersecurity, Telecom, Unified Communications & Multimedia, Cloud, Building Security, Web & Development, et Workplace & Data Center. Celles-ci sont en lien direct avec des cas concrets auxquels sont confrontés nos professionnels sur le terrain. Ainsi, les cas pratiques et les ateliers s'appuyant sur les compétences et l'expérience de notre personnel, offrent à nos clients des connaissances qu'ils pourront mettre directement à profit en interne, en concordance avec les technologies que nous avons installées et qu'ils doivent dorénavant maîtriser. En complément des formations techniques, nous proposons des formations *soft skills*, très prisées actuellement par nos clients. Le fait d'inclure quasi systématiquement la formation dans nos offres de services est très apprécié de nos clients car ils se sentent accompagnés dans des domaines qu'ils maîtrisent peu ou pas du tout.

Que propose précisément Telkea Academy ?

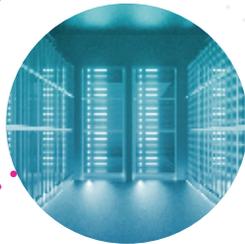
Evelyne Ferreira – Notre Academy est ouverte à tous nos clients. Elle propose des formations professionnelles de qualité, sur

mesure ou sur catalogue, sous forme de sessions présentielles, virtuelles, *blended learning*, *e-learning*, adaptées aux besoins des entreprises, ou des collaborateurs. Notre plateforme digitale permet de suivre tous les apprenants dans leurs parcours de formation, de savoir à quel stade ils en sont, ce qui est indispensable lorsqu'il s'agit de formations liées à la sécurité ou de *compliance* qui revêt un caractère obligatoire.

Comment mettez-vous en application le slogan *HumanConnected* entre le département RH et Telkea Academy ?

Valérie Mayer – Le développement des compétences de nos collaborateurs a des conséquences positives sur la manière dont ils envisagent leur travail et sur leur bien-être en général. Tous les ans, à l'occasion d'un entretien individuel programmé par le département RH, chaque collaborateur peut exprimer ses besoins en formation, les problématiques auxquelles il est confronté, ou encore son souhait de mobilité interne. Ouverts et à l'écoute, nous veillons à accompagner au mieux ceux qui souhaitent accroître leurs compétences ou en acquérir de nouvelles. Dans le monde de l'IT où l'innovation est constante, il est logique que les collaborateurs évoluent aussi. Une formation continue des équipes prouve que le groupe est agile. La qualité de nos prestations est primordiale car elle permet d'instaurer une relation de confiance sur le long terme, tant avec nos collaborateurs qu'avec nos clients, et c'est là que notre slogan *HumanConnected* prend tout son sens. ☑

#HumanConnected



**CLOUD &
INFRASTRUCTURE SYSTÈME**



**RÉSEAU,
SÉCURITÉ & CONNECTIVITÉ**



**POSTE DE TRAVAIL
& MULTIMÉDIA**

**EXPERTISE
INNOVATION
PROXIMITÉ
FLEXIBILITÉ**



**UNIFIED COMMUNICATIONS
& OPÉRATEUR**



**SÉCURITÉ PHYSIQUE
(BIENS & PERSONNES)**



**SERVICES MANAGÉS,
PROJETS & FORMATIONS**



DÉVELOPPEMENT WEB

5 atouts de la digitalisation comptable pour gagner plus !

Kolmio est un bureau comptable de proximité situé à Steinfort et reconnu pour son expertise dans la digitalisation comptable. Le Fast Forward de Silverfin au Flanders Expo de Gand a choisi notre dynamisme pour relater notre expérience devant un panel de plus de 800 comptables belges francophones et néerlandophones. Une très belle reconnaissance pour les 17 collaborateurs passionnés qui pilotent chaque jour des projets innovants !

Les projets de digitalisation demandent beaucoup d'ouverture d'esprit et de changement dans le fonctionnement et l'organisation des fiduciaires. L'adaptation dans ce métier très conservateur prend du temps. Et pourtant, cette nouvelle agilité acquise par les comptables est au service des entrepreneurs : la digitalisation permet à l'entrepreneur de gérer son entreprise plus efficacement.

Les 5 atouts de la digitalisation comptable

La rapidité d'accès aux chiffres de l'entreprise

L'objectif du comptable est toujours de gérer les déclarations TVA, les comptes annuels, les déclarations fiscales en respectant les délais légaux... Eh bien ! plus maintenant. L'objectif est de mettre rapidement les chiffres de l'entreprise en ligne. L'avantage pour l'entrepreneur : il arrête de tenir une comptabilité en parallèle, bien souvent en Excel, pour suivre ses activités.

L'amélioration de la compréhension du bilan par l'entrepreneur

Comme chaque métier, le comptable a son jargon : amortissements, provisions, corrections de valeurs... Tout comme vous ne comprenez pas votre électricien et ses plans, connexions, l'entrepreneur décroche très vite de la compréhension de ses comptes. Grâce à la digitalisation, le détail de chaque montant est documenté par les pièces qu'il gère au quotidien. Il comprend ce que chaque chiffre veut dire.

L'intégration et la simplification de la gestion administrative de l'entreprise

Le comptable s'intéresse de plus en plus aux activités et aux projets de ses clients. En effet, la digitalisation comptable inclut toujours une plate-forme d'échange avec l'entrepreneur. Toutes les pièces comptables y sont déposées. Mais pas que ! Cette plateforme offre souvent des modules de facturation, rappels, paiements automatisés



Tout comme vous ne comprenez pas votre électricien et ses plans, connexions, l'entrepreneur décroche très vite de la compréhension de ses comptes. Grâce à la digitalisation, le détail de chaque montant est documenté par les pièces qu'il gère au quotidien. Il comprend ce que chaque chiffre veut dire.

et directement intégrés à la comptabilité. Quel gain de temps !

La prise de décision rapide dynamise l'entreprise

Des chiffres en ligne, compris par l'entrepreneur... le pas est très vite franchi pour lui offrir une analyse personnalisée de son activité. La lecture des chiffres est une force développée au sein même des équipes Kolmio. L'entrepreneur y voit l'évolution de son résultat et sait directement où agir. Son comptable veille et l'alerte : il gagne 6 mois de prise de décision dans ses activités, car quand on lui présentera son bilan annuel, il sera déjà peut-être trop tard. Imaginez-vous conduire une voiture sans jauge d'essence ?

Un moyen de développer la confiance envers l'entreprise

Et Kolmio ne s'arrête pas là ! Les documents légaux de la société sont disponibles en ligne. Et bien plus encore : toutes les fiches de paie et déclarations sociales et fiscales sont en ligne aussi. Plus besoin

de les imprimer ou de les ranger sur son serveur, l'entrepreneur y accède en ligne. L'entrepreneur informe ses partenaires, son banquier, ses investisseurs et ses collaborateurs tellement rapidement qu'il entretient avec eux une relation de confiance.

Et vous, qu'attendez-vous ?

Kolmio influence de nouveaux projets de digitalisation avec ses partenaires. Kolmio participe à l'évolution de son métier en échangeant beaucoup avec d'autres fiduciaires. Kolmio pilote et améliore la gestion de l'entreprise de ses clients. Alors, pilotez votre avenir !

Philippe Docquier
Partner

Kolmio S.A.
www.kolmio.lu



ALD Automotive

Une solution digitale pour configurer votre offre en leasing privé

ALD Automotive vient d'élargir sa palette de solutions avec le lancement de www.aldprivatelease.lu, un configurateur en ligne qui permet, en quelques clics, de connaître la mensualité de son futur véhicule. Christine Ochs, Sales Manager, et Gerrit Canipel, Sales & Marketing Director, chez ALD Automotive, nous exposent les avantages de la formule.

ALD Private Lease a été lancée il y a quelques semaines. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le leasing privé ?

C'est l'équivalent du leasing professionnel, mais pour les particuliers. Au lieu d'acheter un véhicule cash ou de recourir au crédit bancaire, le particulier peut louer un véhicule sur 24, 36 mois ou plus, pour un montant mensuel fixé pour toute la durée de la location. Nous proposons également une formule à la carte qui permet de personnaliser son offre en fonction des services souhaités, d'une formule Light comprenant les services essentiels comme l'assurance, la taxe de circulation et l'entretien du véhicule à une formule All-In qui permet de bénéficier des pneumatiques, d'une assistance routière 24/7, d'un véhicule de remplacement immédiat et même d'une couverture dégâts locatifs de fin de contrat ! Petite précision, en application de la loi, cette offre est exclusivement réservée aux résidents luxembourgeois.

Comment cette solution est-elle née et pourquoi connaît-elle un succès grandissant ?

Avec l'inflation croissante que nous connaissons ces derniers mois, l'achat d'un véhicule neuf devient de plus en plus coûteux, couplé au changement des modes de consommation tournés plus vers l'usage que la possession, le leasing privé s'impose naturellement comme une solution très avantageuse et moins onéreuse. Aujourd'hui, le consommateur passe énormément de temps à configurer son véhicule sur Internet avant de se



Christine Ochs (Sales Manager), et **Gerrit Canipel** (Sales & Marketing Director), ALD Automotive.

rendre en concession pour finaliser son choix, c'est tout naturellement que nous avons développé un outil qui permet de configurer son véhicule et d'obtenir son loyer en 3 clics !

Vous proposez aujourd'hui une approche à la carte. Mais pour quels types de véhicules ?

Tous les véhicules peuvent faire l'objet d'un leasing privé, quelle que soit leur motorisation. En pratique, nous avons beaucoup de demandes pour des véhicules 100 % électriques ou des hybrides. Actuellement, 70 % de nos nouvelles commandes concernent des véhicules électriques ou hybrides. En effet, au Luxembourg, les véhicules zéro émission bénéficient d'une prime Clever fueren de 8.000 EUR, qui

est directement intégrée dans le loyer, le particulier n'a même plus besoin d'en faire la demande à l'Administration. Il peut ajouter ou supprimer des options, voire ajouter un apport financier afin de respecter le budget mensuel qu'il s'est fixé. Le leasing privé offre donc la possibilité à tout un chacun d'essayer un véhicule 100 % électrique, sans risques, puisque celui-ci n'est loué que pour quelques années, tous frais inclus, et repris par ALD en fin de contrat. La formule n'offre que des avantages !

Dans le contexte actuel, diriez-vous que le leasing privé est une alternative aux voitures de société ?

On ne peut pas dire ça, le leasing privé est une solution complémentaire au leasing de véhicules de sociétés. Dans une entreprise, chaque employé n'a pas systématiquement droit à un véhicule de société, cette solution permet à tout résident luxembourgeois de pouvoir profiter de la même formule et du même niveau de mobilité que ses collègues.

Comment souhaitez-vous améliorer l'expérience client de cet outil ?

À ce stade, l'outil permet de configurer et de calculer un loyer en 3 clics mais, très prochainement, le particulier pourra confirmer son offre et obtenir la validation de son dossier en ligne ; demain, il pourra même commander son véhicule depuis la plateforme !

Propos recueillis par **Isabelle Couset**

Nouvelles technologies, l'Union européenne doit hiérarchiser les priorités

Pour faire face aux défis énergétiques et climatiques, mais également aux tensions géopolitiques, l'Union européenne doit s'adapter rapidement, et pour cela hiérarchiser les projets technologiques les plus stratégiques pour son autonomie. Agir dans l'urgence risque de se révéler bien plus coûteux pour tout le monde.



Photo-Miha Creative/Shutterstock

Le solaire, l'éolien, le stockage, la géothermie, l'électrolyse, le biogaz, la capture et le stockage du dioxyde de carbone sont les 8 technologies sélectionnées par la Commission européenne ; celles-ci, d'ici 2030, doivent être capables de produire au minimum 40 % des technologies net-zéro.

Le solaire, l'éolien, le stockage, la géothermie, l'électrolyse, le biogaz, la capture et le stockage du dioxyde de carbone sont les 8 technologies sélectionnées par la Commission européenne ; celles-ci, d'ici 2030, doivent être capables de produire au minimum 40 % des technologies net-zéro ; leur déploiement doit se faire – sur

une base annuelle – et dans tous les États membres. Autrement dit, les intérêts économiques des uns et/ou des autres ne doivent pas prévaloir.

La course à la neutralité carbone

L'évaluation des besoins technologiques pour le changement climatique se fait

toutefois dans un contexte de guerre économique avec, d'un côté la domination de la Chine sur un grand nombre d'industries bas carbone et, de l'autre, les aides des États-Unis à la décarbonation de l'économie, obligeant les dirigeants européens à changer de braquet : 30 % du montant total des dépenses de l'UE



sont ainsi alloués au développement des technologies vertes, soit environ 547 milliards EUR de fonds européens pour la période allant de 2021 à 2027. Un montant significatif auquel peuvent s'ajouter des investissements supplémentaires de la part des gouvernements et du secteur privé.

Classer les technologies d'atténuation et d'adaptation par ordre de priorités, un objectif européen

Les États membres doivent s'ajuster à la politique européenne quand bien même il appartient à chacun d'entre eux d'exprimer son point de vue sur la manière d'aborder la question de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Les besoins de technologies d'atténuation qui en découlent diffèrent en effet selon la situation géographique et climatique de chaque État : la Hollande et l'Espagne représentent à cet égard des territoires très différents qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes naturelles et climatiques, et, par conséquent, aux mêmes besoins technologiques. Partant, chacun procédera à l'évaluation de ses propres besoins en décrivant son profil de vulnérabilité et/ou de résistance, et s'attachera à développer des plans d'action visant à soutenir l'atténuation des effets du climat sur son territoire.

Concrètement, dans le secteur du bâtiment, dont la responsabilité a été reconnue dans les émissions à effets de serre, les technologies prioritaires pour l'atténuation des effets du changement climatique sont l'exploitation de la lumière naturelle, les nouveaux systèmes de chauffage, une climatisation à haute performance, un éclairage basse consommation, une économie de l'eau. Des technologies durables existent, qui font appel à des solutions innovantes et intégrées dont la Commission européenne en préconise l'utilisation dès la phase de conception, mais également durant la construction, la démolition des bâtiments, afin d'atténuer durablement les émissions de GES générées par le secteur (cf. directives/normes/règlements).

Du côté de l'Europe, le Conseil est parvenu récemment à un accord sur sa proposition de révision de la directive *Performance énergétique des bâtiments* : les émissions des bâtiments neufs doivent être neutralisées d'ici à 2030, celles des bâtiments existants, à l'horizon 2050.

L'une des principales nouveautés de la révision est l'introduction de normes minimales en matière de performances énergétiques, notamment pour les bâtiments les moins performants et que les États ont accepté d'introduire malgré un secteur professionnel qui fait de la résistance.

D'un point de vue strictement économique, il est permis de penser que les retours sur investissement pourraient être récupérés plus rapidement si la productivité d'ouvriers mieux formés était au rendez-vous plutôt qu'à partir d'économies d'énergie seules.

S'agissant de l'adaptation aux changements climatiques, tels que les canicules meurtrières ou sécheresses dévastatrices, les forêts décimées, les inondations et les pluies diluviennes, l'accent doit être mis sur des technologies d'adaptation spécifiques pour mieux faire face aux dangers.

La gestion de l'eau est l'autre préoccupation majeure de l'UE sachant que « l'agriculture est l'une des industries les plus consommatrices d'eau de la planète ». Certaines régions sont considérablement affectées par la nouvelle donne climatique. À cet égard, l'utilisation efficace de l'eau passe par le déploiement de diverses technologies d'irrigation qui devraient jouer un rôle-clé. Des économies d'eau significatives sont considérées comme possibles par l'UE (cf. sa politique européenne du développement rural), à condition de combiner différentes technologies comme la modernisation des réseaux de distribution de l'eau pour réduire les fuites, des outils de pilotage, la technologie de désalinisation de l'eau (technologie de pointe) qui permet d'améliorer sa pénétration dans le sol, réduisant ainsi les conditions de sécheresse.

Associés à des pratiques raisonnables et innovantes de gestion des sols et des cultures (paillage et gestion des mauvaises herbes) ainsi qu'à une meilleure efficacité des engrais (issus de technologies nouvelles) qui permettent de diminuer la présence de produits agrochimiques dans les sols et les cycles de l'eau, certains États comme l'Italie (culture du riz) et l'Espagne ont pu ainsi réaliser des progrès significatifs. Toutes ces mesures dites « adaptatives » sont encouragées et soutenues financièrement tant au niveau européen (FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)) qu'aux niveaux national et régional. Le FEADER finance en outre un réseau qui est chargé de relier entre eux les différents acteurs travaillant dans le développement rural, ceux du monde agricole ainsi que les chercheurs pour favoriser l'échange des connaissances.

L'ensemble de ces actions contribuent à la mise en oeuvre du Pacte vert pour l'Europe. ☑

Martine Borderies

Pour aller plus loin

World Intellectual Property Organization, *L'OMPI lance une nouvelle publication phare : le Livre sur les technologies vertes*, 10 novembre 2022, https://www.wipo.int/policy/fr/news/climate_change/2022/news_0001.html

Commission européenne, *La PAC et l'utilisation durable de l'eau dans l'agriculture : des fonds davantage susceptibles d'encourager à consommer plus qu'à consommer mieux*, 2021, https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR21_20/SR_CAP-and-water_FR.pdf

Commission européenne, *LIVRE BLANC, Adaptation au changement climatique : vers un cadre d'action européen*, 1^{er} avril 2009, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0147:FIN:FR:PDF>.

House of Sustainability

Pour une transition durable des entreprises luxembourgeoises

Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et de multiples crises consécutives, la transition vers des modèles économiques durables est devenue une priorité pour toutes les entreprises. Au Luxembourg, la House of Sustainability est un acteur de coordination et de facilitation qui a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les entreprises autour des enjeux et opportunités clés du développement durable.

Portée et animée par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, en partenariat avec l'Institut National pour le Développement durable et la RSE (INDR), la House of Sustainability est une plateforme de coordination, fédératrice et facilitatrice en matière de développement durable. Elle propose une offre de services complète afin d'orienter chaque entreprise en fonction de ses besoins et faciliter la transition vers des modèles de fonctionnement durables. Grâce à une approche fédératrice avec les partenaires de l'écosystème, la House of Sustainability est en mesure de proposer une offre de services cohérente et adaptée aux besoins des entreprises.

Une approche holistique pour faciliter la transition durable

La House of Sustainability adopte une approche holistique basée sur les 4 piliers cardinaux du développement durable appliqué au contexte des entreprises : Governance, Prosperity, Planet, People. Elle promeut les Luxembourg Sustainable Business Principles, établis pour guider et fournir une vision stratégique et cohérente de la mise en œuvre du développement durable à l'échelle de l'entreprise. Ces principes permettent d'anticiper les réglementations, de répondre aux attentes des différentes parties prenantes et de saisir les opportunités de croissance associées.

Soutenir les entreprises dans leur transition durable

Le 21 avril dernier a marqué le lancement officiel de la House of Sustainability à l'occasion d'une conférence exceptionnelle qui a réuni près de 350 participants au sein de la Chambre de Commerce. Un événement réhaussé par la présence de S.A.R.



Lors du lancement de la House of Sustainability le 21 avril dernier.
Photo-Chambre de Commerce

le Grand-Duc Hérédier, et qui a compté une multitude d'intervenants. Après une matinée de conférences, les participants ont pu prendre part à des *workshops* pour passer de la théorie à la pratique grâce à des experts de l'écosystème.

Afin de soutenir la transition durable des entreprises luxembourgeoises, la House of Sustainability propose des mesures d'information, de sensibilisation, d'orientation, de formation, de valorisation et de labellisation. Elle encourage la mise en place de pratiques durables dans toutes les activités des entreprises et promeut une intégration systématique des enjeux et opportunités du développement durable au cœur de la stratégie d'entreprise.

Au programme de la House of Sustainability

La House of Sustainability donne le ton, et propose plusieurs séries d'événements. Ainsi, dès le mois de juin 2023, les *Sustainability Cycles* alliant événements physiques, virtuels et autres contenus seront

proposés tous les mois aux entreprises afin de leur permettre d'acquérir de l'expertise dans les 10 principes directeurs du développement durable. Le mois de juin se concentrera autour de la stratégie ESG avec notamment une conférence autour de la CSRD organisée le 30 mai en partenariat avec la CNC et l'INDR ou encore un atelier autour de l'approche *Artisanat durable en 3 étapes-clés* en partenariat avec l'INDR à la Chambre des Métiers, le 21 juin.

Une autre série d'événements aura lieu : *De Panomix an Aktioun* organisé en partenariat avec l'INDR et IMS, deux organisations de la RSE incontournables au Luxembourg. De plus, sur base des résultats de l'enquête *Panorama du Développement Durable au Luxembourg*, 5 petits déjeuners pour accompagner les entreprises dans l'univers du développement durable auront lieu à partir de mai 2023. ☑



Le changement peut être plus rapide que vous ne le pensez

Nous vous aidons à accélérer et faciliter la transition durable de votre entreprise.

Rejoignez-nous dès maintenant pour apprendre à intégrer la sustainability au cœur de votre stratégie.

www.houseofsustainability.lu

SMW2023 : pour des processus intelligents et durables

L'édition 2023 de la Smart Manufacturing Week propose, du 6 au 9 juin 2023, une formule transversale qui donne un aperçu des meilleures pratiques pour la mise en œuvre de processus de production plus durables, exemples concrets à l'appui.

Après cinq éditions réussies, la Smart Manufacturing Week, organisée par Luxinnovation, s'est imposée comme la plateforme centrale permettant à tous les acteurs de la Grande Région impliqués dans des activités de fabrication d'explorer des approches innovantes pour réduire leur empreinte environnementale tout en renforçant leur compétitivité.

« Cela ne concerne pas uniquement l'industrie 4.0. L'accent est mis, cette année, sur la durabilité, explique Caroline Muller, Materials and Manufacturing Cluster Manager chez Luxinnovation. Nous aurons une vue panoramique sur les cycles de vie des produits et les processus de production, afin de mettre en évidence les domaines dans lesquels les améliorations apportées par la digitalisation et les technologies intelligentes peuvent renforcer les pratiques durables. »

Le programme comprend des sessions techniques et de haut niveau au cours desquelles seront, entre autres, passées en revue des thématiques telles que l'efficacité énergétique, les pratiques d'achat et d'approvisionnement ou encore l'optimisation des processus. Il sera aussi, par exemple, question de maintien de la qualité ou encore de la traçabilité des produits, avec comme fil rouge l'objectif de rendre chacune des démarches plus durables.

Informer, partager

« Les entreprises ont la possibilité de relever les défis environnementaux et économiques tout en innovant pour maintenir leur compétitivité. La Smart Manufacturing Week facilite le type de réseautage, d'idées, de réflexions novatrices et de partenariats qui sont essentiels à la transformation industrielle », insiste Caroline Muller.

Tout au long de ces quatre jours, les intervenants dévoileront des cas d'utilisation impressionnants et seront disponibles pour des présentations plus approfondies, des séminaires, des sessions de rencontres



Photo-3rdtimeluckystudio/Shutterstock

Après cinq éditions réussies, la Smart Manufacturing Week, organisée par Luxinnovation, s'est imposée comme la plateforme centrale permettant à tous les acteurs de la Grande Région impliqués dans des activités de fabrication d'explorer des approches innovantes pour réduire leur empreinte environnementale tout en renforçant leur compétitivité.

B2B et des expositions. Le ministre de l'Économie Franz Fayot prononcera le discours d'ouverture de cet événement.

Une journée sera spécifiquement dédiée à la visite, sur site, de quatre entreprises : FANUC, IEE, GRADEL et Avery Dennison. Elles présenteront de manière concrète ce qu'elles ont mis en œuvre dans leurs propres processus de production pour améliorer leur empreinte carbone et y introduire davantage de durabilité.

« Nous avons aussi réservé une journée au secteur de la construction car il est le plus important au Luxembourg. C'est un marché hétérogène, avec différents métiers et tailles d'entreprises, mais qui dispose, de fait, d'un fort potentiel pour stimuler la maturité digitale de ses acteurs grâce à des outils innovants qui peuvent améliorer leurs processus et les rendre plus durables », indique Caroline Muller.

Cet événement sera aussi l'occasion de mettre en lumière les outils de financement

existants disponibles, mais aussi les initiatives telles que *Fit 4 Sustainability*, le programme d'aide à l'environnement destiné à aider les entreprises à réduire leur empreinte environnementale. Accompagnées par un consultant accrédité par Luxinnovation, elles peuvent bénéficier de subventions accordées par le ministère de l'Économie.

« La décarbonisation n'est pas une option pour les entreprises, c'est une nécessité ! Plus vite elles la mettront en œuvre et plus vite elles verront un retour sur investissement, prévient Caroline Muller. Au-delà de notre objectif d'information et de partages d'expériences au travers d'une telle manifestation, le fait que nous ayons, au Luxembourg, plus de 400 facilitateurs de durabilité, montre que les entreprises peuvent compter sur un écosystème fiable pour réaliser leurs ambitions en matière de durabilité. »



Le portail BiBe encourage la transition

Afin de réduire notre impact environnemental, de plus en plus de citoyens s'engagent dans une démarche de transition en s'impliquant dans des projets responsables. Le portail BiBe, créé par l'asbl CELL, a été créé pour rassembler en un seul endroit les initiatives de ce genre développées à travers tout le pays.

Depuis plusieurs années, les experts du GIEC tirent la sonnette d'alarme concernant l'urgence climatique. Différentes décisions ont déjà été prises au niveau européen, comme par exemple l'interdiction de vendre des voitures thermiques en Europe en 2035. De leur côté, les citoyens sont également de plus en plus nombreux à changer leurs habitudes afin de réduire leur impact environnemental. Certains lancent même des projets citoyens destinés à encourager la transition. Qu'il s'agisse de jardins partagés, de *repair* cafés – où sont réparés des appareils qui, sans cela, auraient été jetés –, ou encore de coopératives produisant de l'énergie.

Afin d'encourager et faire connaître ces initiatives, l'asbl CELL (Centre for Ecological Learning Luxembourg), en collaboration avec l'Université du Luxembourg et avec le soutien financier du département de l'Aménagement du territoire du ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, a dévoilé le portail BiBe. Son objectif est de proposer un répertoire de référence, de diffusion et de valorisation des projets de transition écologique, sociale et solidaire. Le projet a été présenté au ministre de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, le 14 mars dernier.

Un portail de référence

En dévoilant le portail BiBe, l'asbl CELL poursuit deux objectifs. Le premier est de donner de la visibilité aux projets de transi-

tion initiés par des citoyens ou des entités communales au Luxembourg. Le second objectif est de permettre aux citoyens de trouver des initiatives à proximité de chez eux et de faciliter ou encourager leur implication dans ces projets. Ce portail est donc destiné à devenir une référence en ce qui concerne les projets de transition au Luxembourg. Actuellement, une cinquantaine de projets sont répertoriés sur la plateforme. La volonté de CELL est clairement affichée dans le nom du projet. En effet, BiBe provient de deux mots luxembourgeois : *bierger* pour citoyen et *bedeegung* pour participation.

En quelques clics, toute personne qui souhaite s'engager dans un projet solidaire peut découvrir les initiatives situées à proximité de chez elle. L'utilisation du portail est extrêmement simple et intuitive. Il est en effet possible de sélectionner les initiatives en fonction de sa localisation ou selon l'une des neuf catégories proposées. Parmi ces thématiques, on peut notamment citer l'alimentation résiliente, le climat et l'énergie, la nature et la biodiversité. Il est également possible de s'impliquer dans des projets plus culturels ou axés vers le transport et la mobilité. Toute personne souhaitant s'engager dans une démarche de transition devrait trouver, sur le portail BiBe, un projet qui l'anime. Et dans le cas contraire, il est toujours possible d'y enregistrer sa propre initiative afin d'inviter les gens à s'y impliquer.

Favoriser la participation citoyenne

De manière générale, la participation citoyenne est de plus en plus populaire au Luxembourg. À titre d'exemple, on peut citer le Bureau du Citoyen pour le Climat. Ce projet est mené par le gouvernement afin d'établir une liste d'actions destinées à réduire l'impact environnemental. Le portail BiBe poursuit clairement cet objectif.

Dans le cas présent, les initiatives répertoriées sur la plateforme sont principalement nées sous l'impulsion de citoyens engagés, d'associations et, parfois, d'entités communales. Ce mode de fonctionnement constitue un moyen efficace de faire remonter vers le gouvernement les préoccupations des citoyens et, ainsi, d'engager des discussions sur ces thématiques.

Marie Jacquemin

<https://bibe.cell.lu>



Photo-https://bibe.cell.lu/de/projects_210

Toute personne souhaitant s'engager dans une démarche de transition devrait trouver, sur le portail BiBe, un projet qui l'anime. Et dans le cas contraire, il est toujours possible d'y enregistrer sa propre initiative afin d'inviter les gens à s'y impliquer.

Fonds d'investissement verts ou comment user de supercherie...

La plupart des produits financiers verts sont avant tout des produits marketing destinés à capter, au prix de quelques entourloupes, des clients conscients du désastre écologique. Ne soyons pas naïfs, la première des préoccupations reste, tant pour les financiers que leurs clients, le rendement confortable de leurs placements.

Soutenir la lutte contre le réchauffement climatique tout en maximisant le retour sur investissement, le consommateur n'a pas le choix de l'un ou de l'autre car le système est opaque. Les placements verts sont en pleine expansion, regroupant rien qu'en France plus de 2.000 milliards EUR d'investissements.

Cet argent contribue-t-il à la lutte contre les dérives du climat ? Clairement, non.

L'art de l'enfumage

La méga enquête⁽¹⁾ menée par les collectifs d'investigation néerlandais, Investico et Follow the Money, en collaboration avec une dizaine de médias européens dont *Le Monde*, *Handelsblatt*, *El País*, *Luxemburger Wort*, *Luxembourg Times*, *Virgule*, *Der Standard* a permis de révéler que plus de 46 % de ces fonds prétendus « vert foncé » établis sur le territoire européen avaient investi majoritairement dans les secteurs du pétrole, du charbon, du gaz et de l'aviation⁽²⁾. Les fonds verts luxembourgeois ont, quant à eux, investi dans des géants de l'énergie tels TotalEnergies, Enel, ENGIE, NextEra Energy. Un seul fonds, BlackRock, le plus gros gestionnaire d'actifs au monde (6 milliards EUR) enregistré au Luxembourg, a placé 1 milliard EUR dans de tels investissements « vert foncé » (RWE et China Long Yunnan) ; il est également l'actionnaire d'un gros producteur agricole, Golden Agri-Resources (0,7 % de son capital), leader mondial de l'huile de palme et « accessoirement » destructeur de forêts reconnu, agissant en violation des droits des populations autochtones (documenté).

Contrairement à ce que promettent les banques, la moitié des fonds super verts continuent d'investir massivement dans les énergies fossiles, tous classés

sous l'article 9 ou fonds super verts de la réglementation européenne, le plus exigeant en matière de finance durable.

Comment est-ce possible ? On vous explique l'enfumage.

C'est celui qui dit qui l'est... Le dispositif européen ou « comment lutter contre les fausses promesses vertes des fonds » en Europe propose la classification dans laquelle on trouve le fameux article 9 qui vise les investissements super verts. Curiosité du dispositif, c'est l'investisseur qui décrète le caractère vert de son projet, choisissant de le classer le plus souvent sous le chapitre 9 ! On y trouve Golden Agri-Resources...

L'Europe se défend en faisant valoir qu'elle compte sur la bonne foi des établissements financiers.

Au fait, un fonds super vert, c'est quoi ?

La réglementation européenne Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) classe les fonds d'investissement en 3 catégories, en fonction de leur ambition environnementale :

- les placements qui ont pour objectif l'investissement durable (dits « article 9 » ou « super verts ») ;
- ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (dits « article 8 ») ;
- les fonds classiques (dits « article 6 »).

Ces catégories ne sont pas attribuées par une autorité indépendante, sur la base de contrôles préalables, mais reposent sur une démarche déclarative des gestionnaires de fonds, qui sont invités à choisir eux-mêmes leur catégorie, en cohérence avec la composition du portefeuille d'actifs de chaque fonds. Le contrôle peut s'effectuer a posteriori, en cas de violation manifeste.

Face à la vague d'accusations (*green-washing*), de nombreux gestionnaires d'actifs ont revu à la baisse leurs placements et déclassifier certains de leurs fonds article 9. En France, un tiers des placements verts ont été déclassifiés de la catégorie super verts, soit 235 sur 695 fonds, parmi lesquels AXA, BNP/Paribas, Amundi ; en outre BlackRock, PIMCO, Deka ont promis de déclassifier certains de leurs fonds « vert foncé ».

Conclusion

Traitement de l'eau, traitement des déchets, technologies propres... la transition verte nécessite des investissements colossaux que les seuls États ne peuvent financer. Faire appel aux capitaux privés qui ont la capacité à orienter les capitaux des épargnants vers un nouveau modèle économique plus vertueux, est la solution. Mais, voilà, au-delà des déclarations d'intention les acteurs financiers n'ont pas joué le jeu. Question : ces financiers-là sont-ils à la hauteur, répondent-ils aux enjeux climatiques ? Il appartient aux citoyens-épargnants d'en juger et aux États et à l'Europe d'encadrer dans l'intérêt général – autrement que par des incitations – une finance dérégulée qui pratique l'autorégulation. ☑

Martine Borderies

(1) La collecte des portefeuilles de centaines de fonds qui se qualifient de « vert foncé ». Ce faisant, ils ont construit une base de données de l'ensemble des investissements qui s'élèvent à 619 milliards EUR. Rien qu'au Luxembourg, 673 fonds « vert foncé » opèrent.

(2) Greenpeace Suisse et Luxembourg avec l'agence suisse de notation ESG Inrate ont analysé 51 fonds durables qui, au final, n'ont apporté aucune contribution au développement durable.

29 | JUNE
30 | 2023

ictspring.com



Where business innovation
makes a difference <

ICT spring

> *Time for change* <

Register now



2-DAY
Conference
Programme



150+
Speakers



100+
Exhibitors

FARVEST

#MARKETING #EVENTS #PUBLISHING

La surveillance du salarié en télétravail

La convention relative au régime juridique du télétravail⁽¹⁾ (la Convention) définit le télétravail comme une forme d'organisation ou de réalisation du travail, utilisant généralement les technologies de l'information et de la communication, de sorte que le travail, qui aurait normalement été réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ses locaux.

Alors que le salarié ne se trouve pas/plus sous le regard de son supérieur et/ou de ses collègues, des craintes sont apparues chez certains employeurs et les logiciels espions destinés à surveiller à distance ces salariés se sont multipliés.

Que font exactement ces logiciels espions ? Ils permettent de récolter beaucoup d'informations sur le salarié surveillé. Ainsi, certains seraient capables de prendre une capture d'écran du salarié toutes les 5 ou 10 minutes pour vérifier si le salarié est actif, d'autres proposent d'enregistrer les frappes de clavier et les clics de souris du salarié, de capter les conversations via les micros des ordinateurs ou de prendre des photos par

la Webcam pour vérifier que le salarié est bien assis devant son ordinateur en train de travailler ! Le matériel de bureau connecté peut également devenir un outil de surveillance comme les tables de travail qui enregistrent le nombre de minutes où l'employé est attablé, ou les chaises de bureau qui évaluent la qualité de la posture du salarié.

Lorsque l'employeur a recours de manière légale et autorisée à des moyens de surveillance (ce qui implique une information du salarié), il est toujours tenu de mettre en place les outils les plus protecteurs de la sphère privée du salarié. Celui-ci a, en principe, le droit de ne pas être soumis à une surveillance permanente

et continue, raison pour laquelle il n'est en principe pas permis de mettre sous vidéosurveillance l'intérieur d'un bureau ou d'un atelier dans lequel travaille en permanence un salarié. Une telle règle devrait s'appliquer par analogie au lieu de travail en cas de télétravail et un employeur ne pourrait pas obliger un salarié en télétravail à utiliser sa caméra durant l'intégralité de sa journée de travail, à activer sa caméra ou son micro tout au long de son temps de travail, ou à partager de façon permanente son écran.

Pour des raisons objectives

En effet, la Convention dispose que le salarié en télétravail a droit à un traitement égal à celui de ses collègues pratiquant sur leur lieu de travail habituel (art. 6 de la Convention). Un traitement différent des salariés travaillant sous le mode du télétravail est certes possible, mais il doit être justifié par des raisons objectives, sans préjudicier pour autant aux principes de la non-discrimination et de l'égalité de traitement.

La mise en place d'une surveillance des salariés en télétravail, qui différerait de la surveillance des salariés sur site, impliquerait donc une justification spécifique et objective. Surveiller les seuls salariés en télétravail, par exemple, pour vérifier leur productivité, ne saurait, à notre sens, constituer une justification d'un traitement différencié alors que ce même salarié avait peut-être déjà une productivité limitée sur son lieu de travail, sans être contrôlé.

Il sera toutefois recommandé à l'employeur d'informer le salarié en télétravail sur les restrictions concernant l'utilisation des équipements et outils informatiques mis à sa disposition comme Internet, les e-mails ou le téléphone mobile. Le salarié devra également être informé sur les sanctions en cas de non-respect.



Photo-Dillxr/Shutterstock

Surveiller les seuls salariés en télétravail, par exemple, pour vérifier leur productivité, ne saurait, à notre sens, constituer une justification d'un traitement différencié alors que ce même salarié avait peut-être déjà une productivité limitée sur son lieu de travail, sans être contrôlé.

L'employeur devra par exemple, en rappelant au salarié ses obligations de confidentialité, lui remémorer l'interdiction de confier son matériel professionnel de télétravail à un tiers non autorisé (conjoint, enfants, etc.), de divulguer ses identifiants à qui que ce soit pour permettre une connexion depuis le domicile à un tiers, ou l'obligation de verrouiller toute session lorsqu'il s'absente de son équipement de travail. Ces règles doivent bien évidemment s'appliquer de la même manière pour tous les salariés, indépendamment de leur localisation, mais le salarié en télétravail pourrait être moins vigilant sur ces règles.

L'autorisation préalable n'est plus nécessaire

Même si depuis 2018, il n'est plus nécessaire de demander d'autorisation préalable aux fins de surveillance sur le lieu de travail à la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), cela n'a pas créé un droit de mettre en place des mesures de surveillance sans cadre. En effet, avec la suppression de cette autorisation préalable, les obligations d'information pesant sur l'employeur ont été largement renforcées. Dès lors, des mesures de surveillance cachées ne peuvent jamais être mises en place par l'employeur. Surveiller un salarié à son insu avec un logiciel espion est donc illégal au Luxembourg.

L'employeur conserve toutefois le droit de surveiller les horaires de travail et de connexion de son salarié en télétravail, comme pour tout salarié, ainsi que le volume et la qualité du

travail effectué. Le télétravail ne crée donc pas un statut particulier. Le salarié devra respecter son temps de travail, exécuter les instructions qui lui sont données et réaliser un travail de qualité dans les délais impartis. Les manquements d'un salarié pourront être sanctionnés de la même manière, qu'il soit en télétravail ou qu'il travaille sur site, il ne saurait y avoir de discrimination.



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (OMILIA avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Étude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif

- (1) Déclarée d'obligation générale par le règlement grand-ducal du 22 janvier 2021 et entrée en vigueur le 2 février 2021.

Même si depuis 2018, il n'est plus nécessaire de demander d'autorisation préalable aux fins de surveillance sur le lieu de travail à la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), cela n'a pas créé un droit de mettre en place des mesures de surveillance sans cadre. En effet, avec la suppression de cette autorisation préalable, les obligations d'information pesant sur l'employeur ont été largement renforcées. Dès lors, des mesures de surveillance cachées ne peuvent jamais être mises en place par l'employeur. Surveiller un salarié à son insu avec un logiciel espion est donc illégal au Luxembourg.

Play more, Stress less

EVA, DIRIGEANTE D'UNE STARTUP

« Il manquait de cohésion entre mon business, mes collaborateurs et mes chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur **3 AXES INDISSOCIABLES**:

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio THE WAY TO PLAY MORE 

www.kolmio.lu

Fermeture du tunnel Micheville : un mal pour un bien

Normalement prévue en 2019, la dernière phase des travaux sur les axes reliant Micheville à Belval est en cours. Depuis le 18 mars et jusqu'au 29 mai, le tunnel Micheville est interdit à la circulation. Si, durant quelques semaines, le trafic s'annonce plus compliqué, l'objectif, à terme, est de fluidifier la circulation entre la Lorraine et Luxembourg-Ville.

Les frontaliers venant de Lorraine n'ont pas pu ignorer la fermeture du tunnel Micheville.

Le passage y est interdit depuis le 18 mars, en raison de la phase finale de la liaison entre le tunnel et l'autoroute A4. Une fois terminés, ces travaux permettront aux automobilistes de ne plus passer par le rond-point Raemerich pour accéder à l'autoroute. Il faudra, toutefois, patienter jusqu'au 29 mai.

Ils sont de plus en plus nombreux à emprunter cet itinéraire quotidiennement pour se rendre vers la capitale. Durant les travaux, la circulation est évidemment plus compliquée. En effet, en raison des fermetures et des déviations mises en place, le trajet prend, inévitablement, quelques (dizaines de) minutes de plus.

Deux mois d'interdiction à la circulation

À la réouverture du tunnel, le 29 mai, les automobilistes devront toutefois encore prévoir quelques désagréments. Dans un premier temps, la circulation se fera en effet sur une seule bande, dans chaque sens. Il faudra patienter jusqu'à la fin du mois de juillet pour que les deux bandes soient de nouveau accessibles.

Même si l'un des objectifs, au terme des travaux, est de limiter la circulation vers

Luxembourg-Ville, le centre d'Esch-Belval risque également d'être plus engorgé pendant cette période. En effet, les automobilistes français qui prennent le chemin de la capitale doivent désormais prendre la route de Belval et le boulevard du Jazz. Dans l'autre sens, ils doivent passer par le boulevard des Lumières pour rejoindre la route de Belval. En raison de l'important flux quotidien de véhicules empruntant ce trajet, il faut parfois compter 15 minutes de plus pour rejoindre l'A4.

Un virage contournant le rond-point actuel de Raemerich a été construit. À terme, il conduira au nouvel échangeur Raemerich - Ehlerange déjà composé d'un pont et d'un rond-point qui fluidifieront la circulation à la sortie du tunnel et l'accès à l'autoroute A4.

La phase finale d'un chantier titanesque

Si la liaison jusqu'à l'autoroute A4 représente la phase finale du chantier, c'est dans les années 1990 que ce dernier a été évoqué pour la première fois. Peu de temps auparavant avait lieu la signature des Accords de Schengen, autorisant la libre circulation des personnes. Le nombre d'automobilistes traversant la frontière, que ce soit pour des raisons professionnelles ou non, a alors fortement

augmenté. Les centres-villes de Villerupt, Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette se retrouvaient dès lors régulièrement engorgés. L'objectif premier était donc de fluidifier la circulation sur ces axes et, de manière générale, dans le nord de la Lorraine, et ainsi former une zone urbaine transfrontalière. La première étape des travaux autoroutiers dans cette zone a débuté en 2006.

Du côté français, la fin des travaux et l'inauguration ont eu lieu en 2016. Côté luxembourgeois, la liaison entre le tunnel Micheville et l'autoroute A4 était annoncée pour 2019. C'est finalement cette année que les travaux se termineront. Parmi les raisons évoquées pour expliquer ce retard, on peut citer les travaux de reconversion du crassier d'Ehlerange et la connexion avec le Südspidol, qui ont pris un certain temps. Ce dernier est un nouveau centre hospitalier, résultat de la fusion des trois hôpitaux du sud du pays, qu'il a fallu connecter au réseau routier.

De plus en plus de frontaliers

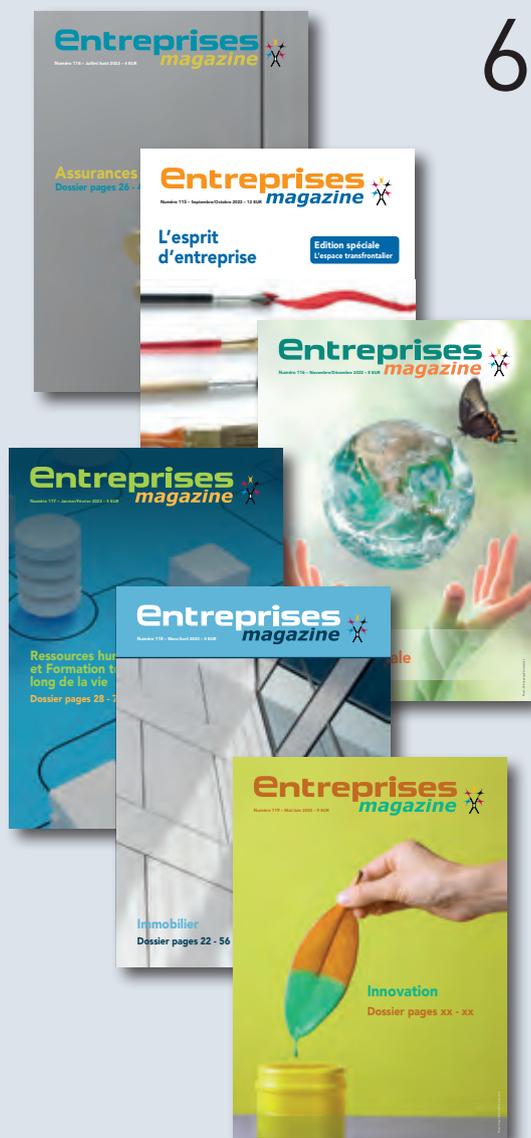
Au fil des années, le nombre de frontaliers a continué à augmenter, passant de 46.400 en 2000 à 110.200 en 2021, selon le STATEC. Ils sont nombreux à travailler à Belval ou, simplement, à y transiter pour se rendre dans la capitale. Les axes traversant les centres-villes sont donc régulièrement engorgés, faisant perdre quotidiennement de nombreuses minutes aux conducteurs. Ce nouvel axe fluidifiera la circulation. Cette liaison permettra également aux poids lourds de ne plus passer par le cœur de la deuxième ville du pays. De quoi simplifier la vie des automobilistes et des riverains. ☑

À la réouverture du tunnel, le 29 mai, les automobilistes devront toutefois encore prévoir quelques désagréments. Dans un premier temps, la circulation se fera en effet sur une seule bande, dans chaque sens. Il faudra patienter jusqu'à la fin du mois de juillet pour que les deux bandes soient de nouveau accessibles.

Marie Jacquemin

Entreprises magazine

6 numéros par an
+ 2 suppléments



plein cadre



A b o n n e z - v o u s



Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Abonnements

- 1 an – 6 numéros
+ 2 suppléments plein cadre :
46 EUR
- 2 ans – 12 numéros
+ 4 suppléments plein cadre :
82 EUR

Dans le reflet des Nymphéas

Visite du jardin impressionniste de Claude Monet

« *Il faut cultiver notre jardin* », dit Candide à Pangloss à la fin du célèbre conte philosophique *Candide ou l'Optimiste* de Voltaire, et il semble que la formule a fait son chemin jusqu'au cœur de nos sociétés contemporaines pourtant apparemment moins connectées à la nature qu'aux smartphones ou aux ordinateurs !

Tous les ans au sortir d'un hiver souvent gris et morne, la lumière pétillante du printemps incite les plus courageux d'entre nous à fourbir leurs outils pour planter fleurs et légumes, mais elle en conduit d'autres, épuisés par leur quotidien et une vie active trépidante, à essayer de trouver le repos dans la visite des plus beaux jardins. Ces derniers n'ont que l'embaras du choix car une multitude de parcs et de jardins artistement réalisés offrent un cadre calme et verdoyant pour donner libre cours à toutes les envies de flânerie et d'évasion dans de nombreux endroits du monde.

On dit que le jardin de Claude Monet à Giverny est un des plus beaux jardins de France. Une visite à ne pas manquer, assurément, avec le retour des beaux jours !

Aujourd'hui, célèbre dans le monde entier, Monet est non seulement le chef de file des peintres impressionnistes, il en est aussi le plus représentatif. *Impression, soleil levant* (musée Marmottant à Paris) réalisée en 1872 a donné son nom à ce mouvement pictural novateur qui envisage non plus de représenter fidèlement la réalité mais de suggérer les impressions qu'elle peut faire naître chez le spectateur. Toutes les critiques sévères qui furent faites à propos de cette manière de peindre à son époque n'éloignèrent jamais Monet de sa quête et il vécut misérablement une bonne partie de son existence.

À la fin des années 1880, cependant, les œuvres du peintre commencèrent à attirer l'attention du public et des critiques. Dès lors, la renommée lui apporta une certaine aisance matérielle et il put acheter en 1890 la propriété de Giverny, dans laquelle il vivait en location depuis

1883 avec ses deux fils, et celle qui était devenue sa compagne après la mort de sa première femme, Alice Hoschedé et ses six enfants. Pour Monet le jardinier, la propriété s'avérait parfaite, exposée plein sud, jouissant d'un microclimat, adossée au nord et protégée par une colline, le long d'un cours d'eau. Pour Monet le peintre, baignée par une lumière exceptionnelle, occasionnée, le matin à l'est, par la jonction des vallées de la Seine et de l'Epte, et le soir à l'ouest, par la vallée de la Seine, elle était tout aussi idéale pour ses créations picturales.

Monet y vécut jusqu'à sa mort en 1926, soit plus de quarante ans. Jardinier amateur, il commença par supprimer les mauvaises herbes et les haies, bêcha,





sema du gazon, planta des arbres ornementaux et créa, selon un plan rectiligne, des séries de parterres de fleurs variées, parmi lesquelles des capucines, roses, jonquilles, tulipes, narcisses, iris et pavots d'orient. Influencé par le Japonisme, il installa aussi une collection de pivoines arbustives reçues du Mikado.

Quand les jeux de lumière inspirent...

L'artiste conçut une vraie passion pour ce qui, à l'origine, n'était qu'un verger normand d'un hectare. Monet consacra des années à faire du Clos Normand un « tableau exécuté à même la nature ». Bientôt aidé de toute une équipe de jardiniers, il parcourut les catalogues et passa commandes pour des graines, des pots, des cloches à melon... Fasciné par les jeux de la lumière et les reflets des nuages sur l'eau, il créa aussi dans son parc, le célèbre « Jardin d'eau », planté de bambous, d'érables ou de ginkgos biloba, de lys et de saules pleureurs. Il l'agrémenta d'un bassin au fond duquel s'enracinèrent des nymphéas qui furent, avec le pont japonais, de couleur verte contrairement à la tradition nippone, les thèmes de ses dernières toiles restituant parfaitement l'atmosphère du jardin. En 1897, il commença notamment à peindre les nymphéas en s'inspirant des variations de couleurs du site à différentes périodes

du jour et de l'année. En résulta l'un de ses plus grands chefs-d'œuvre que l'on peut admirer aujourd'hui au Musée de l'Orangerie à Paris.

La seconde vie des jardins

Dans son beau livre, *Le jardin de Monet à Giverny – Histoire d'une renaissance*, l'ancien chef jardinier de Giverny, Gilbert Vahé, raconte l'histoire de la seconde vie offerte aux jardins du peintre des *Nymphéas*, de son arrivée dans les années 1980 à nos jours. Il témoigne ainsi d'un important travail mené pendant plus de quarante ans pour reconstituer ces espaces-clés de l'inspiration de l'artiste, grâce à de nombreuses photographies, documents et archives. Le jardin, qui n'avait plus été entretenu par les descendants du peintre, était à l'abandon. Il fallut entreprendre un vaste nettoyage des parterres et des allées, l'élagage des arbres, la reconstitution du pont japonais.

Le peintre aimait employer des couleurs claires dans les taches d'ombres, le blanc ou le jaune, créer un effet d'allongement en lignes monochromes, accepter certaines fleurs spontanées afin d'obtenir un effet naturel, utiliser les couleurs chaudes dans le bas du Clos Normand, et les couleurs froides en haut, vers sa demeure. De même, il aimait créer du relief en utilisant des variantes de formes, rondes ou lancéolées. Il n'hésitait pas à faire alterner pour créer

des contrastes, des couleurs de mêmes tonalités avec les jaunes et bleus, qu'il affectionnait particulièrement. Dans le respect des préférences de Monet et avec une grande virtuosité, les jardiniers ont replanté le parc et ont réalisé ce domaine exceptionnel continuellement fleuri d'avril à novembre.

La propriété de Claude Monet à Giverny est désormais gérée et entretenue par la Fondation Claude Monet. Découvrir le jardin de ce maître de l'impressionnisme et sa maison de Giverny est une façon aussi agréable qu'originale d'entrer dans un de ses tableaux ! ☑

Danièle Henky

Maître de conférences
en littérature contemporaine

Université de Strasbourg

Photos-Maison et jardins de Claude Monet – Giverny

<https://fondation-monet.com/informations-pratiques>

Peugeot 408 GT plug-in hybrid, la souplesse du félin

Inspirée de plusieurs segments, la nouvelle Peugeot 408 profite du meilleur de chacun : les avantages d'une berline pour l'agrément de conduite et la consommation, les aptitudes d'un SUV pour l'espace à bord et la modularité et, enfin, l'originalité d'un coupé 5 portes pour le design.

Avec cette nouvelle 408, Peugeot complète son offre sur le très stratégique segment C. La marque française y a pris une place de choix au cours des dernières années, avec les succès des SUV 3008 et 5008, et de trois générations de berlines 308 et breaks 308 SW, dont la dernière vient tout juste d'être lancée. Reste à définir le modèle qui nous occupe... Coupé à 5 portes, SUV à toit bas ou longue berline compacte ? La nouvelle Peugeot 408 est un peu tout cela à la fois.

Si elle aime bousculer les codes, la 408 ne peut mentir sur ses dimensions. Avec ses 4,69 m de long, elle mesure 32 cm de plus qu'une 308 et juste 6 cm de moins qu'une 508. Une géante berline compacte donc, car il s'agit bien d'une berline et non d'un SUV malgré une garde au sol rehaussée de 5 cm par rapport à la 308. La preuve ? Son pavillon culmine à 1,48 m, soit 15 cm plus bas que celui du SUV 3008.

Des belles sensations de conduite

Montons à bord de ce modèle inclassable dans sa version la plus aboutie, avec sa propulsion hybride rechargeable de 225 ch et sa finition haute GT. À l'intérieur, malgré la qualité de l'ensemble, le client Peugeot pourrait s'imaginer dans une 308, tout simplement parce que la planche de bord et la position de conduite restent strictement identiques. Point de siège surélevé façon SUV ici, même si l'on évolue 5 cm plus haut par rapport au bitume, garde au sol rehaussée oblige.

Après une pression sur le bouton de démarrage, il faut actionner le petit basculeur qui remplace le pommeau de vitesse traditionnel. La 408 Hybrid 225 avance silencieusement en mode électrique enclenché par défaut. Selon les valeurs d'homologation, elle est capable de parcourir 63 km dans ce mode, soit 4 km de



Coupé à 5 portes, SUV à toit bas ou longue berline compacte ? La nouvelle Peugeot 408 est un peu tout cela à la fois.

plus qu'une 308 Hybrid 225, malgré 75 kg de surpoids et une batterie à la capacité brute inchangée (12,4 kWh). Son secret ? Avoir repoussé légèrement sa capacité utile pour gagner près de 15 % d'autonomie sur le cycle WLTP.

Après environ 40 km en *full* électrique, la batterie montre ses limites et la voiture passe en douceur sur la motorisation 1.6 PureTech. En ville, le modèle n'est pas des plus simples à manœuvrer. La visibilité qu'il offre, notamment à travers le pare-brise arrière, n'est pas optimale et ses 4,69 m prennent de la place. Heureusement, les caméras à 360° (en option) apportent une aide précieuse et la 408 s'illustre tout de même par son angle de braquage assez court et son petit volant très maniable au cœur de la circulation.

Prenons la direction de nos campagnes sur des routes plus sinueuses. Les sensations de conduite sont au rendez-vous avec une direction précise et un train avant accrocheur. L'ensemble est bien équilibré même s'il manque un peu de dynamisme. C'est particulièrement vrai dans cette version hybride rechargeable, dont les 1.700 kg finissent par se faire sentir en virages serrés. Sur autoroute, la 408 montre d'autres capacités, à commencer par une grande stabilité.

Connectivité et confort pour les passagers

En héritant de l'intérieur de la 308, la Peugeot 408 reprend ses qualités, mais aussi ses petits défauts. Elle prolonge d'abord sa belle qualité perçue en finition



Les sensations de conduite sont au rendez-vous avec une direction précise et un train avant accrocheur.



haute GT, malgré quelques assemblages encore approximatifs sous l'accoudoir central. En version hybride rechargeable, ce dernier est un peu moins logeable (la batterie 12 V migre à cet endroit, faute de place sous le capot) mais n'altère pas les bonnes dispositions de la 408 en matière de rangements, nombreux et spacieux. La dotation complète offre enfin, dès le

premier niveau, les compteurs à affichage numérique (à plusieurs modes) et le brillant écran tactile de 10 pouces, compatible avec Apple CarPlay et Android Auto sans fil.

Similaire à la 308 aux places avant, la 408 s'en éloigne nettement aux places arrière. L'espace aux jambes est généreux, l'assise assez longue et le dossier subtilement incliné pour servir le confort sur longue distance. Les deux prises USB-C assurent la recharge des tablettes ou téléphones des plus jeunes. Comme souvent, le passager central reste moins bien accueilli puisque la sellerie y est plus ferme et la garde au toit un peu juste pour les grands ados. La hauteur est en revanche préservée aux places latérales, et l'accès à bord ne souffre pas du profil *fastback*.

Du côté du coffre, la 408 s'en tire bien. Avec 536 l de volume en 5 places, elle offre 16 l de plus qu'un Peugeot 3008 et toujours 6 l de plus qu'une 508 SW. En dépit d'un bouclier épais qui ne simplifie pas la récupération des objets au fond de la malle, l'usage quotidien est facilité par la plage arrière qui reste solidaire du hayon à l'ouverture, les tirettes pour rabattre les dossiers depuis l'entrée du coffre et l'espace sous plancher, idéal pour dissi-

muler ou caler de petits objets. Celui-ci est occupé par la batterie et les câbles de recharge en version hybride rechargeable, dont la capacité d'emport chute à 487 l, voire à 454 l avec le système audio Focal optionnel qui ajoute un caisson de basse à cet endroit. Volume sonore ou volume de chargement, il faudra choisir.

Au Luxembourg, notre modèle 408 Plug-in Hybrid 225 en mode GT s'affiche, de base, à 48.615,31 EUR TTC, soit environ 50.000 EUR avec la peinture métallisée et la sellerie cuir. ✓

Michaël Peiffer
Photos-Peugeot



NEWS

BMW FAIT ROULER DES VOITURES À HYDROGÈNE SUR LES ROUTES LUXEMBOURGEOISES



Sur le chemin de la décarbonation de la mobilité individuelle, la marque bavaroise a franchi une nouvelle étape. Elle a lancé une flotte pilote de véhicules d'un genre nouveau : des BMW iX5 électriques alimentées grâce à un réservoir d'hydrogène. Cette technologie, en phase de test donc, pourrait être déployée à partir de la 2^e moitié de cette décennie.

3 BMW iX5 étaient postées devant la Rockhal (avec qui la marque allemande vient de signer un partenariat de sponsoring) début avril. Ces 3 véhicules, s'ils ne le laissent pas paraître, avaient pour particularité de receler une toute nouvelle technologie : une motorisation électrique alimentée grâce à un réservoir d'hydrogène. Dès à présent, le constructeur déploie sur les routes, à travers le monde, une flotte d'une centaine de véhicules, au stade de prototypes, à des fins de démonstrations et d'essais.

Selon le constructeur, ces véhicules devraient contribuer aux objectifs climatiques de l'Union européenne, à savoir la neutralité carbone d'ici 2050, au même titre que la motorisation électrique avec batterie. « Nous sommes convaincus, dès à présent, que nous aurons besoin de toutes les technologies pour y parvenir plus efficacement, commentait Jeroen Lissens, Head Of Corporate Communications de BMW Group Belux. Cette technologie vient répondre à des besoins particuliers, notamment ceux d'utilisateurs qui bougent beaucoup et qui ont besoin d'une grande flexibilité, qui ne disposent pas d'un accès facile à une infrastructure de charge, qui sont amenés à effectuer du remorquage, ainsi que ceux qui évoluent dans des régions très froides. »

Comment cela fonctionne-t-il ?

La voiture est alimentée par un moteur électrique, comme toute BMW iX5 actuellement. Une batterie, plus petite, permet de stocker l'énergie produite au départ d'une pile à combustible, qui transforme l'hydrogène gazeux stocké dans 2 réservoirs de 700 bars et l'oxygène présent dans l'air en courant électrique. Les sensations de conduite sont similaires à celles d'une BMW iX5 fonctionnant sur batterie. L'intérêt majeur du système ? Permettre une recharge rapide, en 3 à 4 minutes, pour assurer au véhicule une autonomie de 504 km.

Le véhicule à hydrogène n'est pas destiné à remplacer la voiture électrique, mais vise à compléter l'offre pour répondre à des besoins spécifiques.

Notons que BMW Group a vendu plus de 215.000 véhicules entièrement électriques dans le monde en 2022, ce qui représente une augmentation de près de 108 % par rapport à l'année précédente. Les véhicules entièrement électriques ont représenté un peu moins de 9 % du volume total des ventes l'année dernière, et cette part devrait passer à 15 % en 2023. D'ici 2030 au plus tard, BMW Group souhaite que les véhicules entièrement électriques représentent plus de 50 % de ses ventes totales. ✓

Sébastien Lambotte
Photos-Diana Sellier



Évasion locale dans le cocon de la Grappe d'Or

S'ils ont déménagé leur Grappe d'Or de Torgny à Arlon il y a déjà près d'un an, Clément Petitjean et Monia Aouini ont conservé une philosophie ultralocale. Elle est à présent magnifiée dans un cadre épuré, au service d'une assiette toujours aussi séduisante.

Peut-être avez-vous eu la chance de vous attabler à la Grappe d'Or de Torgny, établissement situé dans un des plus beaux villages de Wallonie et qui, depuis 2007, était dirigé avec passion par Clément Petitjean, aux fourneaux, et Monia Aouini, en salle. Si c'est le cas, vous ne serez sans doute pas dépayse par la carte proposée par le chef dans sa « nouvelle » Grappe d'Or, installée à présent à deux pas de Steinfort, et qui fait toujours la part belle aux produits locaux : ail des ours de Sensenruth (Bouillon), œufs d'Anloy (Libin), cochon de la Ferme de Rosière (Meix-devant-Virton), etc.

Le décor, par contre, a bien changé. Aux vieilles pierres jaunes de l'ancestrale bâtisse qui abritait le restaurant de Torgny s'est substitué un cadre épuré, distribué en deux espaces distincts. Le premier, côté façade, permet de prendre l'apéritif dans de confortables fauteuils ou divans. Les couleurs pastel, le mobilier en bois – lui aussi réalisé par un artisan local, de Tenneville – et la décoration discrète y invitent à la quiétude. À l'arrière du bâtiment se trouve la salle proprement dite, un espace qui est en réalité un agrandissement aménagé après l'achat du bâtiment. En pénétrant dans cette grande salle décorée avec le même goût que la partie avant, on comprend directement pourquoi le titre de « *Plus beau restaurant design* » a été accordé à la Grappe d'Or en 2022 par le *Gault et Millau*.



Photo-Talk2u



Photo-Graphisterie Générale



Photo-Talk2u

Baigné de lumière, avec des tables en bois clair bien espacées, séparées par de fines tentures et surplombées par des nuages en fil de fer se déplaçant très lentement sur eux-mêmes tout au long du repas, le lieu est un véritable cocon.

L'art des jus

Mais si la Grappe d'Or n'a pas tardé à récupérer l'étoile Michelin qu'elle avait dû laisser tomber suite à son déménagement, ce n'est pas seulement grâce à ce fabuleux décor. Le chef n'a en effet pas perdu la main en transitant de la Gaume à la Lorraine. Au fil d'un repas composé de 6 services, on reconnaît la marque des grands dans la qualité des jus qui viennent lier chaque plat : subtil jus de crustacés pour accompagner l'asperge blanche, puissant jus de coquillages mouillant la raviole aux jaunes d'œufs de la ferme des Pételles, extraordinaire jus



Photo-Graphisterie Générale

« simple » rehaussant le délicieux cochon de la Ferme de Rosière... On s'en voudrait de ne pas mentionner le magnifique plateau de fromage, composé avec goût, qui est proposé avant un dessert mariant habilement courges et agrumes.

À n'en pas douter, le cep portant la Grappe d'Or arlonaise est toujours bien vigoureux. Et ses baies toujours aussi savoureuses. On attendra les beaux jours pour y revenir et profiter de la belle terrasse aménagée à l'arrière de la salle, avec vue sur la campagne environnante...

Quentin Deuxant

317, route de Luxembourg
B-6700 Arlon

Tél : 32 (0)63 57 70 56

<https://lagrappedor.com>

Ouvert lundi soir et du mardi au vendredi midi et soir.

Chanel

COMME UN FIL ROUGE

Le rouge est la couleur de la nouvelle collection. Il se décline avec force dans les 2 palettes **Les 4 Rouges Yeux et Joues**. Chacune offre une harmonie de 4 teintes inédites, mates et satinées, à utiliser dans des variations subtiles ou intenses. À appliquer en solo à la manière d'un blush ou d'un highlighter, les rouges des



Photo-Chanel

2 palettes permettent de combiner plusieurs teintes pour en créer de nouvelles. Elles s'associent au **Baume Essentiel Rouge Frais** qui rehausse les joues d'un effet bonne mine, au **Liner de Chanel Rouge Noir** et au **Stylo Yeux Waterproof Or Rose** pour intensifier le regard. Quant au nouveau mascara **Noir Allure**, il se décline dans une version Rouge Grenat à appliquer sur la totalité des cils ou sur les pointes. Le rouge monte crescendo sur les lèvres avec **Rouge Allure Velvet** et sur les ongles avec les tons Watermelon et Rouge Cuir.



Photo-Chanel



Photo-Chanel

VISAGE RADIEUX

Nourrie de l'efficacité de la précieuse *Vanilla Planifolia*, **Sublimage La Crème** aide à hydrater la peau, à lisser les traits et à estomper les rides. **Chanel** accessorise la ligne avec de nouveaux objets nomades : recharge recyclable et fine spatule dorée.



Photo-Chanel

Dior

POUR VIVRE LE SOLEIL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

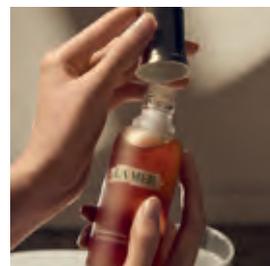


La collection **Dior Solar** comprend 7 produits : une *Crème protectrice* (SPF 30 & SPF 50), une *Huile protectrice SPF 15*, un *Lait protecteur SPF 30*, une *Huile sublimateur*, une *Gelée autobronzante* et un *Baume après-soleil*, soit une routine complète pour protéger et magnifier visage, corps ou cheveux.

La Mer

PLUS D'ÉCLAT

La Mer New Resurfacing Treatment est une lotion exfoliante douce, biquotidienne, qui régénère la peau pour la clarifier et la lisser tout en l'équilibrant et en l'hydratant, encourageant le renouvellement cellulaire naturel. La peau est instantanément plus lisse et semble nettement plus éclatante.



SOYEUSE ET RÉGÉNÉRANTE

Lancée en mars dernier, la nouvelle formule de **The New Moisturizing Soft Cream** est dotée d'un système de diffusion de l'hydratation plus puissant et plus ciblé, là où la peau en a le plus besoin, qui va ainsi l'aider à lutter de l'intérieur contre les signes du vieillissement.



Valentino

QUAND LA NUIT TOMBE SUR ROME...



En passant du jour à la nuit, la signature *Born in Roma* originale se décline dans une version plus sensuelle et chaleureuse au style résolument haute couture, avec un nouveau duo pour Elle et pour Lui : **Born in Roma Intense Donna** et **Born in Roma Intense Uomo**.

Estée Lauder

TOUT EN DOUCEUR

La gamme *Revitalizing Supreme+* s'agrandit avec la **Crème fluide révélatrice de jeunesse** à la texture soyeuse. À utiliser matin et soir pour une peau repulpée et pleine d'éclat.



BE CREATIVE MAKE UP

LE SOLEIL, MAIS SANS LES INCONVÉNIENTS

Avec sa collection **Sunshine Splash**, **BE CREATIVE MAKE UP** nous plonge en été en un instant. Les couleurs de sa palette pour les yeux *Tequila Sunrise* (vegan), de sa poudre bronzante *Poolside vibes* (vegan), de son duo *Sunblushed* (vegan) et de ses nouveaux fards à paupières en stick *Wink & Go* vont vous donner de jolies couleurs estivales.

Produits uniquement disponibles chez ICI Paris XL, www.iciparisxl.lu.



Lancôme

FINI FLOUTÉ

La formule signature de **L'Absolu Rouge Intimate** s'enrichit d'ingrédients aux propriétés hydratantes pour créer un fini flouté et offrir une sensation de lèvres nues. Le nuancier se compose de 20 teintes inédites, dont des *Rouges Cachemire*.



Clinique

TRANSPARENTTE !

L'**hydratant fini transparent SPF 25** est une crème de jour très légère qui offre hydratation et protection solaire.



Nanko Cosmetics

POUR COMBLER TOUTES LES PEAUX



La marque belge **Nanko Cosmetics** propose une gamme de produits aux complexes les plus performants, hypoallergéniques et à la texture onctueuse. Son **Sérum Ultime** agit en profondeur pour offrir une peau visiblement plus lumineuse. Sa **Crème Jour Anti-Âge**

hydrate en profondeur tout en liftant visiblement. Sa **Crème Nuit Anti-Âge** régénère

et nourrit la peau durant le sommeil. Quant à sa **Crème Anti-Âge Yeux et Lèvres**, elle agit en profondeur pour lisser et atténuer les rides, draine l'excès d'eau et renforce les capillaires fragiles.



Jo Malone

NOUVELLES INSPIRATIONS

La collection **Blossoms** se tourne vers la Chine pour son inspiration parfumée : fleurs de magnolias, d'osmanthus ou encore de poiriers nashi, chaque fragrance évoque le printemps.



En plus des 3 eaux de Cologne, la collection comprend une brume capillaire légère et un diffuseur d'ambiance.

La beauté sauvage des Highlands écossais inspire cette nouvelle collection, **The Highlands**, composée de 4 parfums (*Highland Heather*, *Wild Achillea*, *Melancholy Thistle* et *Mallow On the Moor*), qui peuvent se combiner entre eux.



Valmont

FLEURIE ET FRUITÉE

Aux pépites olfactives et cristallines de la collection **PALAZZO NOBILE** vient s'ajouter la nouvelle eau fraîche **CUTIE PEAR**. Comme son nom l'indique, la poire est la star de cette création olfactive, associée à la rhubarbe qui lui apporte ses effluves parfois amers. Le thé et le pois de senteur forment les notes de cœur et le santal lacté les notes de fond.



Des sujets très divers pour cette rubrique, avec un ouvrage professionnel important, une nouvelle saga, de très belles enquêtes policières, un regard vers l’Au-delà, un détour par l’art contemporain, un autre par les plus hauts sommets, et un dictionnaire très particulier.

Michel Nivoix

Fondamental

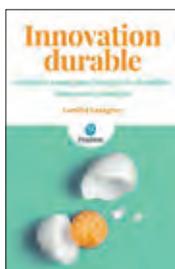
Une idée communément répandue veut que le développement durable consiste en une décarbonation de l’activité d’une entreprise. Cette idée est particulièrement réductrice, comme le démontre dans ce livre Laetitia Gazagnes, experte reconnue en stratégie d’innovation, forte de vingt ans d’expérience dans différents domaines d’activité.

En effet, l’environnement n’est qu’une des trois composantes du développement, les deux autres étant la société et l’économie. Laetitia Gazagnes expose ici les outils stratégiques d’innovation globale durable, les explicite et les justifie, exemples concrets à l’appui. Un ouvrage fondamental.

Innovation durable

Feuille de route pour intégrer la durabilité dans votre stratégie de Laetitia Gazagnes

Pearson (161 pages – 23 EUR)



Palpitant

À Artemisia Lane, dans la banlieue de Las Vegas, vivent des familles dont les hommes travaillent à la base militaire Nevada Testa Side, où les Etats-Unis étudient la bombe nucléaire. Chaque tir est un spectacle hallucinant que n’apprécie pas particulièrement Summer, l’épouse d’Edward, qui a des craintes et que les autres familles considèrent comme une sotte. Pour se faire pardonner, elle organise à chaque essai un somptueux apéritif.

Lorsqu’arrive sur la base Charlie, femme forte, indépendante, et sensuelle, la vie de Summer va radicalement changer : les deux femmes ont choisi d’être libres, très libres. Palpitant.

Les mauvaises épouses de Zoe Brisby

Albin Michel (330 pages – 20,90 EUR)



Mystères

Reine française incontestée de la saga, Marie-Bernadette Dupuy, qui a abordé aussi bien d’autres genres, nous en propose une nouvelle. Cette fois, le cadre est celui d’un château au coeur d’un vignoble dont la fille des propriétaires, âgée de quinze ans, rêve de devenir danseuse étoile à l’Opéra de Paris.

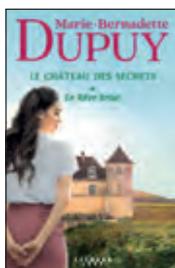
Au cours d’une fête de début de vendanges, elle est agressée, parvient à rentrer chez elle, mais, le lendemain, ne se souvient de rien. Peu après, les souvenirs refont surface, ainsi que le passé familial marqué par plusieurs morts suspectes, cependant que de nombreuses jeunes filles de la région ont disparu en quelques années. Se pose alors une question essentielle.

Le château des secrets

Le Rêve brisé

de Marie-Bernadette Dupuy

Calmann-Lévy (487 pages – 23,90 EUR)



Mystérieux décès

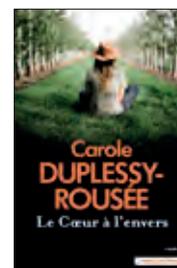
Maud se ressource fréquemment dans la maison de sa grand-mère, Hortense, chez qui se retrouvent aussi sa mère, ses oncles, son cousin, son frère Amaury et sa fille Julia. Hortense a élevé seule ses quatre fils et continue de gérer des hectares de vergers.

Tout irait pour le mieux si la famille n’était perturbée par le comportement étrange de Benoît, l’un des quatre fils, traumatisé depuis son enfance par la noyade, sous ses yeux, de son frère jumeau dans la Loire. Or, lorsque Maud et Amaury demandent à Hortense des précisions sur ce drame, ils n’obtiennent aucune réponse. Pourquoi ce décès reste-t-il tabou ? Au lecteur de le découvrir. Un excellent roman.

Le Coeur à l’envers

de Carole Duplessy-Rousée

Presses de la Cité (489 pages – 23 EUR)



Un bijou

Rien n’est plus difficile à définir que le mauvais goût, pour cette simple raison que le bon goût de l’un peut être le mauvais goût de l’autre. Nicolas d’Estienne d’Orves s’est donc attaqué à un sujet à la fois sensible et périlleux. Tout y passe mais on se repère facilement avec un index des noms cités, un index des œuvres citées et une table alphabétique très détaillée.

La définition du mauvais goût par une large trentaine de personnalités connues complète ce panorama particulièrement exhaustif plein d’esprit(s) dans lequel on peut piocher au gré de son humeur. Un ouvrage très documenté à garder à portée de main pour respirer un peu dans une société parfois étouffante.

Dictionnaire amoureux du mauvais goût

de Nicolas d’Estienne d’Orves

Plon (583 pages – 26,50 EUR)



Angoisse

Appelé d’urgence par son ami le commissaire Jacopo Guerci, Leo Malinverno, journaliste d’investigation, abandonne ses vacances en Grèce et rentre à Rome où vient d’être retrouvé le corps d’un jeune homme dont un tatouage a été minutieusement prélevé. Leo mène sa propre enquête, mais les meurtres se succèdent selon le même rituel, faisant surgir une question : pourquoi cette obsession des tatouages ?

Leo, qui est prêt à prendre tous les risques, nous permet de plonger dans l’univers de la presse, de ses travers, de son éthique et de ses relations avec la police et la justice. Amateurs d’angoisse, vous ne pouvez pas rater ce roman.

Caïn fut le premier

de Mariano Sabatini

Actes Sud (332 pages – 23 EUR)



Quel opéra ?

Et si un opéra permettait de résoudre une enquête ? C'est l'opinion du procureur Manrico Spinori della Rocca qui enquête sur la mort de Mèche d'Or, vieux beau, chanteur populaire, juré de la « Nouvelle Star » romaine et producteur de chanteuses débutantes. Or, les suspects ne manquent pas : une famille affreuse et rapace, un chauffeur silencieux et des jeunes filles naïves.

Comme toutes les situations dramatiques ont déjà été évoquées dans le répertoire de l'opéra, pour le procureur, réputé très fort dans son métier et qui travaille avec les meilleur(e)s, il suffit de trouver quel opéra correspondrait et de replacer cette mort suspecte au centre de la scène. Quelle imagination !

Je suis le châtiment

de Giancarlo de Cataldo

Métailié (238 pages – 20 EUR)



Apparences

Il faut souvent se méfier des apparences. C'est ce qui apparaît dans l'enquête menée, parallèlement à celle des gendarmes, par Cathie Wald, propriétaire d'un restaurant à Locmaria, en Bretagne. Après la découverte du cadavre d'une femme, Cathie est dans le viseur des enquêteurs car elle connaissait bien la victime.

Puis ils s'orientent vite vers une femme dont le mari avait fait les yeux doux à la défunte et dont la jalousie est bien connue. De plus, on a retrouvé ses empreintes partout sur la scène de crime. Mais Cathie va s'attacher à faire éclater une vérité qui n'est pas aussi évidente. Un très bon policier.

Bretzel et beurre salé

Loin des yeux, loin du coeur

de Margot et Jean Le Moal

Calmann-Lévy (382 pages – 15,90 EUR)



L'insivable

Élever seul ses deux garçons lorsqu'on est veuf et seul n'est pas une mince affaire, surtout lorsque l'un des deux n'est pas un enfant comme les autres. En effet, Hadrien dit un jour à son papa que sa maman vient de lui souhaiter un bon anniversaire, ce qui est normalement impossible puisqu'elle est décédée juste après sa naissance. Et puis, il est en contact avec des personnes qu'il est seul à voir. En outre, divers phénomènes se produisent dans la maison et la famille est confrontée à l'extraordinaire.

Ce roman aborde des questions sérieuses : des sujets sur lesquels travaillent de nombreux chercheurs à travers le monde. À lire absolument.

Parce qu'ils sont là

de Laurent Esnault

Sixième(s) (351 pages – 19 EUR)



Haute altitude

Adolescent, Walter a découvert l'alpinisme avec Lenny. Originaires d'un pays plat, tous deux ont été enthousiasmés par les Alpes. Après avoir escaladé sa première montagne, Walter a su qu'il y consacrerait sa vie. Les deux amis ont fini par s'installer à Chamonix, berceau de l'alpinisme : ils voulaient entrer ensemble dans l'Histoire. Mais dans l'oxygène raréfié des cimes d'autres lois s'appliquent. Aujourd'hui, dans l'Himalaya, à 8.188 mètres, Walter vient d'atteindre son dernier sommet et il se demande où sont passés Lenny et leur belle amitié.

Ce roman est une magnifique ode à la haute altitude mais aussi une célébration de la majesté et de la violence des sommets. Les alpinistes le savoureront.

Dette d'oxygène

de Toine Heijmans

Belfond (279 pages – 22 EUR)



Chef d'oeuvre ou non ?

Moustipic, un stable (par opposition à ses célèbres mobiles) d'Alexandre Calder sert d'étendoir à maillots de bain dans un club de vacances lorsqu'il est découvert par Simon Bret, commissaire-priseur original. Celui-ci embauche une femme pour qu'elle recherche l'origine de l'oeuvre. Si elle y parvient, l'étendoir pourrait valoir cinq millions de dollars. Mais quelle est la valeur réelle d'une création artistique ?

Bienvenue dans le cercle fermé des commissaires-priseurs et dans les coulisses du monde de l'art contemporain qui frise parfois l'absurdité, et dont Marie Lebey nous fait découvrir les coutumes et les codes. Un roman à la fois amusant, instructif et rafraîchissant.

La valeur des rêves

de Marie Lebey

Editions Léo Scheer (166 pages – 18 EUR)



Nous vous recommandons aussi

L'enfant du volcan

de Léo et Ghyslène Marin

Albin Michel (315 pages – 20,90 EUR)

La Ceinture dorée

de Pierre Petit

Presses de la Cité (426 pages – 22 EUR)

Le Couteau des sables

de Minos Efstathiadis

Actes Sud (222 pages – 21,80 EUR)

Nous avons sélectionné en ce printemps des enregistrements réalisés par des solistes et des formations de très haut niveau : musique classique, jazz, musiques de films, opéra, et une découverte qui nous arrive des États-Unis. Un programme en tous points passionnant.

Michel Nivoix

Grand moment

Fondé par François-Xavier Roth, l'orchestre Les Siècles, qui célèbre cette année les vingt ans de sa création, nous offre ici une exploration des facettes contrastées de l'œuvre pour violon de Stravinsky. L'orchestre travaille comme toujours sur des instruments d'époque.

Pour ces enregistrements, il a invité la merveilleuse violoniste allemande Isabelle Faust qui s'intéresse depuis toujours aux interprétations historiques et joue un Stradivarius de 1704.

François-Xavier Roth nous convie, au fil de ces enregistrements, à un voyage musical d'autant plus intéressant que l'osmose est absolument parfaite entre la soliste et l'orchestre. Un grand moment.

Isabelle Faust – Les Siècles

Stravinsky

(Harmonia Mundi)



Magnifique duo

Couronnée en 2021-2022 du premier prix des trois grands concours internationaux Ysaÿe, Tibor Varga, et Joachim, Maria Ioudenitch a également remporté le prix Warner Classics, ce qui lui a valu d'enregistrer ce premier disque.

La violoniste d'origine russe, arrivée avec ses parents musiciens aux États-Unis à l'âge de trois ans, a le privilège de jouer un Guarneri de 1691 dont elle sait tirer toutes les subtilités dans un programme de onze compositeurs des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Elle est accompagnée par le pianiste américain Kenny Broberg avec qui elle se produit régulièrement en récital. Une entrée fort remarquée chez Warner Classics pour ce magnifique duo.

Maria Ioudenitch – Kenny Broberg

Songbird

(Warner Classics)



Hommage

Lorsque Nicolas Folmer rencontra en 2008 Michel Legrand, ce fut un véritable coup de foudre artistique, à telle enseigne qu'ils partagèrent de nombreux concerts et enregistrèrent un disque, le troisième pour Nicolas Folmer.

Quatorze ans plus tard, ce dernier rend un magnifique hommage à Michel Legrand et intervient en tant qu'arrangeur, chanteur et trompettiste. Les enregistrements ont été réalisés en petite, moyenne et grande formation, ce que n'aurait pas renié le célèbre compositeur. Pour ce dix-septième disque de Nicolas Folmer, il s'agit de reprises et de créations originales dont les interprétations sont extraordinairement soignées. Tout simplement magnifique.

Nicolas Folmer

Michel Legrand Stories

(Cristal Records)



Atypique

Clovis Nicolas n'est pas seulement un excellent contrebassiste qui a enregistré avec les meilleurs jazzmen, il a aussi étudié la composition de musique classique et l'orchestration à la prestigieuse Juilliard School de New York.

D'où ce disque atypique où il se produit en première partie avec le trompettiste Jeremy Pelt, le pianiste Sullivan Fortner et le batteur Bill Stewart dans un répertoire de jazz dans lequel le quartet fait merveille.

La seconde partie permet d'apprécier *Le miroir*, l'une de ses œuvres classiques, interprétée par le Ulysses Quartet String. Clovis Nicolas démontre que, dans ce répertoire aussi, il est un authentique compositeur.

Clovis Nicolas

The Contrapuntist

(Sunnyside Records)



Magistral

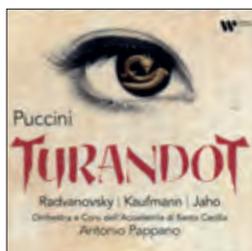
Une distribution somptueuse pour ce nouvel enregistrement de *Turandot*, l'opéra en trois actes et cinq tableaux de Giacomo Puccini, dont la mise en forme de la scène finale est due à Franco Alfano, l'œuvre étant restée inachevée à la mort du compositeur.

Dans les principaux rôles, la soprano canadienne Sondra Radvanovsky (Turandot), le ténor allemand Jonas Kaufmann (Calaf) et la soprano albanaise Ermonela Jaho (Liù) font particulièrement merveille, mais les autres artistes sont eux aussi du niveau souhaité. Quant au chœur et à l'orchestre, il s'agit de ceux de l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, de Rome, que l'on ne présente plus, dirigés par le maître Antonio Pappano. Magistral.

Puccini

Turandot

(Warner Classics)



Ode

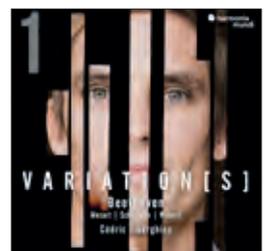
Chaque production de Cédric Tiberghien est un événement : celle-ci n'échappe pas à la règle. Le pianiste français à l'importante discographie vient de signer une ode à la variation – devenue au fil des ans un genre à part entière – qui embrasse les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, de Mozart à Webern en passant par Beethoven et Schumann.

Particulièrement inspiré par Arthur Rubinstein et Artur Schnabel, Cédric Tiberghien, qui se singularise par un jeu à la fois délicat et affirmé, donne ici toute la mesure d'un talent maintes fois récompensé et apprécié par les plus grands orchestres. On est indéniablement sous le charme.

Cédric Tiberghien

Variations

(Harmonia Mundi)



SAVE THE DATE
November 14th

FARVEST

#MARKETING #EVENTS #PUBLISHING

GALA

IT NE

2023



CIO of the Year • ICT Business Partner of the Year

Telecom Innovation of the Year • Most Innovative ICT Training Programme

Best use of AI & Data • Digital Transformation Project of the Year

Young ICT Revelation Company of the Year

ICT Outsourcing Services Provider of the Year • Inspirational ICT Personality of the Year

gala.itone.lu



YOUR
BRIDGE
TO LIFE

[SPUERKEESS.LU/privatebanking](https://spuerkeess.lu/privatebanking)

Parlons patrimoine!